

Gérard AVENTURIER

PASTEUR 1913 - 1993

PARFUM D'ECOLE

ET D'HISTOIRE

VILLAGE DE FOREZ

MONTBRISON 1993

Couverture : Première photo de Pasteur - 1912

La rue Pasteur n'est pas encore aménagée ;
un mur figure encore au fond et à gauche à l'emplacement de la rue Martin Bernard.

(photo extraite de "MONTBRISON, promenade historique et sentimentale",
Section cartophilique du Forez, Le Hénaff éditeur, Saint-Etienne)

*Aux enseignantes et aux enseignants de
l'Ecole Pasteur qui n'ont pu témoigner et
qui, comme leurs collègues, ont servi si
passionnément et si respectueusement
l'enfance.*

**SOUVENIRS ET REGARDS SUR PASTEUR,
en forme de reconnaissance, d'illustration, de bilan d'une école,
sous les aspects du récit et du mythe scolaires,
par les enseignant(e)s et les personnalités suivantes :**

• Madame	AGRICOL	• Madame	ARMAND
• Madame	JEAN	• Madame	JOANNIN
• Madame	BARRE	• Madame	JOURDY
• Madame	BEDOIN	• Monsieur	JOURDY
• Madame	BOYER	• Madame	JOUVE
• Madame	CHARLES	• Madame	LAURENT
• Madame	CHARRIER	• Madame	LIEBERMANN
• Monsieur	CHARRIER	• Madame	MEYER
• Madame	CHAZELLE	• Madame	MOULAGER
• Madame	COLOMB	• Monsieur	NOVERT
• Madame	COUTURIER	• Monsieur	OFFREY
• Monsieur	CROS	• Monsieur	POIRIEUX
• Madame	FAURE		Sénateur-Maire de Montbrison
• Madame	FAVERIAL	• Madame	ROZIER
• Madame	FOURNIER-NEEL	• Madame	TERRADE
• Monsieur	GUILLAUMOND	• Madame	THEVENET

Témoignages recueillis et coordonnés par Gérard AVENTURIER

PREFACE

L'histoire d'une école, c'est à la fois l'histoire d'une institution, des enfants qui l'ont fréquentée, des enseignants qui les ont éduqués, des parents qui leur ont fait confiance, des élus qui ont été mis à contribution, en un mot c'est l'histoire d'une communauté, et de ce fait, un élément essentiel du patrimoine local.

C'est tout cela que Gérard Aventurier a voulu et admirablement réussi à retracer à travers quatre-vingts ans de la vie de "La Vieille Dame" qu'est l'Ecole Pasteur à Montbrison.

Ce document, ou plutôt ce récit passionnant est émaillé d'anecdotes datées qui s'inscrivent comme autant de repères dans l'évolution de la société et du système éducatif depuis le début du siècle.

Seule la grande sensibilité de Gérard Aventurier et son attachement viscéral à l'Ecole Publique qu'il a servie avec une exceptionnelle générosité, pouvaient nous rendre un tel témoignage et une telle contribution à la vie culturelle locale.

Qu'il en soit ici, très sincèrement remercié.

Yvon Mordélet

*Inspecteur de l'Education Nationale,
Adjoint à l'Inspecteur d'Académie de la Loire*

AVANT-PROPOS

Toute célébration de l'histoire récente, même et surtout locale, requiert le poids des documents officiels -archives départementales, municipales, scolaires- et la conviction des témoins et décideurs qui l'ont écrite. Ces deux sources de l'information sur l'Ecole Pasteur parfois s'éclairent, parfois s'ignorent. C'est ainsi que pour l'histoire de cette école, comme pour l'histoire de tout groupe humain, la réalité et une part de légende s'interpénètrent graduellement.

Gérard AVENTURIER

PREMIERE PARTIE

LA CREATION DE PASTEUR :
UNE DOUBLE OPERATION

Les avis peuvent diverger pour savoir si l'évolution du centre-ville a entraîné le développement, puis le déclin de Pasteur. Personne ne peut douter, par contre, que la naissance de l'École ait contribué à la transformation et à l'animation du quartier.

1er juin 1912 : Un calme apparent avant les vacances

1er juin 1912 : l'École Pasteur s'apprête à ouvrir ses portes le 1er octobre suivant. Pour le moment, les élèves songent aux grandes vacances fixées du 1er Août au 1er octobre, en correspondance avec les gros travaux agricoles d'une France à dominante rurale. Le Directeur et la Directrice des Ecoles publiques de Montbrison, l'École de garçons de Chavassieu et l'École de filles rue des Arches, se préoccupent également de la fin d'année scolaire. Ce 1er Juin, ils demandent la suppression de la distribution des prix et de la présence des enfants aux cérémonies du 14 Juillet. L'obligation de participation au défilé n'est pas levée ; à l'heure où il se déroule, la chaleur ne peut incommoder les enfants. Quelques jours plus tard, "Le Journal de Montbrison" nous apprendra qu'il a eu lieu, cette année-là, sous une pluie battante ! Quel que soit le temps, c'est une manifestation où peut s'illustrer le grand nombre d'élèves "**des écoles municipales**", selon le conseil communal ¹. La seconde demande soulève un véritable conflit d'idées où l'une des positions est tenue par Madame Mercier, Directrice de l'École de filles, future Directrice de l'École Pasteur.

Les élèves de Pasteur bénéficieront-ils de fournitures gratuites ?

Les deux directeurs, Madame Mercier et Monsieur Laurendon, demandent dans une lettre commune le remplacement de la distribution des prix par "**le don gratuit à tous les enfants, quels qu'ils soient, riches ou pauvres, des fournitures scolaires.**" La municipalité charge sa commission de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Fêtes d'examiner cette revendication. Elle suivra ses conclusions données le 14 juin. La commission estime qu'il n'y a pas lieu de chercher à faire des économies "**pour s'engager dans la voie de l'universelle gratuité... dangereuse pour l'esprit des enfants.**" Elle croit que c'est une très mauvaise chose "**que de supprimer l'effort nécessaire pour se procurer ce dont on a besoin.**" Plus grand, l'enfant ne comprendrait pas pourquoi on ne lui fournirait pas d'autres équipements. Ne respecte-t-il pas mieux ses livres lorsqu'il sait qu'ils ont coûté quelque chose à ses parents ? La municipalité repousse la distribution gratuite à tous des fournitures scolaires. Comme chaque année, elle votera un crédit "**pour les fournitures classiques aux indigents**", d'un montant de 800 F soit presque l'équivalent de la taxe sur les chiens qui rapporte 900 F.

La commune de Montbrison n'est pas défailante au regard de la loi. La loi du 16 juin 1881 établissait la gratuité de l'instruction primaire, mais elle n'imposait pas à l'Etat la prise en charge du coût des fournitures scolaires. Ainsi, le décret du 29 janvier 1890 précisait que "**dans les communes où la gratuité scolaire n'était pas assurée par le budget municipal, leur acquisition [...] était à la charge des familles.**" Les caisses des écoles, établies par application de la loi du 28 mars 1882, devaient affecter leurs ressources en priorité à la fourniture gratuite de manuels aux élèves indigents.²

¹ Délibération du Conseil municipal du 22 juin 1912.

² Cf. Daniel CHAILLET : "LE MANUEL SCOLAIRE A L'ÉCOLE ELEMENTAIRE", tome II, page 52.

La distribution des prix demeure un événement mondain

Les futurs élèves de Pasteur, comme les autres écoliers de Montbrison, ne seront pas exemptés de distribution des prix. Monsieur Laurendon et Madame Mercier ont bien proposé une attribution de récompenses en cours d'année. Le Conseil municipal constate qu'une remise des prix représente **"la distribution visible du blâme et de l'éloge qui a toujours été le meilleur moyen d'exciter les efforts."** Il faut donner moins de livres, mais **"les donner plus beaux, pour que les récompenses soient mieux appréciées."** Si une fois cette distribution faite, il reste quelques crédits de livres, elle ne voit aucun inconvénient à ce que des récompenses soient distribuées dans le courant de l'année **"suivant un mode à chercher"**.

La distribution des prix aura bien lieu le jeudi 1er août, à neuf heures à la Halle aux grains, en présence du Maire, Monsieur Chialvo. La remise des prix représente toujours un événement de la vie mondaine montbrisonnaise. Selon "Le Montbrisonnais" du 10 août, les résultats aux concours et examens obtenus par l'Ecole publique de filles constituent un bon palmarès : deux admises au concours d'entrée à l'Ecole Normale sur deux présentées, sept réussites au Brevet Elémentaire alors que 36 élèves seulement ont plus de treize ans, onze reçues au Certificat d'Etudes Primaires. Au total, avec la session d'octobre 1912, les lauréates du Certificat d'Etudes seront au nombre de quatorze : BERLANDE Marie, BERTHELET Marie, BESSEY Marguerite, BOLLON Marielle, BOUDIER Renée, CHASTEL Germaine, DESDUT Marie, FROT Madeleine, GRIFFON Catherine, HISSLER Marie, LAURENT Jeanne, MAUCCI Antoinette, MONCEL Marie, QUIN Marguerite. La plupart ont obtenu le Certificat à douze ans, mais l'une a dix ans et l'autre quinze ans.

Les travaux de construction de Pasteur

Le projet de construction a suivi les étapes réglementaires des contrôles et des autorisations de l'administration. Monsieur BERNARD, architecte des bâtiments départementaux, a été chargé de dresser le plan de l'école et le devis de la construction qui ont été approuvés par le Ministre de l'Instruction Publique. Celui-ci a accordé une subvention de 22 625 F, compte tenu d'un projet chiffré à 83 420 F pour le domaine scolaire. Les travaux de construction sont autorisés par décision du Préfet le 27 juillet 1910.

L'adjudication des travaux est tranchée par le Conseil municipal le 6 août suivant et inscrite au budget primitif de 1912. Les lots les plus importants sont attribués à des entreprises montbrisonnaises : terrassement, couverture, maçonnerie, charpente, menuiserie à l'entreprise Néel, et les **"ciments"** à l'entreprise Chéneaud. Mais une opération d'urbanisme qui consiste dans la démolition de deux immeubles doit être englobée, par décision municipale du 2 octobre, dans l'adjudication **"de la construction des bâtiments de l'école."** La Municipalité procède à une adjudication complémentaire le 13 janvier 1912 en faveur de l'entreprise DUBOST père et fils, par 12 voix contre 1 et 1 bulletin blanc, en présence de Monsieur Chialvo, maire et député de la Loire. A l'occasion de la même séance, les élus se plaisent à souligner que **"les fondations sont déjà hors de terre"**.

Une école équipée de chauffage central en 1912 !

Le 5 septembre 1912, le Président de séance, le docteur Rigodon, premier adjoint, expose que **"les travaux de construction de l'école primaire de filles sont sur le point d'être terminés."** Aussi, le même jour, une assurance contre l'incendie est souscrite, couvrant bâtiments, mobilier, moyens de chauffage et éclairage pour une valeur totale de 77 500 F.



La Halle aux Grains
où eut lieu en 1913 pour l'Ecole Pasteur l'unique distribution des prix,
jusqu'à la fin de la guerre.

Madame Agricol, ancienne directrice de l'Ecole Pasteur, nous avait opportunément signalé l'installation du chauffage central dès la création de l'école. Information qu'il nous a été aisé de vérifier dans cette délibération du 5 septembre 1912. Le mode de chauffage est révolutionnaire pour l'époque, surtout si l'on considère que certaines écoles de la circonscription de Montbrison n'en étaient pas encore pourvues en 1985. Le chauffage de Pasteur doit s'effectuer "**par calorifère à vapeur à basse pression**". La soumission de l'installation est accordée à un entrepreneur stéphanois qui a consenti le prix le plus intéressant. Quelques membres du Conseil suggèrent qu'il serait plus avantageux, malgré une légère différence dans la dépense, de "**donner la préférence à un fournisseur sur place en cas de réparation**". Le Président de séance et les membres du Comité d'Instruction Publique amènent la majorité à se ranger à l'avis de Monsieur Bernard, l'architecte départemental, c'est-à-dire à approuver le traité de gré à gré passé le 4 septembre entre le Maire et l'entrepreneur stéphanois Guitton. L'adjudication du chauffage central, 4 000 F ou environ 200 000 F de nos francs actuels, dépasse de peu les honoraires de l'architecte qui s'élèvent à 5 %.

Dégagement d'une rue et d'une place pour une Ecole

Les délais de réalisation ont été des plus raisonnables, bien que dépendants de la complexité d'une opération d'urbanisme, nettement plus délicate à conduire³. Dès le 2 octobre 1911, le Maire expose que "**les immeubles acquis**" de Mesdemoiselles Pauline KOPP et Lucile GROS, donnant soit sur la rue Martin Bernard, soit sur la rue du Collège, doivent être démolis pour l'ouverture de la rue qui conduira à l'école de filles en construction⁴. Le percement de la rue Martin Bernard pour établir une rue de desserte de l'école n'est que l'un des pôles de l'opération. L'autre pôle des travaux consiste dans "**l'acquisition de divers immeubles frappés d'alignement**" pour dégager l'espace d'une place publique dans le quartier des Pénitents⁵. Ainsi, la future place Pasteur reliera la rue Martin Bernard à la place "**sur laquelle sera l'entrée de la nouvelle école de filles**". Elle est destinée "**non seulement à desservir cette école, à abrégé le parcours des élèves venant de la partie Nord de Montbrison, mais aussi à donner de l'air, de la lumière, de la vie à tout un quartier**".⁶

Après que les maisons du quartier des Pénitents eurent été acquises et payées, il fallut procéder à leur démolition, niveler la place nouvelle et la raccorder "**avec les rues de cinq points différents qui y aboutissent**".⁷ Sur le plan financier, les deux séries de dépenses en parallèle ont entraîné une facture globale de 128 067 F, soit 52 580 F pour l'achat du tènement immobilier de la rue Martin Bernard et son enregistrement, et soit 75 487 F pour la construction de l'école. Ces charges ont contraint la municipalité à contracter auprès du Crédit Foncier un emprunt de 122 375 F, approuvé par décision préfectorale du 25 juillet 1911. Emprunt qui va alourdir le budget communal pour longtemps -celui-ci s'élève à 213 196 F pour 1913- puisque "**le passif extraordinaire annuel**" ne devrait être éteint qu'en 1941.⁸

³ Sur tous les aspects techniques et la genèse de cette opération, se reporter à la communication faite par Monsieur Francisque Ferret le 28 mars 1993 à La Diana, article à paraître dans le bulletin de la Société.

⁴ "L'institution la plus select de la ville était tenue par les "Dames Kopp", rue Martin Bernard, à l'emplacement aujourd'hui occupé par la rue Pasteur et l'Ecole publique de filles". Cf. : "Marguerite Fournier-Néel raconte", La Diana et Village de Forez, 1993.

⁵ Cf. Délibérations du 9 juin et 16 août 1911, du 13 janvier 1912.

⁶ Cf. Délibération du 13 janvier 1912.

⁷ Cf. Délibération du 3 avril 1912.

⁸ Cf. Délibération du 5 novembre 1912.

Ouverture, inauguration et réception définitive des travaux

La délibération municipale du 5 novembre 1912 indique que la construction vient d'être terminée et qu'une assurance contre l'incendie a été souscrite à compter du samedi 12 octobre. Pasteur va accueillir par transfert les sept classes de l'Ecole publique de filles qui étaient installées dans les dépendances de la mairie, rue des Arches. Comme il n'y a qu'une seule Ecole Primaire Supérieure pour les garçons à Montbrison, l'Ecole publique de filles comprend, en plus de ses cinq classes élémentaires, un Cours Supérieur et un Cours Complémentaire regroupant probablement en une classe trois divisions, comme en 1911-1912. Après les cinq classes primaires et avant l'entrée en Cours Complémentaire existe une classe de Cours Supérieur, accueillant les élèves âgés de 12 ou 13 ans et possesseurs du Certificat d'Etudes.

Du coup, les locaux de l'école, à une unité près, vont être occupés dès sa mise en service en janvier 1913. Le bâtiment comprend huit salles de classes, un hall d'accueil et les trois parties qui lui ont conféré sa marque architecturale : un perron s'étendant au Sud-Est en larges marches disposées en espace semi-circulaire, un préau sous-tendant une terrasse par deux colonnes légères et à l'Ouest, en vérité la réalisation la plus frappante, la terrasse infléchie en arc de cercle qui a sans doute plus abrité les jeux des élèves que les rêveries ou les échanges des enseignantes. Les salles sont spacieuses, soit carrées 7,2 X 7,2, soit nettement rectangulaires 8,4 X 6, et surtout très hautes de plafond, 4,25 m au rez-de-chaussée. Dans sa séance du 11 novembre 1912, le Conseil municipal décide de les équiper d'un système d'éclairage qui, d'après le choix, **"donne avec le moins de frais les meilleurs résultats"**, c'est-à-dire deux lignes de lampes... de vingt-cinq bougies. C'est encore là un système moderne, puisque l'électricité ne sera substituée au gaz à l'Ecole Primaire Supérieure qu'en 1931 (délibération du 1er septembre 1931).

La réception définitive des travaux sera organisée le 30 avril 1913, suivant le procès-verbal dressé par l'architecte, Monsieur Bernard. Heureuse surprise ! Les dépenses faites sont inférieures de 5,83 % au projet et représenteraient en francs courants 1912 une somme approximative de 3 500 000 F. D'une manière plus significative, elles s'élèvent à 35 % du budget municipal de 1913, l'Etat ne subventionnant que le tiers de cette somme.

Le compte rendu de l'inauguration par "Le Journal de Montbrison" en date du 11 janvier 1913, est particulièrement élogieux : **"C'est une heureuse inspiration qu'a eue notre municipalité de faire coïncider l'ouverture de la nouvelle école primaire de filles avec la rentrée des vacances du jour de l'an. On ne pouvait trouver pour les maîtres et élèves, non plus que pour les parents, étrennes plus agréables et plus utiles. Aussi est-ce avec une véritable joie que les intéressées ont pris possession, le 3 janvier, de leurs locaux tout flambant neufs.**

Il y a de quoi. On imaginerait difficilement un établissement plus confortable et plus esthétique. Les salles d'étude et de récréation sont hautes et spacieuses, l'air y pénètre à flots par de vastes baies, la façade d'une élégance sans prétention complète harmonieusement la physionomie de l'immeuble qui se dresse, pimpant et gai, au milieu d'une place où l'école ne sera gênée par aucun voisinage trop rapproché."

Puis la polémique presque hebdomadaire du journal avec les opposants à la Municipalité, qui écrivent dans "Le Journal de Montbrison", reprend ses droits : "Nous ne saurions trop féliciter notre administration communale d'avoir si rapidement conduit à bien, sans vain bruit, ni tapageuse orientation, cette importante entreprise. Tandis que nos adversaires fermaient volontairement les yeux, accusant son inertie, elle travaille en silence à l'accomplissement de ses promesses. A l'heure dite et quand vient leur tour, tous les articles de son programme s'exécutent et nous pouvons constater aujourd'hui, une fois de plus, qu'une gestion sage et réfléchie n'a pas plus à chercher la réclame qu'à redouter la critique." On peut souscrire à la réussite de la réalisation : "Tout concourt dans notre école à faire de cette maison un modèle du genre."

On peut affirmer sans chauvinisme que l'Ecole Pasteur est le bâtiment institutionnel de Montbrison le plus moderne avec l'Hôtel de la Caisse d'Epargne, dû à l'architecte parisien Georges Gaudibert en 1911.

*

DEUXIEME PARTIE

REPERES POUR L'HISTOIRE
DE
PASTEUR

AVANT LA GUERRE DE 1914

Les Ecoles à Montbrison

L'Ecole Pasteur va rester moins de deux ans dans ses nouveaux murs. En 1912-1913, elle possède le plus gros effectif parmi les écoles de filles publiques ou privées, mais l'Ecole de garçons de Saint-Aubrin, malgré une classe de moins, compte une dizaine d'élèves de plus. Une école, comme celle du cloître Notre-Dame, étonne par son faible effectif. Reçoit-elle une population particulière ou bien était-ce sa fonction qui était sélective ?

Année scolaire 1912 - 1913¹

	Classes		Moins de 6 ans		6 à 13 ans		Plus de 13 ans		Total		TOTAL GENERAL
	Mat	Elém.	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
Ecoles privées											
Rue des Arches		2			30				30		30
19, rue du Collège		6	3		219		21		243		243
77, rue Puy de la Bâtie	1	7	5	24		133		32	5	189	194
Boulevard Chavassieu	1	6	18	28	3	158		1	21	187	208
Rue Cloître N. Dame		1				1		9		10	10
Place des Pénitents	1	2	2	3		33		10	2	46	48
Total Privé	3	24	28	55	252	325	21	52	301	432	733
Ecoles publiques											
Ecole annexe		2	3		70		3		76		76
Boulevard Lachèze		6	7		139		10		156		156
Rue du Collège		6 + 1		5		187		38		230	230
Sous/Total 1		14 + 1	10	5	209	187	13	38	232	230	462
Ecole mat Bouvier	3								80	53	133
Sous/Total 2	3								80	53	133
Total Public	3	14 + 1							312	283	595

L'enseignement public maternel et élémentaire comprend quatre écoles qui ne datent pas toutes des lois Ferry (1881-1882). L'école maternelle Bouvier a une origine ancienne. Créée en 1855 dans une aile de l'hôtel d'Allard, le musée actuel, elle passe du statut d'asile à celui d'école maternelle et est transférée place Bouvier². En 1891, Saint-Aubrin cesse d'être l'école communale de garçons de la ville, la loi Goblet du 30 octobre 1886 obligeant le gouvernement à remplacer tous les instituteurs publics congréganistes par des laïques dans un délai de cinq ans. La ville décide de construire en 1891, dernier délai, une école communale de garçons boulevard Lachèze, en lui donnant le nom de CHAVASSIEU, en mémoire de Jean-Baptiste CHAVASSIEU.

¹ Source : Etat de situation des Ecoles Primaires 1912-1915. Cf. Archives Départementales de la Loire, série T, cote 428.

² Cf. Joseph BAROU : "L'ASILE DE L'HOTEL D'ALLARD, PREMIERE ECOLE MATERNELLE DE MONTBRISON", Village de Forez n° 10, mai 1982.

député puis sénateur de la Loire (1814-1891). Il existe bien une autre école élémentaire de garçons, mais à vocation spécifique, intégrée à l'Ecole Normale, servant de lieu de formation aux instituteurs, en particulier par l'observation des classes des maîtres d'application et de leurs "leçons-modèles". Appelée ainsi Ecole annexe, elle compte deux classes pendant les années 1910-1920 avec un effectif de 60 à 70 élèves. L'école publique communale de Chavassieu ne sera en fait construite qu'en 1899 ; durant huit années, elle fonctionnera dans les locaux de l'Ecole Primaire Supérieure.

L'ancien site de l'école publique de filles, rue des Arches, ne doit pas être confondu avec celui de l'école libre Saint-Joseph, disparue vers 1930. L'école communale de filles était installée près des bains-douches, en face de la boulangerie actuelle des Arches, "dans l'aile Nord des Cordeliers"³. Nous verrons qu'au cours de la première moitié du XXe siècle, des classes de l'école Pasteur furent hébergées à plusieurs reprises dans ces dépendances de la mairie. A la création de Pasteur, il y a un léger tassement des effectifs, de même qu'en 1913-1914 et en 1914-1915, avec une structure curieusement inchangée de sept classes :

1911-1912 : 261 élèves
1912-1913 : 230 élèves

1913-1914 : 214 élèves
1914-1915 : 209 élèves

Ces effectifs sont transcrits en calligraphie soignée sur des états aussi développés que ceux d'aujourd'hui -49 colonnes sont à remplir- par l'Inspecteur Primaire, Monsieur CHASTEL, responsable de la première circonscription de Montbrison, c'est-à-dire des cantons de Boën, Feurs, Noirétable, Montbrison, Saint-Georges en Couzan.

Notons que la fonction scolaire de Montbrison s'affirme déjà. On peut le constater par la délibération municipale du 2 avril 1912 qui souligne la disproportion entre élèves montbrisonnais et élèves extérieurs à l'Ecole Primaire Supérieure de garçons : 39 de Montbrison, 112 d'autres communes. 30 viennent même des arrondissements de Saint-Etienne et de Roanne, 8 des départements étrangers, ... indications qui "**démontrent le caractère départemental, même régional de cet établissement**". L'internat et certains équipements techniques, la force électrique a été installée en 1912 dans l'atelier d'enseignement manuel, peuvent expliquer ce rôle attractif de la "Sup".

Les premières enseignantes de Pasteur

Quelles ont été les premières institutrices de l'Ecole Pasteur, du cours préparatoire, des deux cours élémentaires, des deux cours moyens, du cours supérieur et de la classe du cours complémentaire ? Madame Jeanne MERCIER, Directrice jusqu'au 31 décembre 1929 ; Mademoiselle Julie BESSON qui quitte l'école en 1913, Mademoiselle Emilie DE LESPINOIS qui a enseigné l'anglais jusque vers les années 1935, Madame Valentine MICHALON qui deviendra Directrice en 1930, Mademoiselle Marie-Félicie ROUX qui a précédé dans l'école d'une trentaine d'années Mademoiselle Marie ROUX dont nous reparlerons, Madame Mathilde LAFUMA mutée à Saint-Etienne en 1922, Madame Marguerite FAYOLLE, Madame Louise BOIREAU. Huit maîtres pour sept classes ! Ce ne pouvait être alors la satisfaction... d'une revendication syndicale. En fait, Mademoiselle ROUX était en 1912-1913 en congé d'un an. Madame AGRICOL, née HISSLER, elle aussi Directrice de Pasteur, conserve un souvenir de Madame MERCIER, enchanté et enchanteur. Elle fréquentait la maison de son père, Président du Sou des Ecoles et, vraiment, elle "**était une femme merveilleuse et une excellente musicienne**".

³ Cf. "MONTBRISON, promenade historique et sentimentale" Le Hénaff éditeur, page 86. Plusieurs vues de l'Ecole Pasteur et de Montbrison que nous présentons, sont extraites de cet album conçu par la section cartophilique du Forez philatélique.



Hôtel de Ville de Montbrison

A droite, l'aile où était établie l'Ecole Publique de Filles avant 1913
et où l'Ecole Pasteur se replea en partie pendant la guerre 1914 - 1918.

LA GUERRE DE 1914-1918

Remplacer les enseignants mobilisés

Cette guerre totale va décimer tous les corps professionnels. Il faut dès 1915 suppléer à l'absence des enseignants mobilisés. On prend les mesures palliatives suivantes :

- Les Directeurs déchargés de services d'enseignement prendront une classe.
- Des institutrices seront provisoirement détachées dans les Ecoles de garçons pour remplacer les instituteurs mobilisés.
- Les instituteurs réfugiés des départements envahis fourniront également un supplément de personnel.
- Des instituteurs intérimaires sont également recrutés.
- Dans les petites localités où l'instituteur est mobilisé, on regroupe les deux écoles en une école mixte comme à Bard, Chalain-le-Comtal, Magneux-Haute-Rive, Mornand, Roche-en-Forez.
- Dans les villes, on réduit également le nombre de classes au cours de l'année 1915. Les états administratifs de situation portent deux indications pour le nombre de classes, avant et après suppression d'une classe. L'école Chavassieu passe de 6 à 5 classes.

L'occupation des Ecoles

La guerre a modifié parfois les structures scolaires et elle a alourdi la tâche des enseignants pouvant rester en poste. Elle a également perturbé toute la vie scolaire par la réquisition d'écoles et par les transferts de locaux. Les transplantations d'écoles, dans des conditions très précaires, ont été si systématiques à Montbrison que leur souvenir s'est inscrit dans la mémoire collective et s'est transmis à une ou deux générations. Madame AGRICOL, institutrice à Montbrison Pasteur de 1947 à 1970, en témoigne ⁴ :

Gérard AVENTURIER :

D'après Monsieur JEAN qui est un spécialiste en la matière, un spécialiste des souvenirs scolaires -il a écrit un livre passionnant sur la question- il paraît que vous êtes la mémoire de l'Ecole Pasteur. Est-ce que vous pouvez nous rappeler dans quelles conditions s'est créée l'Ecole Pasteur ?

Madame AGRICOL :

L'Ecole Pasteur s'est créée en 1913 juste avant la Grande guerre. Elle est restée école de 1913 à 1914. Comme c'était une école très moderne à l'époque, elle a été hôpital militaire pendant toute la guerre. Alors les élèves qui étaient à l'Ecole

⁴ Il s'agit d'entretiens enregistrés au magnétophone.

Publique sont retournées sur la place de la Mairie et elles sont revenues à l'Ecole Pasteur en 1918.

Ces difficultés de repli et de réorganisation scolaires renvoient au moins à quatre domaines d'interventions : les réquisitions, les déplacements d'écoles, les indemnités, la remise en état des lieux occupés.

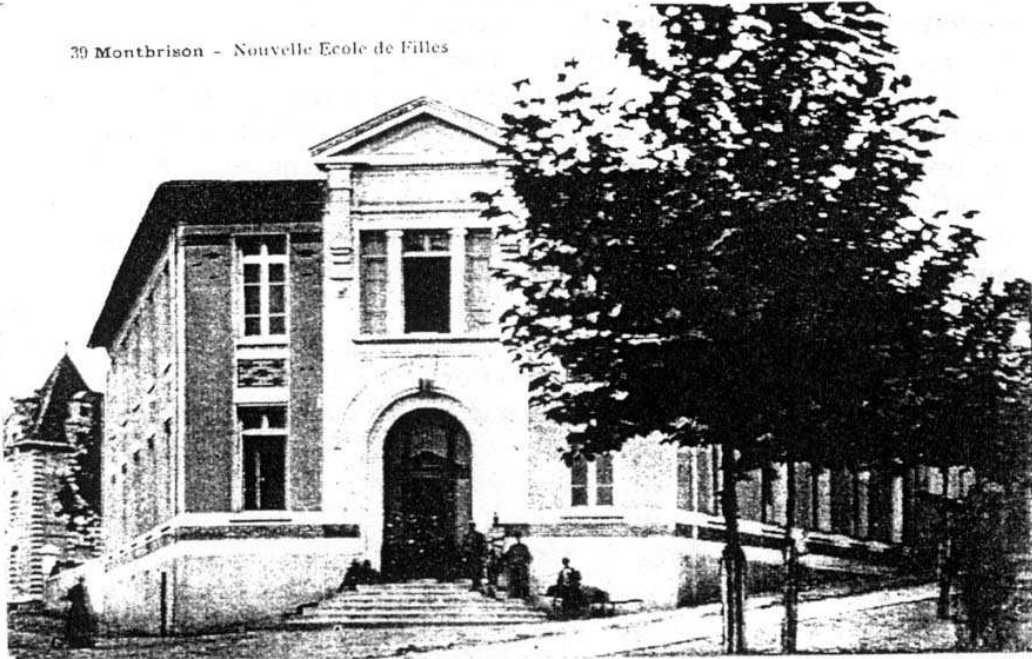
Dès le mois d'août 1914 -le 1er août a été le jour de la mobilisation générale- l'Ecole Pasteur a été occupée par la troupe. Il a fallu installer ses classes dans trois locaux "de fortune" comme dit "Le Montbrisonnais" du 2 janvier 1915 : à l'Hôtel de Ville, c'est un retour !, au Palais de Justice et au Cercle Républicain, où se trouvait la jeune Marguerite FOURNIER-NEEL. **"Ou il fallait renoncer à réouvrir ou se contenter d'une organisation défectueuse provisoire"** juge l'hebdomadaire. Il relève aussi que l'école Chavassieu n'a pas été plus heureuse : **"Si étrange que cela puisse paraître, elle abrite depuis cinq mois des prisonniers de guerre qui occupent la place des enfants. Les élèves ont dû être transférés à l'Ecole maternelle Bouvier qui s'est installée à l'étroit"** dans le local de l'Amicale Laïque. Quant aux bâtiments du Collège, Ecole Primaire Supérieure, ils ont été occupés dès le 9 août 1914 par une formation sanitaire, l'hôpital temporaire n° 16. Par suite de l'accroissement des blessés, une école comme Pasteur a-t-elle pu être transformée en hôpital militaire ? Son confort moderne plaide pour cette possibilité ; la surface moyenne de l'établissement, par rapport à un collège, représentait un handicap. La règle générale est que tous les bâtiments scolaires ont été réquisitionnés, puisque dès le début de 1915, l'Ecole Bouvier est occupée à son tour.

Loger les élèves devient un problème de plus en plus aigu. Nous le voyons pour les enfants de Pasteur à travers une délibération municipale du 8 novembre 1915 : **"L'occupation de l'Ecole de filles par l'autorité militaire a mis la municipalité dans l'obligation de trouver des locaux assez vastes et présentant les conditions d'hygiène requise pour que l'instruction y soit utilement donnée."** A cet effet, un projet de bail d'appartements situés au rez-de-chaussée d'une maison, 6, rue des Clercs, appartenant à Monsieur Marcoux Mathieu, avec entrée séparée pour la rue Saint-Pierre pour les professeurs, a été préparé. L'entrée des élèves se fera par la rue des Clercs. Le bail est signé pour un an du 1er octobre 1915 au 1er octobre 1916. Le rez-de-chaussée de l'immeuble comprend **"quatre pièces avec dégagements"** qui n'étaient pas assez vastes pour accueillir deux cents élèves. Sans doute, d'autres classes de Pasteur ont continué à fonctionner rue des Arches et peut-être au Palais de Justice. Le bail annuel s'élève à 300 F, soit 10 à 15 000 de nos francs, avec bénéfice ultérieur pour le bailleur de l'installation électrique. D'autres indemnités de location, l'une est servie à Monsieur Chambon, ainsi que l'augmentation **"considérable"** des dépenses de chauffage et d'éclairage doivent être supportées par la municipalité.

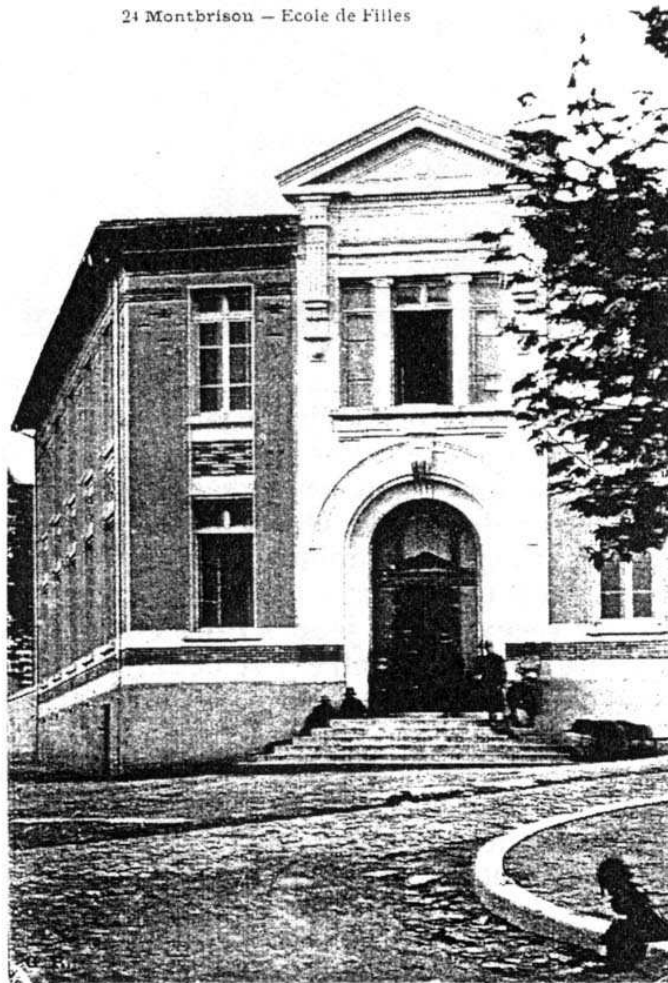
Le problème des indemnités d'occupation

La requête de l'autorité militaire est évoquée à travers la délibération municipale du 18 mai 1915. Les militaires **"trouvent exagérée l'indemnisation de 0,05 F par homme et par nuit à laquelle la Ville pourrait prétendre pour l'installation de la troupe dans les locaux ou édifices municipaux"**. La délibération éclaire bien aussi les nouvelles charges du budget scolaire. Non seulement, toutes les écoles publiques, le Collège sont occupés, mais aussi les Bâtiments des Etalons et celui des Serres du Jardin. L'internat de l'Ecole primaire Supérieure a été supprimé, **"et supprimée du même coup la redevance que versait à la Ville Monsieur le Directeur de l'Ecole, soit 2 000 F environ."** Le Conseil municipal va arguer du montant à sa charge **"des minutieux travaux de désinfection, de blanchissement et autres réparations toujours coûteuses qu'entraîne l'occupation des bâtiments par des troupes."** L'architecte-voyer a estimé ces travaux au moins à la somme de 4 360 F.

39 Montbrison - Nouvelle Ecole de Filles



24 Montbrison - Ecole de Filles



... Quand Pasteur était occupée par la troupe
en 1914 -1918

Alors, une discussion serrée va s'engager entre les autorités militaire et municipale. L'armée demande sinon la gratuité pour le logement des troupes cantonnées, du moins **"des conditions moins onéreuses que celles prévues par les règlements et les décrets."** Elle invoque les bénéfices apportés par les dépenses des soldats, le chiffre très élevé de l'indemnité pour une occupation prolongée et enfin elle fait appel aux sentiments patriotiques de la Ville. L'armée lui demande de **"ne point exiger des sommes qui grèveraient lourdement le budget de l'Etat."** La municipalité lui oppose le poids de ses dépenses extraordinaires : locations et suppléments de chauffage et d'électricité, nous l'avons vu ; et de plus, retrait de recettes, élévation des taxes de casernement à acquitter, traitements **"payés aux employés mobilisés et à leur remplaçants"**, subventions aux oeuvres destinées à secourir les malheureux. La seule augmentation de recettes est celle de l'Octroi. Donc, le Conseil municipal va exiger le paiement des indemnités dues sur les bases légales jusqu'au 1er avril 1915. Il est déjà dû dans les décomptes jusqu'au 1er février 1915, la somme de 3 579 F, soit 1 200 F **"pour l'Ecole Chavassieu pour l'occupation par les prisonniers de guerre"** et 2 379 F pour l'occupation de l'Ecole Chavassieu, de l'Ecole maternelle, de l'Ecole de filles, des Bâtiments des Etalons, des Serres du Jardin Public. Les deux parties vont trouver un accord. L'autorité militaire a produit un projet de bail **"où les clauses éventuelles sont laissées en blanc"**. Présidé par Maître Louis Dupin, premier adjoint⁵, le Conseil municipal propose de maintenir le principe de l'allocation, mais de la réduire **"dans d'assez larges proportions"**, jusqu'à 0,02 F par homme et par nuit, à partir du 1er avril 1915, avec **"un minimum de 50 F par mois et par bâtiment occupé"**. Ultime clause qui assure au moins 3 600 F par an et qui doit permettre de faire face **"aux travaux de badigeons, de peinture, de lavage et de réparation du mobilier"**, déjà inscrits au budget additionnel de 1916 :

Travaux Ecole de garçons du Boulevard Chavassieu	1 400 F
“ Ecole de filles	1 760 F
“ Ecole Bouvier	1 200 F
	<hr/>
	4 360 F

Premiers développements de l'Ecole

La directrice de Pasteur, Madame MERCIER, va se montrer plus active et plus entreprenante encore. Elle demande l'égalité de crédits pour les études avec l'Ecole Chavassieu ; ils sont portés de 150 F à 200 F par institutrice. Signe des temps, elle a sollicité l'ouverture d'une troisième étude surveillée, en raison **"du grand nombre de mères travaillant en dehors de chez elles"**. La fin des classes a lieu à 16 heures et certains enfants sont exposés à traîner dans les rues toute la fin de l'après-midi. Le 20 mars 1917, elle obtient un avis favorable de la municipalité pour **"ouvrir à son compte un internat pour recevoir des jeunes filles étrangères à Montbrison désireuses de suivre le Cours Complémentaire"**. A cet effet, elle a loué l'immeuble portant le numéro trois du boulevard Duguet, salubre, en bon état, à proximité de l'école.

Le 19 février 1918, elle présente une demande plus importante pour l'avenir ; elle souhaite créer un cours de sténodactylographie sur la destinée duquel nous reviendrons. La création du cours est inscrite par le Conseil municipal au budget additionnel de 1918.

⁵ Louis DUPIN exerça les fonctions de maire durant toute la guerre. Le maire élu, Monsieur RIGODON, ancien médecin militaire, bien qu'âgé de 66 ans, avait repris du service. CF. Claude LATTA : "GRANDE ENCYCLOPÉDIE DU FOREZ", Editions Horvath, p. 66.



Cours d'Enseignement Professionnel post-scolaire
dirigé en 1920 par Madame MERCIER, première Directrice de Pasteur.
Au centre, au second rang, Madame POURREYRON.
Aux extrémités du premier rang, Mesdemoiselles ROSE.

La première guerre mondiale a entraîné le déplacement de l'école Pasteur, compliqué l'organisation de la vie scolaire, mais elle n'a pas trop affaibli pour un temps ses effectifs et elle n'a pas freiné le développement naissant des structures du Cours Complémentaire. En revanche, elle a entraîné une baisse sensible des naissances qui pèsera d'abord à terme sur les effectifs de l'Ecole maternelle. L'école Bouvier passe de 3 classes et 124 élèves en 1913-1914 à 2 classes et 39 élèves à la rentrée 1921. Dans sa séance du 6 décembre 1921, la municipalité ne peut s'opposer à la suppression du deuxième poste d'adjoint. En Primaire, à Pasteur, l'effectif de 1914 à 1928 passera de 172 à, 95 élèves.

L'ENTRE-DEUX GUERRES : UNE EXTENSION DES BATIMENTS QUI A DEMANDE DIX ANS

Nouveaux projets de la Directrice

Madame Mercier continue à étendre les secteurs de formation après l'Ecole Primaire. Le 27 juin 1919, avec l'aval du Directeur de l'Ecole Normale de Montbrison chargé de l'Inspection Primaire, elle obtient la création d'un deuxième emploi au **"Cours Complémentaire de Jeunes Filles"**. La classe du Cours Supérieur dont nous avons parlé a été transformée en classe de Cours Complémentaire, lequel peut maintenant répartir ses quatre divisions sur deux classes. Le Conseil Municipal n'ayant pas d'indemnité à verser à une nouvelle enseignante puisque Madame Mercier prend en charge cette classe transformée, donna un avis favorable.

L'ambition principale de Madame MERCIER sera l'ouverture de cours d'enseignement ménager et professionnel pour les filles. Dans le sillage de la loi Astier (25 juillet 1919), promulguant l'organisation générale de l'enseignement technique, elle sollicite le 29 août suivant l'ouverture dans son école d'un cours pratique d'enseignement : couture et raccommodage, repassage, cuisine. Le **"peu d'élasticité du budget"** ne permet pas à la municipalité de financer la demande cette année-là. L'emploi d'une maîtresse de couture et d'une maîtresse de repassage sera subventionné, comme le souhaitait Madame MERCIER, l'année suivante par la Ville. Nous pouvons en suivre l'inscription régulière au budget selon des salaires annuels portés de 500 F à 800 F, puis à 1 000 F jusqu'à 1939.

Madame MERCIER tire encore mieux parti des dispositions les plus nouvelles de la loi Astier, celles qui prévoient l'obligation de cours professionnels. Ces cours doivent être gratuits et avoir lieu pendant la journée de travail à raison de quatre heures par semaine et de cent heures par an au minimum. Madame MERCIER en demande le fonctionnement le samedi après-midi ou le dimanche matin. Ils auront lieu finalement le samedi après-midi. Elle en précise l'orientation : **"apprendre la tenue d'une maison, l'entretien du linge, une cuisine saine et économique, des notions d'hygiène et de puériculture."** Elle donnera elle-même ces cours qui s'adresseront **"aux anciennes élèves qui ont quitté trop tôt l'école pour l'atelier et qui, hélas !, sont très mal armées pour la vie."** Elles apprendront ainsi à aimer la maison qu'"elles désertent trop volontiers", toujours selon les termes de Madame MERCIER ⁶. Le témoignage d'une de ses élèves, Madame POURREYRON, nous a été transmis par Madame LAURENT.

⁶ Lettre de Madame Mercier, lue lors de la séance du Conseil Municipal le 29 août 1919.

Gérard AVENTURIER :

Votre mère, Madame POURREYRON, a très bien connu Madame MERCIER, la première Directrice de l'Ecole Pasteur. Dans quelles circonstances ?

Madame LAURENT :

Ma mère a connu Madame MERCIER en allant à des cours en fin de semaine, le samedi après-midi, pour faire un petit peu de cuisine, pour apprendre le repassage, la couture. C'étaient des cours d'enseignement ménager.

Gérard AVENTURIER :

Ces cours étaient ouverts dans quel but ?

Madame LAURENT :

Ces cours étaient un peu des cours de rattrapage pour les enfants qui n'avaient pas suivi leur scolarité très tard, surtout avec la guerre.

Gérard AVENTURIER :

Apparemment sur la photo que vous m'avez montrée, elles n'étaient pas nombreuses.

Madame LAURENT :

Non, parce qu'il y a beaucoup de parents qui ne voulaient pas, ils estimaient que leurs enfants perdaient leur temps. Si elles restaient à la maison, elles travaillaient.

Madame MERCIER a été une organisatrice et avait une haute conception de sa mission. Les Palmes Académiques, en 1922, marqueront la reconnaissance des services rendus.

La réputation scolaire, sujet de débats

Dans bien des domaines, la vie scolaire de l'entre-deux guerres est relativement répétitive. D'année en année, le Conseil reconduit les subventions pour les cours de sténodactylographie (800 F), de comptabilité (800 F), d'anglais (800 F) et pour le laboratoire du Cours Complémentaire (500 F). L'adjudication des fournitures scolaires s'effectue auprès des libraires Potard, rue Martin Bernard, et Ribon, avec des marchés à peu près équivalents en 1934.

Sur le plan de l'enseignement, le crédit de réussite accordé aux écoles publiques de garçons par l'opinion offre des constantes. L'école annexe refuse régulièrement des candidats qui ont pu être placés en listes d'attente pendant deux ans. Madame AGRICOL relativise ces clivages de niveaux entre écoles, en refusant une hiérarchie aussi nette des opinions : *"L'Ecole Chavassieu n'était pas tellement cotée, et l'Ecole annexe était bien cotée. Les gens «bien» mettaient leurs enfants à l'Ecole annexe. Quand j'ai fait inscrire le mien à Chavassieu, le Directeur, Monsieur Faugère m'a dit : «Vous le faites inscrire à la "Chavasse". Vous savez que ce n'est pas l'école des gens «bien». - Alors, vous n'avez qu'à considérer que je ne suis pas quelqu'un de bien», je lui ai répondu. On habitait près de Chavassieu, j'ai mis mon fils à Chavassieu, il ne s'en est pas plus mal porté"*.

En fait, dès 1921, des classes d'application ont été créées à l'Ecole Chavassieu pour la formation professionnelle des Elèves-Maîtres, sur la demande de l'Inspecteur d'Académie. La municipalité donne le 24 octobre 1921 un avis favorable, même si elle redoute un transfert des maîtres d'application de l'Ecole annexe à Chavassieu. Chavassieu possédera trois classes d'application avant 1950, puis une quatrième après 1950 avec une structure de classe unique. L'école conserve trois classes d'application une dizaine d'années encore après le transfert de l'Ecole Normale de Saint-Etienne, en 1963⁷. L'Ecole de filles de Pasteur, sans concurrence dans l'enseignement public, n'a pas souffert de ce poids de l'opinion publique !

La Médecine scolaire, sujet de débats également.

Le bénéfice de l'Inspection médicale soulève d'autres divergences d'opinions. C'est une question qui va être débattue par intermittence au Conseil municipal pendant six ans. En février 1931, il décide de ne voter la contribution communale -3 F par an et par enfant d'âge scolaire, sur 11 F de coût- que dans la mesure où tous les enfants des écoles publiques et des écoles privées "**bénéficieront pour leur santé des mêmes examens médicaux**". Durant l'année scolaire 1931-1932, le service départemental de l'Inspection médicale scolaire continue à fonctionner uniquement dans les écoles primaires publiques. Le Préfet demande en novembre 1931 de préciser sa position à la municipalité qui revendique l'application de l'examen à tous les enfants, comme cela est pratiqué à Saint-Etienne ou à Lyon. Par suite de la décision du Conseil Général de la Loire, la mesure est étendue à tous enfants des écoles publiques et privées à compter du 1er octobre 1935. L'unanimité s'était manifestée au sein du conseil municipal dans l'opposition au Préfet, à l'exception d'une abstention. Mais les réactions aux rappels du Préfet avaient été parfois vives.

Qui doit payer le matériel d'enseignement ?

Par contre, il n'y a pas eu de divergences de fond quand l'Inspecteur Primaire, Monsieur GOBY, invite le 10 mars 1922 la commune à inscrire chaque année à son budget primitif "**l'achat et le renouvellement du matériel d'enseignement**". Ce n'est que le rappel d'une obligation, fixée désormais à cinquante francs par classe, consacrée à l'achat des nouvelles cartes de géographie, de matériel scientifique, d'objets indispensables à l'enseignement ménager. Le Conseil municipal fait remarquer que les demandes formulées par le personnel enseignant ont toujours été accueillies favorablement, que les sommes prévues au budget à cet effet paraissent suffisantes et qu'il serait superflu d'assurer chaque année une rubrique "**Achat et renouvellement du matériel d'enseignement**". Si les crédits ouverts paraissaient insuffisants, la Commission des finances pourrait les augmenter au budget additionnel.

Création des bâtiments annexes

1 - Construction sur la terrasse du bâtiment existant :

La principale raison de l'extension est naturellement l'accroissement des effectifs. En 1933-1934, Pasteur compte :

- deux classes de Cours Complémentaire : 50 élèves environ,
- une classe de cours Supérieur 1re et 2e années : 40 élèves environ
- cinq classes primaires : 210 élèves au 1er janvier 1934.

⁷ Renseignements qui nous ont été communiqués par un maître d'application, Monsieur Montel.

Création d'une classe à
l'École de filles

M. le Président donne lecture au Conseil du rapport établi par M. l'Architecte-Voyer et visant la création d'une classe de filles à l'École de filles. Ce rapport est ainsi conçu :

« A fin de l'année scolaire 1932. 33 Madame la Directrice de l'École de filles de la rue Pasteur a fait connaître à M. le Maire de Montbrison que le nombre d'inscriptions de nouvelles élèves devant fréquenter son établissement pendant l'année scolaire 1933. 34 était tel qu'il fallait prévoir l'aménagement d'une nouvelle salle de classe

« Nous avons étudié le projet qui vous est soumis ce jour pour avis, en nous inspirant de la moindre dépense à engager et sans aucune gêne, pour l'installation actuelle au moment de sa réalisation.

« Nous avons pensé que l'utilisation de la terrasse, en ciment armé, formant la couverture du pièce couvert donnait la solution la plus rationnelle, d'autant qu'en créant une couverture de même nature sur la salle de classe à édifier nous ménageons la possibilité de l'élévation de l'ensemble des bâtiments existants, s'il doit se réaliser un jour.

« La superficie de la nouvelle salle de classe est d'environ 70 m².

« Son plancher sera en parquet de sapin du Nord posé sur lambourdes et la couverture formera d'une vaste dalle en ciment armé susceptible de porter une charge permanente et uniformément répartie de 400 kgs par mètre carré.

« Une chape en ciment d'au moins 0,03 d'épaisseur assurera l'étanchéité complète de cette dalle dont le dessous (plafond de la salle de classe) sera traité comme un plafond ordinaire sur linteau.

« Par un dispositif de cloison l'accès à la salle de classe est assuré des deux côtés de la cage d'escalier au 1^{er} étage.

« Le nombre minimum d'élève sera de 45. Il n'est prévu aucune ouverture nouvelle dans les murs actuels mais seulement la transformation de deux fenêtres, prenant jour sur la terrasse, en placards.

Délibération du Conseil Municipal du 2 septembre 1933

donnant un avis favorable pour la construction d'une classe
sur la terrasse du bâtiment principal

Non seulement, l'école est copieusement remplie, mais les effectifs n'ont cessé de s'élever en particulier en Primaire :

en 1928 : 95 élèves
en 1930 : 124 élèves
en 1932 : 144 élèves

en 1933 : 188 élèves
1er janvier 1934 : 210 élèves

Alertée par Madame MICHALON, nouvelle directrice depuis 1930, le Conseil municipal propose en 1932 comme **“solution la plus rationnelle une construction sur la terrasse en ciment armé formant la couverture du préau”**. Les assises de la construction offrent toutes les garanties de solidité : charge uniforme de 400 kg par mètre carré, pignons en ciment armé **“immédiatement au-dessus des colonnes du rez-de-chaussée”**. Cette construction -75 m² pour un nombre maximum de 46 élèves-ménage la possibilité de **“l'exhaussement de l'ensemble des bâtiments”**. La Ville considère la dépense, 30 000 F, soit 110 000 F de nos francs, comme **“un sacrifice”**, si elle doit le supporter seule. Dans les séances du 2 septembre et 20 octobre 1933, après présentation des plans et devis estimatifs par l'Architecte-voyer, le Conseil décide de demander la subvention légale.

2 - La location d'un immeuble comme solution provisoire :

L'Inspection Académique prononce officiellement le 8 décembre 1933 l'ouverture de deux classes (7^e et 8^e postes d'adjoint) fonctionnant depuis le 24 octobre 1932 et le 20 novembre 1933. Pour leur mise en service, la Ministre de l'Education Nationale a donné le 7 novembre 1933 une autorisation particulière. A la rentrée suivante, le 10 juillet 1934, les augmentations annoncées sont de plus 12 en Primaire, de plus 8 au Cours Supérieur 2^e année et de plus 10 au Cours Complémentaire, soit des effectifs respectivement de 222, 30 et 60 élèves. La dernière classe créée, la neuvième effective, pourrait selon l'Inspecteur être installée **“dans une maison de location sise tout près de l'école”**, en même temps que deux salles d'enseignement scientifique et d'enseignement ménager, confisquées pour les deux ouvertures de classes. Le Sous-préfet fait pression sur la Maire de Montbrison et indirectement sur son Conseil en lui demandant d'apporter son aide **“à la directrice, au personnel enseignant et au bien-être des enfants”**. Le Maire ne lui a-t-il pas signalé l'effort méritoire qu'avait accompli Madame MICHALON à la tête de l'école ?

En attendant de commencer les travaux d'agrandissement et la subvention de l'Etat, la municipalité se met à la recherche de locaux qu'elle trouve au 8 de la place des Pénitents, en face de l'école, chez Monsieur De CURRAIZE. Elle communique à l'Académie un devis d'aménagements de 26 141 F auquel il fait ajouter 5 500 F de location. L'Inspection d'Académie retourne le dossier avec avis favorable pour ce projet, mais avance plusieurs types de solutions définitives :

- celle qui consiste à construire trois classes élevées sur pylônes et formant préau ouvert sur le site de l'école,
- celle de la Directrice qui consisterait à surélever le bâtiment actuel et à faire ainsi quatre nouvelles classes,
- l'Architecte serait d'avis de construire sur un emplacement à rechercher et où les classes pourraient avoir les dimensions réglementaires.

La municipalité renvoie, dans sa séance du 31 octobre 1934, l'avance de ces divers projets aux Commissions des Travaux et de l'Instruction Publique.

3 - Le retour à la case "Mairie" :

Dans la réunion municipale du 5 juillet 1935, la solution provisoire de la location dans l'immeuble DE CURRAIZE, trop vaste, est abandonnée. Elle serait trop coûteuse **"en grosses réparations effectuées chez un particulier"**. La construction sur la terrasse de l'école qui diminuerait **"fâcheusement l'éclairage des anciennes classes"** est rejetée. Deux classes fonctionnent maintenant dans les dépendances de la Mairie. Aussi, la municipalité fait dresser rapidement les plans d'un **"pavillon"** placé dans l'angle Nord-Ouest de la cour. Bâti sur pilotis, il pourrait contenir trois ou quatre classes dont le dessous formerait préau. L'exiguïté de la cour nécessite la proposition d'une cour auxiliaire, sur la partie Ouest de la place Pasteur, **"séparée de l'école par une voie peu passagère"**. Plans et rapports sont envoyés au Préfet, comme ballons d'essai pour sonder l'attitude de l'académie vis-à-vis d'un projet qui n'a pas sa préférence.

L'agrandissement semble s'engager lentement le 8 juillet 1936, soit un an après l'envoi de l'avant-projet ; l'adjudication est lancée pour la somme de 224 245 F. En septembre, l'autorisation de travaux n'est toujours pas signée ; la Mairie estime que **"depuis longtemps, elle a pris les devants"**.

Le 12 décembre 1936, le Maire expose au Conseil les motifs du retard apporté à l'exécution des travaux d'agrandissement. Le Comité Départemental des Constructions Scolaires, se référant aux dernières instructions ministérielles en date du 24 août 1936, a demandé l'établissement d'un nouveau dossier en priant la Commission de rechercher une autre solution, **"notamment une construction sur un emplacement à proximité"**. L'incitation a pris allure de provocation. Le maire, Louis Dupin, adresse une réponse pleine d'amertume au Sous-préfet : **"Nous comptons entreprendre les travaux au premier jour et au lieu de procéder à cette construction, on démolit tout ce que la Ville avait fait aussi rapidement et convenablement que possible pour pourvoir à l'instruction des enfants. C'est décourageant vraiment d'être animé des meilleures intentions et de vouloir les réaliser."** En effet, une classe fonctionne toujours à l'Hôtel de Ville et une autre va être accueillie provisoirement dans un local destiné à la Justice de Paix.

Les échanges de correspondance vont enfin déboucher, probablement grâce à la médiation du sous-préfet, sur la constitution du dossier de subvention.

4 - La réalisation de l'extension :

Le 15 juin 1937, le Maire rappelle qu'une décision ministérielle a alloué une subvention de 111 500 F, soit 50 % du montant du devis des travaux. La Mairie procède à une nouvelle adjudication, mais supputant que certains lots ne seront pas adjugés, elle prévoit de faire appel à la concurrence et déjà... à une majoration de la subvention. A-t-elle fourni des devis minorés pour forcer la main des autorités de tutelle? Le 23 juillet, la municipalité enregistre que **"cette adjudication faite dans les termes ordinaires des adjudications au rabais, n'a donné aucun résultat, comme il fallait s'y attendre."** L'appel à la concurrence entraîne des relèvements de prix spectaculaires : 40 % pour la zinguerie-plomberie, 52 % pour la maçonnerie, 65 % pour l'électricité, 120 % pour le chauffage central. Augmentations qui élèvent le devis de 96 047 F.

ECOLE DE FILLES

REZ DE CHAUSSEE

Couvent

Grand

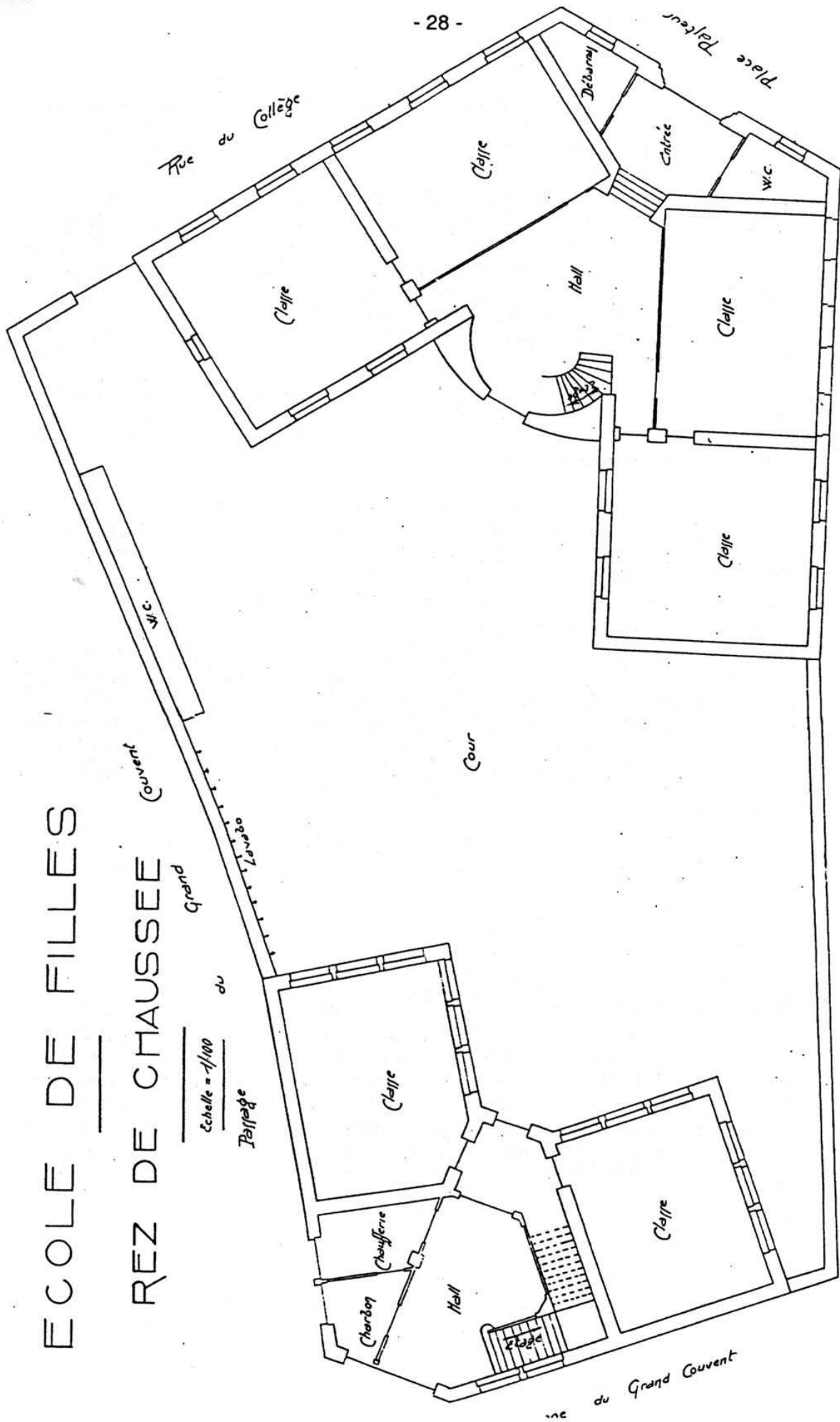
du

Passage

Passage

Echelle = 1/100

- 28 -



Rue du Collège

Rue Pasteur

Classe

Classe

Hall

Classe

Classe

Cour

Rue Pasteur

Classe

Chaudière

Chambon

Hall

Escalier

Classe

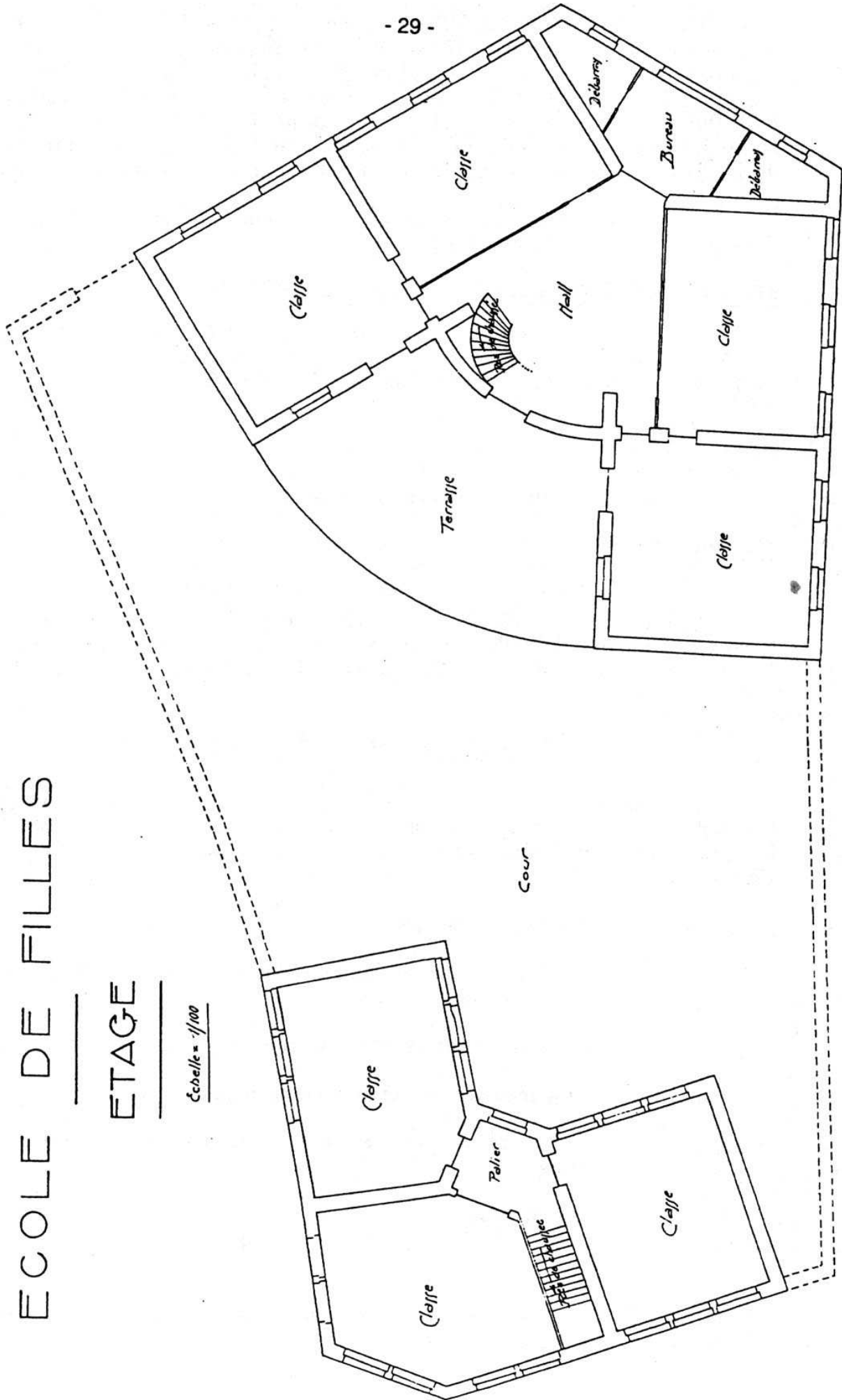
Rue du Grand Couvent

ECOLE DE FILLES

ETAGE

Echelle = 1/100

- 29 -



Finalement le Département et l'Etat acquitteront bien 50 % du devis définitif qui se chiffre à 320 292 F. La Ville contractera auprès de la Caisse d'Epargne de Montbrison un emprunt de 167 000 F à 4 %, remboursable en 20 ans. La fin des travaux de construction et leur réception définitive, le 8 juillet 1938, interviennent trois ans après la présentation du projet. L'ensemble des deux bâtiments est assuré pour 650 000 F. Les dépenses effectives pour l'agrandissement, 307 697 F, approximativement un million de nos francs, sont finalement inférieures de 4,4 % au devis, différence presque absorbée par l'achat d'un nouveau mobilier scolaire.

L'école compte maintenant six classes primaires. Madame MEYER nous donne l'organisation des dernières classes :

Madame MEYER, élève de l'Ecole Primaire de 1937 à 1940 :

- Comme maîtresses j'ai eu Madame LEVELUT, Madame GACON, Madame QUINET. Comme les élèves étaient très nombreuses, il y avait deux classes du Certificat d'études : l'une tenue donc par Madame QUINET, l'autre par Madame MOREL.

Gérard AVENTURIER :

Ces élèves avaient treize, et quatorze ans !

Madame MEYER :

Ah ! Non ! Ils étaient plus jeunes : onze ans et demi.

A la rentrée 1938-1939, l'Ecole Pasteur fonctionnera avec onze classes réparties sur deux bâtiments : huit classes dans l'ancien bâtiment, trois classes dans le nouveau bâtiment terminé en juillet 1938. Mais une classe doit de plus fonctionner à l'extérieur.

La dernière phase de construction

L'extension va vite se révéler insuffisante. Dès le début de la guerre, son vestibule doit abriter une classe provisoire, une seconde classe est installée "**dans l'ancien demi-local du Café de la Comédie, au-dessus de la salle de la Chevalerie**".⁸

Pasteur compte alors 13 classes :

- Un Cours Supérieur, faisant plus ou moins structure de 6e sans langue étrangère,
- trois années de cours Complémentaire : 5e - 4e - 3e
- une section commerciale à deux années,
- une classe d'enseignement ménager, en fait un local servant à cet usage,
- six classes primaires.

⁸ Renseignements communiqués par Monsieur MERLE, Président de la Commission de l'Instruction publique, au cours de la réunion du 4 juin 1941.

Madame René JOURDY, élève de Pasteur d'octobre 39 à juin 42, nous présente la topographie de ces classes :

“On accédait aux locaux par l'escalier qui donnait sur la place Pasteur. De cet escalier, on arrivait dans un grand hall, sur lequel s'ouvraient quatre classes : à droite, deux classes primaires ; à gauche, une classe commerciale et ensuite, une classe polyvalente qui servait de salle de chant, de couture, de repassage à toutes les classes. De l'autre côté de la cour, un couloir au rez-de-chaussée dans lequel fonctionnait une classe commerciale. De chaque côté de ce couloir, deux préaux, c'est tout ce qu'il y avait au rez-de-chaussée. A l'étage, en ce qui concerne la place Pasteur, au milieu, en face de l'escalier, le bureau de la directrice ; à droite, la classe de sixième, la troisième, la terrasse, la classe de quatrième, la classe de cinquième. Et de l'autre côté de la cour, à l'étage, il devait fonctionner deux classes primaires.”

En fait, il y avait trois classes primaires à l'étage -mais quelle mémoire après cinquante ans !- et une autre classe primaire à la mairie. En raison de la tendance à l'augmentation des effectifs, Madame l'Inspectrice Primaire souligne, le 10 septembre 1940, l'urgence de la transformation des deux préaux de l'aile Nord-Ouest en salles de classe. Les plafonds ne s'élèvent pas à la hauteur prévue par les normes, mais les superficies dépassent les moyennes exigées. On pourrait aménager dans les deux classes **“de très vastes baies, susceptibles de dispenser largement l'air et la lumière”**. La dépense s'élèverait à 20 000 F. Le Conseil municipal diffère toute entreprise de travaux jusqu'à ce que se confirme l'augmentation du nombre d'élèves.

A la fin de l'année scolaire, les effectifs globalisés pour les treize, en fait les douze classes atteignent 436 élèves. Le Maire invite le 4 juin 1941 la Commission de l'Enseignement à se rendre sur les lieux d'hébergement provisoire. Elle constate à l'unanimité que **“les deux locaux ne remplissent ni les conditions hygiéniques, ni les conditions matérielles pour obtenir un travail sain et profitable.”** La classe, place de la Mairie, n'est séparée de la Salle des Ventes que par une cloison en bois. Elle n'a aucune fenêtre du côté du soleil, mais **“une simple porte voisine de l'urinoir que l'on ne peut laisser ouverte à la belle saison”**. Les élèves sont obligées d'aller aux W. C. près des bains-douches : elles n'ont pas de cour pour jouer les jours de foire et de marché. La deuxième classe, créée depuis la rentrée 1939, est située dans le vestibule, au pied de l'escalier intérieur des nouveaux bâtiments de l'Ecole Pasteur. Elle est très sombre, sans fenêtres. Les élèves et les maîtresses, constamment dérangées par la navette obligatoire des élèves des trois classes, sont, **“les journées froides ou ventées”**, dans un véritable courant d'air. On a dû faire la classe le dernier hiver, pendant le terrible hiver 1940, avec des températures inférieures à 8°.

Après ce constat, la Commission de l'Enseignement ne peut que proposer la transformation des deux nouveaux préaux couverts en salles de classe, chacune d'une capacité de 35 à 40 élèves. Le Conseil municipal donne suite le 6 juin 1941 à ce rapport en chargeant Monsieur Palmier, architecte de la Ville, d'établir les plans et devis des travaux. Dès le 2 juillet, plans, devis et rapports présentés par l'Architecte-voyer sont approuvés. Les parquets seront posés sur des solivages sapin ; la hauteur des plafonds, tous travaux terminés, sera de 3 m ; chaque classe sera éclairée et aérée par six baies de 1,50 X 1,80. Le montant du projet étant de 60 000 F, la municipalité doit procéder à un emprunt de cet ordre pour couvrir la dépense. A la rentrée 1942-1943, l'école Pasteur compte en site propre son effectif maximal de classes, soit douze salles de classe et une salle spécialisée ; elle est dirigée par Mademoiselle VERNAT qui a succédé à Madame MICHALON à la rentrée 1941.

LA GUERRE 1939 - 1945

Les années 1940 - 1942

L'histoire de Pasteur va être atteinte par quelques soubresauts de l'histoire nationale, en particulier la structure du Cours Complémentaire. Ce secteur d'enseignement s'est développé de 1937 à 1942.

Mme COLOMB, élève du Cours Complémentaire de 1934 à 1937 :

Nos classes étaient au premier étage. J'ai connu deux directrices : Madame MICHALON qui enseignait les mathématiques et les sciences, Mademoiselle VERNAT, professeur de français, histoire, géographie, morale. Monsieur MICHALON, qui était le mari de notre directrice et professeur à l'Ecole Supérieure de garçons, venait nous donner des cours d'algèbre. Nous avions repassage et travaux manuels dans une salle du rez-de-chaussée, avec un professeur de couture et un professeur de repassage. Pratiquement nous n'avions que deux professeurs "principaux".

Mme MEYER, élève du Cours Complémentaire 1940 - 1944 :

La sixième n'était pas comme aujourd'hui, c'était une classe où il n'y avait pas de langue. Mon professeur y fut Madame ROZIER. Et ensuite, commençait le Cours Complémentaire uniquement avec des professeurs : Mademoiselle Marie ROUX, professeur de français, d'histoire et de géographie, Madame Irène CHARLES, Mademoiselle MERLE pour les sciences naturelles et les mathématiques. Ensuite, nous avons eu aussi Madame LE GRIEL qui venait de Saint-Etienne, Madame PACLET qui était professeur d'anglais, Mademoiselle BOUCHET qui faisait le français et l'anglais."

Madame CHARLES, entrée au Cours Complémentaire en 1940 et qui enseignait le français, l'histoire, la morale, nous signale que les effectifs sont devenus de plus en plus lourds : "On a eu jusqu'à 41 élèves par classe, on ne pouvait pas en mettre 42." C'est pourquoi le transfert du Cours Complémentaire va être sérieusement envisagé ! Les autorités dont Monsieur BONNET, Inspecteur Primaire de l'époque, s'intéressent au Cours Complémentaire de filles pour solliciter sa transformation en Ecole Primaire Supérieure à l'égal de celle des garçons. Son statut de Cours Complémentaire entraîne, nous le verrons, plus d'un inconvénient. L'Inspecteur invoque à l'appui de sa demande les réussites aux examens en 1941 : trois au Concours d'entrée à l'Ecole Normale, six au Brevet élémentaire et dix aux Brevet d'Enseignement commercial.

Un des effets de la politique nationale scolaire qui veut redonner toute sa place à l'éducation du corps va se faire sentir à Montbrison. Le 5 novembre 1941, le Conseil municipal décide l'aménagement d'un terrain scolaire provisoire à la Madeleine, à proximité du centre-ville. L'achat effectif du terrain à la Société Immobilière de la Madeleine, subventionné à 80 % par l'Etat, ne sera inscrit qu'au budget de 1944. Cet aménagement avait été décidé en application du décret du

18 juillet 1941 de Monsieur le Commissaire Général à l'Education Nationale et au Sport, Jean BOROTRA. Le champion de tennis présida aux destinées de ce Commissariat de 1940 à 1942. Il **“géra l'éducation générale et le sport, de manière que l'on peut qualifier de libérale”**, écrit à son propos Pierre GIOLITTO, auteur de l'HISTOIRE DE LA JEUNESSE SOUS VICHY.⁹

Pour la municipalité comme pour beaucoup, les temps sont difficiles. La chaudière du bâtiment principal de Pasteur est hors service. Elle est remplacée par une chaudière d'occasion, en juillet 1942, achetée à Monsieur FERRANT, Route nouvelle, pour 10 000 F.

Les années 1942 - 1945

On sait qu'une unité de la Wehrmacht s'est installée Saint-Aubrin, à partir de décembre 1942. Les bâtiments scolaires publics n'ont pas été occupés, si ce ne sont les nouveaux bâtiments de l'internat de l'Ecole Primaire Supérieure de garçons, requis à partir de décembre 1939 par l'autorité militaire française à usage d'hôpital temporaire.

L'Ecole Pasteur a vécu elle un certain afflux d'élèves réfugiées. Certaines sont venues de la ville voisine, de Saint-Etienne ; on peut le remarquer à travers les inscriptions du registre matricule. D'autres sont venues de régions bien différentes.

Madame René JOURDY, élève de 1939 à 1942 :

Oui, effectivement, il y avait pas mal de jeunes filles qui venaient de l'Est. Je me souviens de Villerupt notamment, parce qu'il y en avait plusieurs qui venaient de cet endroit-là. Je ne crois pas qu'on ait eu tellement de réfugiées à ce moment-là dans ma classe ; en tout cas, je n'en ai pas le souvenir. Par contre, plusieurs filles étaient des enfants des employés des Comptes Chèques Postaux de Lyon qui s'étaient expatriés sur Montbrison.

Gérard AVENTURIER :

Est-ce que ces filles étaient plus malheureuses que les autres ? Est-ce qu'on leur venait particulièrement en aide ?

Madame JOURDY :

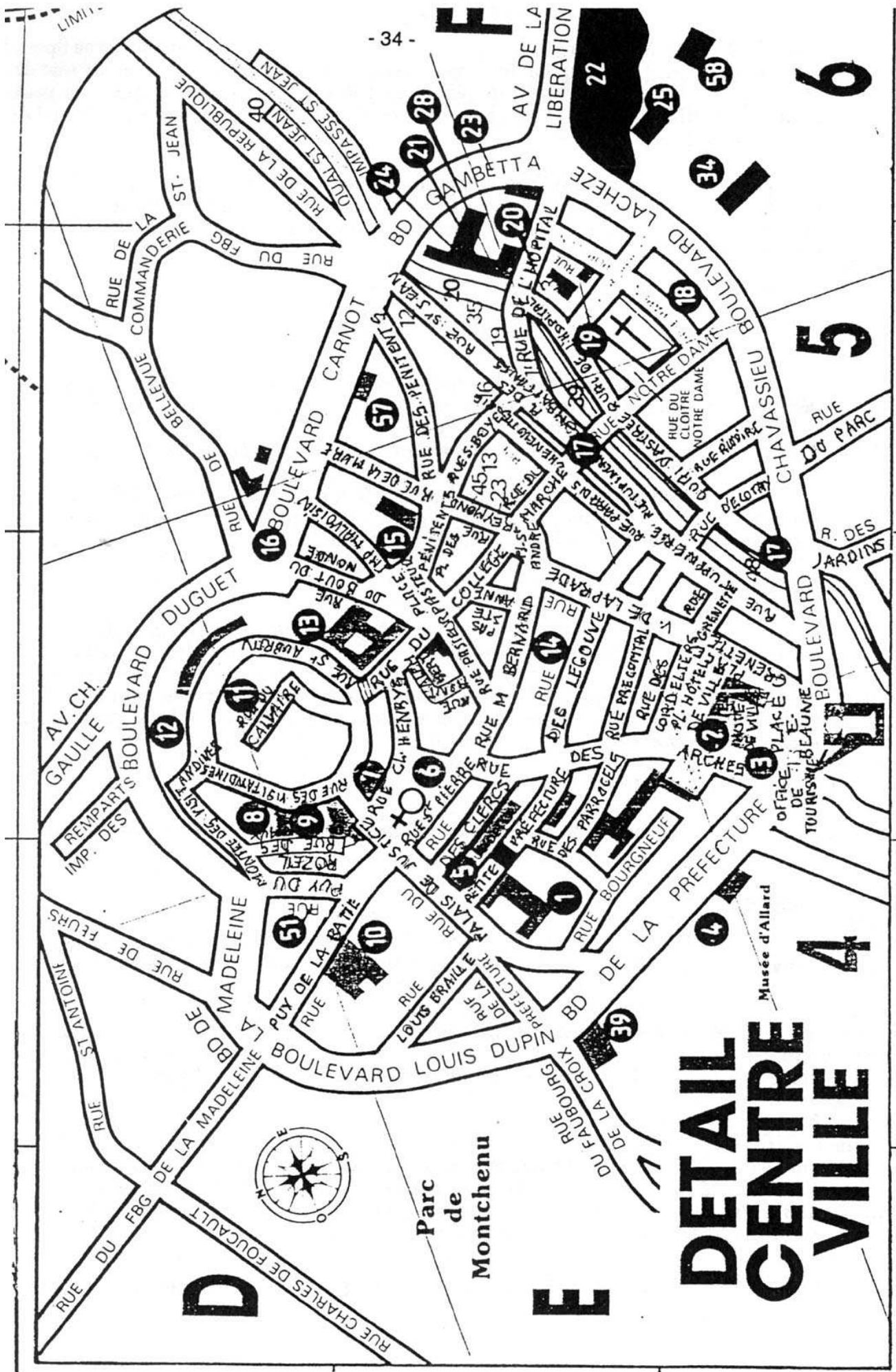
Je n'ai pas l'impression... Enfin, j'avais onze ou douze ans à l'époque, je n'avais pas l'impression qu'il y avait des filles malheureuses dans ma classe.

Dans sa séance du 21 juillet 1941, le Conseil municipal prévoit le départ des réfugiés de manière plus ou moins échelonnée. Les souvenirs de Madame MEYER, élève de 1937 à 1942, s'étendent sur une période de guerre plus longue :

Madame MEYER :

Les réfugiés sont venues de l'extérieur. Leur effectif a été très important à l'époque. Mais ce sont des gens qui n'ont fait que transiter un an ou deux ans par Montbrison, et puis, ensuite, en 1943, ils sont partis ailleurs. Je ne pense pas pour certains qu'ils soient restés jusqu'à la fin.

⁹ Cf. Pierre GIOLITTO : "HISTOIRE DE LA JEUNESSE SOUS VICHY", Editions Perrin, 1991, page 186.



DETAIL CENTRE VILLE

Parc
de
Montchenu

Musée d'Allard

4

5

6

D

E

F

LIMIT



63

4

3

2

1

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

Gérard AVENTURIER :

Et ces réfugiés venaient précisément d'où ?

Madame MEYER :

.... de la région parisienne. Je me demande s'il n'y avait pas des élèves de souche israélite. Est-ce qu'en 1943 elles ont changé d'adresse ?

Gérard AVENTURIER :

.... pour échapper à des poursuites, à des recherches.

Du point de vue matériel, le sort de plusieurs élèves et de leurs familles devient précaire. Le 15 février 1943, le Conseil Municipal vote une somme plus importante aux indigents, soit 6 000 F aux enfants des Ecoles publiques et 6 000 F à ceux des Ecoles privées, à répartir entre chaque caisse d'Ecole.

C'est la fermeture des Ecoles Normales qui a provoqué les conséquences les plus graves pour la vie scolaire montbrisonnaise. **"Filles putatives de la République, les Ecoles Normales doivent disparaître avec elle. Ce qui se fait par la loi du 18 septembre 1940"**, nous rappelle Jean GIOLITTO.¹⁰ Le 8 avril 1942, la municipalité prend acte que l'Ecole annexe devient école communale. Le 2 juillet 1942, elle examine le transfert du Cours Complémentaire de filles dans les locaux de l'ancienne Ecole Normale d'Instituteurs. Ce transfert est proposé par Monsieur l'Inspecteur Primaire, Monsieur BLANC, qui entend bien en faire **"une étape vers la transformation du Cours Complémentaire en internat, puis en Collège"**. Monsieur BLANC n'a aucune peine à démontrer que Cours Complémentaire et Ecole de filles de Pasteur sont à l'étroit, malgré la dernière extension en cours, et que **"l'ex-Ecole annexe est trop à l'étroit également, dans trois classes exigües, cette dernière refusant des inscriptions à chaque rentrée scolaire."** L'Inspecteur ne craint pas de développer tous les arguments : l'intérêt commercial, le commerce local se ressent de cette fermeture ; l'intérêt moral, **"il vaut mieux que les bâtiments de l'Ecole Normale soient occupés par des éducateurs que par l'armée"**. En conséquence, Monsieur BLANC demande le transfert du Cours Complémentaire dès octobre 1942 et l'installation de l'ex-école annexe de garçons dans les cinq classes du bâtiment annexe de Pasteur. On voit immédiatement quel genre de difficultés pourrait soulever le second transfert. La cour de l'Ecole de filles serait réservée à la nouvelle école de garçons, avec une entrée directe et indépendante pour ceux-ci. La place Pasteur continuerait à être utilisée comme cour de récréation, **"comme par le présent"**, par l'Ecole de filles. Et les W. C de la cour de Pasteur seraient partagés entre garçons et filles... **"avec l'établissement d'une clôture qui n'autoriserait aucune communication entre les W. C. de garçons et ceux des fillettes"**.

Le département n'a sans doute pas voulu céder **"dans des conditions avantageuses le bâtiment en bon état de l'Ecole Normale"** à la commune. Les plans de transfert de l'Ecole annexe et de sauvegarde contre toute intrusion à Pasteur de la mixité ne furent pas appliqués, l'Ecole Normale restant seulement occupée pendant toute la guerre par les trois classes de l'Ecole annexe, ramenée au rang d'Ecole communale.

¹⁰ Cf. op. cit. page 279

LES ANNEES 1945 - 1970

Les transformations du Cours Complémentaire

Le premier fait de cette période relativement calme fut le départ en 1951 du Cours Complémentaire pour les locaux du Château Lachèze, près de la gare S. N. C. F.. Le second fut la disparition de Mademoiselle VERNAT qui, d'après les souvenirs de Madame AGRICOL, "*se faisait un mauvais sang terrible d'aller au Château Lachèze*" ... où elle n'est jamais allée. Née avec le siècle, elle est morte presque avec le demi-siècle, le 24 novembre 1951. Cette date est portée affectueusement sur le registre de Pasteur. Mademoiselle Andrée MERLE, professeur de sciences dans l'établissement, prend sa suite en 1951 à la tête de l'école primaire et du Cours Complémentaire, poste de Direction qu'elle occupera jusqu'à son départ, en retraite, en 1967.

Madame COLOMB, élève puis Professeur du Cours Complémentaire de 1946 jusqu'à sa disparition :

- En 1946, le Cours Complémentaire était encore installé à Pasteur. Puis en 1951, nous sommes allés au Château Lachèze, avenue Alsace Lorraine. Et nous y sommes restés treize ans, jusqu'en 1964. En 1964, le Collège d'Enseignement Général -le Collège avait pris le nom de C. E. G.- s'est installé avenue d'Allard, dans un bâtiment neuf, à côté des usines Meudon. Et puis en 1967, il a fusionné avec l'Ecole Supérieure de garçons et donc, finalement, le C. E. G. est devenu C. E. S., Collège d'Enseignement Secondaire. Et il a occupé les trois bâtiments : le bâtiment neuf, avenue d'Allard, l'ancienne Ecole Primaire Supérieure qui s'appelait le Collège Mario Meunier et l'Ecole Normale. Le premier Directeur de ce grand ensemble a été Monsieur TAUZIA.

Madame CHARLES, enseignante au Cours Complémentaire de 1940 à 1966 :

- Il y avait la même organisation du Cours Complémentaire au Château Lachèze qu'à Pasteur : sixième, cinquième, quatrième, troisième. Mais la Directrice était logée, elle avait son appartement au Château Lachèze.

Remarquons que malgré toutes les transformations qu'a connues le Cours Complémentaire, il n'y a jamais eu à Montbrison d'Ecole Primaire Supérieure de filles, statut qui a fait défaut pour obtenir des créations de postes d'Etat dans certains types d'enseignement, commercial et ménager.

L'école primaire demeure une école prospère

L'Ecole Primaire demeure la seule et la grande Ecole publique de filles de la ville. Si elle a perdu le Cours Complémentaire, elle est toujours dirigée par la Directrice de cette structure et possède toujours dans ses murs, les classes du Cours d'Enseignement commercial. La composition du corps des institutrices reste très stable de 1955 à 1970.



Souvenir Scolaire
==== Année 1947 ====

Madame LAURENT, élève à l'Ecole Pasteur de 1953 à 1958 :

- A cette époque-là, j'ai le souvenir de quelques institutrices : Madame DICHAMP du CP, Madame CREPET devait faire le Cours Élémentaire 1^{re} année, Madame ROZIER devait faire le CE2, Madame THEVENET, Madame BUTAZZI qui s'appelait Mademoiselle DELAURENT. Et à l'étage, il y avait Madame AGRICOL, Mademoiselle GAY qui faisait la préparation à la sixième et au Certificat d'Etudes, Mademoiselle JAYOL...

Madame THEVENET, institutrice de 1957 à 1976 :

- Vers les années 60, j'avais avec moi au premier étage : Mademoiselle GAY, Mademoiselle JAYOL, "ces demoiselles" comme on disait, Madame AGRICOL, nous étions quatre. Et au rez-de-chaussée, Madame CREPET, Madame ROZIER, Madame ROBERT et une dame qui est partie tout de suite à la retraite.

Pasteur comptait alors neuf classes primaires, avec une classe qui n'a pas été nommée, la classe de perfectionnement de garçons qui a été ouverte par Monsieur René JOURDY en 1954.

Monsieur René JOURDY, titulaire de la classe de perfectionnement de 1954 à 1957 :

- C'est en octobre 1954 qu'elle a été ouverte, dépendante de l'Ecole Chavassieu, classe uniquement de garçons. Autant que je me rappelle, les élèves étaient testés par le professeur de psycho-pédagogie, de philosophie de l'Ecole Normale, Monsieur PIERRE. [Mais le recrutement s'était fait] sur signalement des instituteurs de l'Ecole Chavassieu, de l'Ecole annexe, peut-être de l'Ecole Saint-Aubrin. Je ne me le rappelle pas, parce que ce premier recrutement, je ne l'ai pas connu, j'ai pris la classe toute prête en octobre 54, si j'ose dire...

Gérard AVENTURIER :

- Quel était l'effectif à l'époque ?

René JOURDY :

- Quinze... Alors, par la suite, cet effectif a évolué, a fluctué jusqu'à dix-neuf... dans certains cas, parce qu'il y avait des urgences, des gosses qui arrivaient d'ailleurs par exemple., qu'il fallait prendre. Mais, enfin, on a essayé de se tenir à quinze ou à seize au maximum.

Quelques menus faits en guise de "miroir de l'époque"

Gérard AVENTURIER :

- Madame LAURENT, vous vous demandez dans quelle année on vous a distribué du lait. Alors je pense que c'était lié à une mesure de MENDES-FRANCE qui, en 1956, avait prévu la distribution du lait dans les écoles, en particulier pour combattre le penchant de certains Français pour l'alcoolisme et donc éduquer par prévention les plus jeunes. Comment se passait cette distribution de lait ?

Madame LAURENT, à Pasteur de 1953 à 1958 :

- D'abord, ça n'a pas duré très longtemps. J'ai le souvenir d'une année, seulement. On nous l'apportait dans de grands pots... On nous le distribuait l'après-midi.

D'autre part, la présence des garçons de la classe de Monsieur JOURDY a soulevé, signe de l'époque, bien des difficultés.

Gérard AVENTURIER :

- La nouveauté tout à fait révolutionnaire pour l'époque, c'était d'installer une classe de garçons et un maître homme dans une école de filles ; la germination n'est venue que longtemps après, une vingtaine d'années environ après. Comment cela s'est-il passé ?

René JOURDY :

- Il n'était pas question de mélanger des garçons et des filles. Cela voulait dire que les garçons devaient sortir en récréation quand les filles n'étaient pas dans la cour. Or, il y avait une récréation vers dix heures, vraisemblablement pour toutes les grandes classes de l'Ecole de filles. Et puis là, je crois bien me souvenir, les Cours Préparatoires prenaient deux récréations par demi-journée. Alors, il fallait que je calcule, que je fasse des récréations entre les autres.

Gérard AVENTURIER :

- C'était un vrai problème d'intervalles !

René JOURDY :

- Un vrai problème d'intervalles... avec plusieurs récréations courtes dans la demi-journée, avec deux récréations en essayant de ne pas être trop perturbant pendant ce temps, parce que les classes travaillaient.

Gérard AVENTURIER :

Et la situation ne s'est pas améliorée quand tu es passé au rez-de-chaussée et que tu as eu du bruit sous tes fenêtres...

René JOURDY :

Ça a été dur... puisqu'à ce moment-là, j'ai dû supporter toutes les récréations de filles sous mes fenêtres, c'est-à-dire pendant la durée du cycle des récréations. J'ai été bien content quand j'ai pu intégrer Chavassieu, j'étais à ma place finalement.

Gérard AVENTURIER :

C'était sa destination première ; la classe de perfectionnement de garçons n'était accueillie que provisoirement à Pasteur.

René JOURDY :

.... faute de place à l'Ecole Chavassieu où seul l'ancien bâtiment existait.

Madame MOULAGER prendra en 1958, à l'Ecole Pasteur, la charge d'une classe de perfectionnement composée exclusivement de filles. Cette période calme de 1945 à 1970 n'a été marquée qu'à son début et à son achèvement par la disparition de deux structures. En 1951, c'était le déménagement du Cours Complémentaire ; en 1968, c'était la suppression des "Fins d'Etudes".

Madame LIEBERMANN :

- J'ai fait un premier passage de 1967 à 1968 à Pasteur, où j'ai connu la classe de Fin d'Etudes. J'avais très peu d'élèves, je devais en avoir 17 ou 18. Et puis comme les classes de Fin d'Etudes ont disparu et ont été transformées en classe de transition, je suis partie un an à Saint-Etienne.

Le personnel du Cours Complémentaire et de l'Ecole Primaire, très stable pendant une vingtaine d'année, va se renouveler autour des années 1965-1970. Les départs en retraite vont se succéder : Madame CHARLES en 1966, Mesdemoiselles MERLE et GAY et Madame ROZIER en 1967. Mademoiselle ROUX en 1969, Mademoiselle JAYOL, Mesdames CREPET et AGRICOL en 1970, Madame AGRICOL a été la première Directrice, de 1967 à 1970, de l'Ecole Primaire devenue autonome par rapport au Cours Complémentaire du point de vue administratif.

LES ANNEES 1970 - 1985

Madame ARMAND succède en 1970 comme Directrice à Madame AGRICOL, entourée par ordre d'ancienneté dans l'école de Mesdames THEVENET, BON, MOULAGER, JEAN, JOANNIN, LIEBERMANN, JOUVE, BEDOIN et de Madame ROLLET en classe de perfectionnement. L'école, sereine, conserve dix classes. La période 1970-1985, plus mouvante que la précédente, va connaître diverses mutations pédagogiques et sociales.

Les réformes pédagogiques

Gérard AVENTURIER :

- Madame THEVENET, les relations étaient bonnes entre collègues, mais sans que vous ayez des échanges sur les méthodes pédagogiques. Ce n'était pas encore l'habitude.

Madame THEVENET, institutrice à Pasteur de 1957 à 1976 :

- Non, c'était pas encore l'habitude. On en a parlé davantage après, au moment où il y eut toutes ces transformations, par exemple les mathématiques modernes... J'ai essayé, j'essayais de moderniser mon enseignement. J'ai essayé de faire des groupes, mais c'était la pagaille. Il fallait d'abord avoir de bonnes conditions d'organisation matérielle. Et puis, je n'avais pas l'habitude, j'avais l'habitude d'une classe d'enfants sages, mais enfin, je l'ai essayé de tout mon coeur parce que ça me plaisait. C'était pas très facile.

Gérard AVENTURIER :

- C'était pas très facile et vous vous rendiez compte des difficultés de l'introduction des matières qu'on appelait "matières d'éveil", histoire, géographie, sciences. C'était difficile non seulement sur le plan de la transformation de la classe, mais aussi sur le plan des tâches à répartir entre élèves.

Madame THEVENET :

- pour faire travailler tous les enfants.

Les nouveaux programmes de mathématiques modernes ont été présentés dans les instructions du 2 janvier 1970. Les nouvelles instructions du Français, instructions dites FONTANET, du 4 décembre 1972, préconisent la pratique de la langue préalablement aux activités d'analyse : activités de communication orale, exercices structuraux, reconstitutions de textes. La phase la plus délicate à mettre en oeuvre pour les maîtres était l'articulation de l'expression "libre" de l'enfant avec les activités de correction et d'étude de la langue de façon à donner au Français un aspect global et complémentaire dans ses divers apprentissages.

Le choc de la mixité

Alors que les écoles géminées existaient en campagne, la mixité en ville ne fut établie que vers les années 1972 et suivantes.

Saint-Aubrin devint mixte en 1979, l'Ecole Pasteur en 1973. L'arrivée dans l'école des garçons va renforcer les effectifs à la rentrée 1973-1974 : 25 inscriptions de filles, en principe pour le Cours Préparatoire ; 71 garçons répartis dans tous les cours. Les premiers garçons inscrits sur le registre matricule dont AUMEUNIER Pascal, FOUGEROUSE Pascal, GRAS Philippe, PEILLON Joël, DAUREL Jean-Luc et CÔEFFE Philippe, fils du sous-préfet. Mais le principe de la mixité n'était pas bien reçu par tous.

Gérard AVENTURIER :

- Madame BEDOIN, vous avez connu la mixité vers les années 1973. Est-ce qu'elle était admise facilement ?

Madame BEDOIN, à Pasteur de 1970 à 1976 :

- Pas du tout, pas du tout et surtout pas par les collègues de Chavassieu, école de garçons à Montbrison depuis 1881. Nos collègues prétendaient qu'on allait vider les classes et les effectifs de Chavassieu. Et en réalité, la gémination s'est très bien passée. Pasteur était une école de filles avec un esprit, disons, de petites filles, un peu commères ; les garçons sont arrivés et l'esprit des classes, des enfants s'en est trouvé amélioré.

La création de l'Ecole du Chemin Rouge

L'ouverture de l'Ecole du Chemin Rouge en janvier 1974 ne pourra manquer d'avoir des retentissements sur les effectifs de Pasteur. D'ailleurs, les élèves des deux classes de Pasteur avaient été inscrits en octobre 1973, en prévision de leur affectation au Chemin Rouge.

Madame JOANNIN, institutrice à Pasteur de 1967 à 1973 :

- En 1973, on a demandé des volontaires qui voudraient bien se déplacer avec leur classe pour occuper les bâtiments qui s'étaient construits au Chemin Rouge. Donc, habitant à Beauregard, j'étais volontaire avec Madame LIEBERMANN, pour venir m'installer dans la nouvelle école du Chemin Rouge.

Madame JOANNIN et Madame LIEBERMANN rejoignent début 1974 l'Ecole des "Terres Rouges" comme s'obstinait à l'appeler l'Académie. Elles y retrouvent quatre maîtres de l'Ecole annexe avec leurs classes, Messieurs ARMAND, DUMAS, MASSACRIER et BON, premier Directeur de la nouvelle école. En 1974 - 1975, l'école du Chemin Rouge ouvrira une septième classe prise par Monsieur BRUNEL, actuel Directeur de l'établissement ; Monsieur TERRADE, maintenant Directeur de Chavassieu, succède à Monsieur ARMAND.

Les premières difficultés de recrutement

Une nouvelle Ecole élémentaire publique, à partir de 1979, l'école d'Estiallet, dirigée par Monsieur Roger FAURE, ouvre trois classes tandis que l'Ecole maternelle, avec à sa tête Madame BARRE en ouvre deux. Bien qu'elle ne bénéficie dans un rayon proche d'aucune école maternelle, pourvoyeuse en nouveaux élèves, l'école Pasteur va se maintenir sous la direction de Madame FAURE, de 1977 à 1983, à cinq classes plus une classe de perfectionnement. Avant elle, pour la première fois, un homme, Germain ROCHE, y a exercé les fonctions de Directeur de 1974 à 1977. Certaines traditions commencent alors à se perdre, comme celle de la Fête des Ecoles Publiques sur le stade de la Madeleine.

Madame Irène JOUVE, à Pasteur de 1968 à 1974 :

- La dernière fête sur le stade a eu lieu en 1974, c'est juste l'année où je suis partie. Nous avions à l'école au moins trois ou quatre classes qui participaient à des danses folkloriques costumées, parce que dans mes valises, j'avais pris des costumes du groupe que je dirigeais à Saint-Chamond.

Les difficultés de recrutement s'accroissent pour l'Ecole, surtout à partir de 1983. Sous la direction de Madame PICHON (1983-1985), puis de Monsieur NOVERT (1985-1989), l'école passe à quatre, puis trois classes ordinaires. Donnons une dernière liste des enseignants de cette époque

Monsieur OFFREY, à Pasteur de 1977 à 1989 :

- Pendant ces douze années, j'ai eu trois directeurs, Madame FAURE, Madame PICHON et Monsieur NOVERT. En général, les Directrices, comme Madame FAURE et Madame PICHON, faisaient le Cours Moyen 2e année. Au CM2, il y a eu aussi Mademoiselle COLLARD (Madame MAYNIEL), Mademoiselle BERGER, Monsieur TURNEL. En CM1, il y a eu Madame MARTINEZ, Monsieur GROS, Madame PERRIN, Madame CHAZELLE, Madame COUTURIER. En CE2, Monsieur NOVERT presque tout le temps ; en CE1, Monsieur BOYER, Monsieur NOVERT, Madame CHAZELLE et moi-même une année. J'ai presque fait toute ma carrière à Pasteur en Cours Préparatoire ; une année, j'ai fait un CP-CM1, structure curieuse!

En mars 1979, Madame Yolande PROST, femme du coureur automobile, fait un bref passage à l'école en qualité d'institutrice stagiaire.

LES ANNEES 1985 - 1993

Ces dernières années sont marquées par l'installation de l'Inspection Départementale et le déclin des effectifs, ce fait-ci facilitant cette réalisation-là.

L'Installation de l'Inspection de l'Education

Le siège de l'Inspection Primaire est alors situé dans les trois classes de l'ancienne Ecole annexe. Les effectifs du collège Mario Meunier dépassant avec la Section d'Education Spéciale 1 500 élèves, ces classes sont récupérées pour les cours du premier cycle. L'Inspection est transférée début novembre 1985 à l'Ecole Pasteur dans les bâtiments annexes. Quatre bureaux, ceux de Madame FAVERIAL, Messieurs LEMAITRE, FAUDRIN, VALFORT, AVENTURIER, sont installés au premier étage, avec une salle de réunions. Au rez-de-chaussée, prend place le Centre de Documentation et d'Information pour les maîtres de la circonscription, et en face, un restaurant scolaire qui y fonctionnait à partir des années 1978-1979.

Les services de l'Inspection sont logés d'une manière spacieuse et confortable ; les frais de transformation des locaux se sont élevés à 180 000 F. C'est un investissement qui fait de l'Inspection de Montbrison l'une des mieux installées et équipées de la Loire. Seule inconnue : l'Inspection n'a pas d'adresse officielle. Le passage entre la rue du Collège et la rue Pasteur est appelé par la tradition orale "Passage du Grand Couvent". Monsieur BOUNIARD, dans la séance du Conseil municipal du 30 décembre 1985, informe ses collègues que "dans le cadre du transfert de l'Inspection Primaire dans les bâtiments annexes de l'Ecole Pasteur, l'entrée de l'Inspection Primaire se trouve dans la rue située à l'arrière du tènement immobilier. Cette rue n'est pas désignée, et il propose de l'appeler rue Montalembert". La dénomination proposée est acceptée par l'ensemble du Conseil municipal.

Installée comme beaucoup d'Inspections dans une Ecole, l'Inspection de l'Education de Montbrison va devoir gérer des rapports quotidiens avec les maîtres proches.

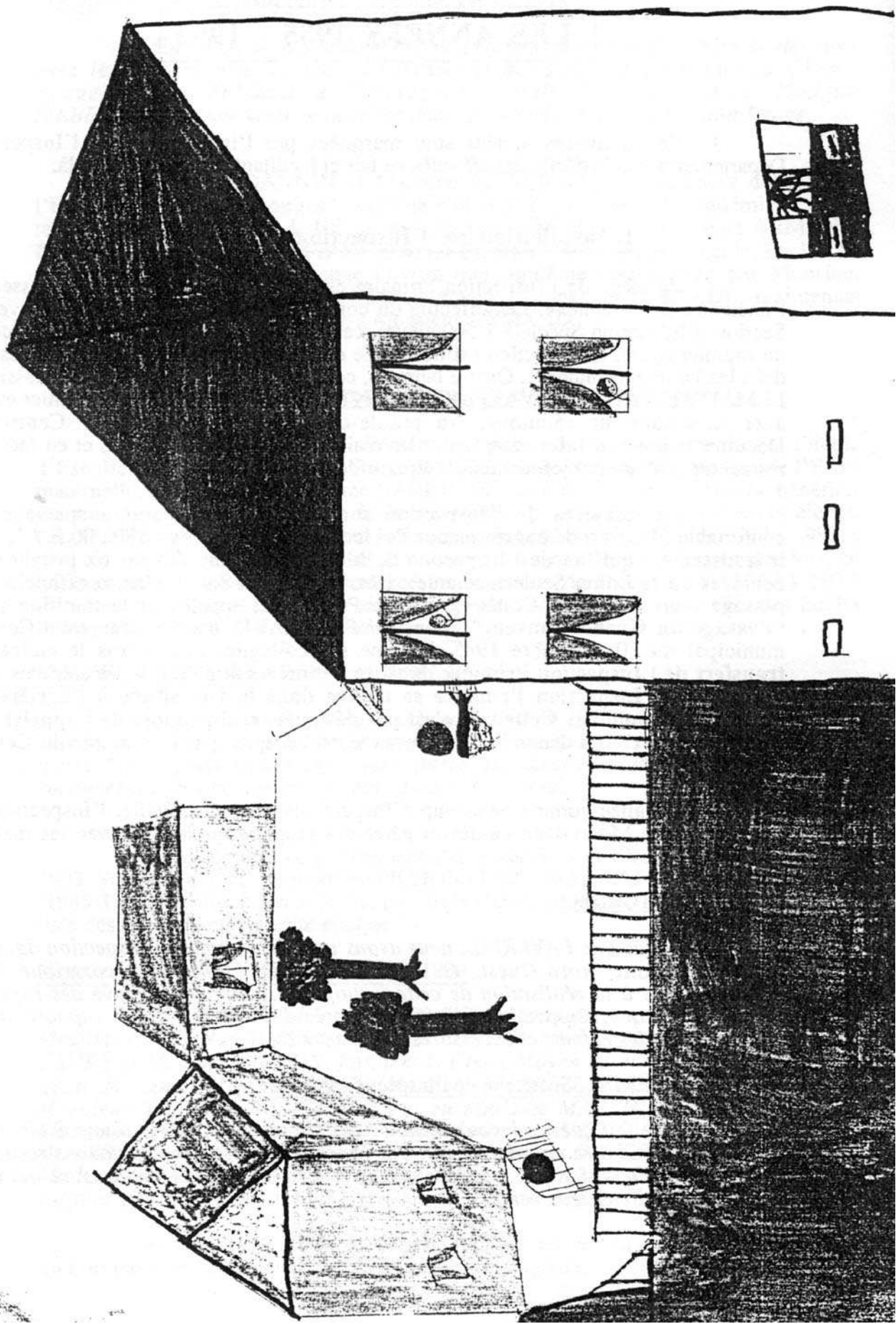
Gérard AVENTURIER :

- Madame FAVERIAL, nous avons installé ensemble l'Inspection dans les locaux de l'aile Nord-Ouest, en 1985. Vous avez largement contribué à la préparation et à la réalisation de cette installation. Vous avez trouvé des rapports nouveaux puisque l'Inspection s'installait auprès d'une école. Quels rapports avez-vous eus avec les enfants et les maîtres de Pasteur ?

Madame FAVERIAL, Secrétaire de l'Inspection Primaire :

- Le fait que les locaux aient été installés au sein même d'une école, nous étions pour ainsi dire en prise directe sur la vie de l'école. Nous pouvions recueillir sur place, à chaud d'ailleurs, les sentiments et les réactions des maîtres, ce qui était parfois riche d'enseignements.

Maxime



Cette promiscuité a-t-elle créé des rapports particuliers entre les Inspecteurs, Monsieur CANCADE (1986-1991), Monsieur GUILLAUMOND, actuel Inspecteur de la circonscription ?

Gérard AVENTURIER :

- Monsieur CHARRIER, les élèves et les maîtres vont rejoindre l'année prochaine l'Ecole de Chavassieu. Vous allez ne plus avoir le regard de l'Inspecteur Primaire sur vos fenêtres et sur vos classes. Est-ce une délivrance ?

Monsieur CHARRIER, Directeur de Pasteur depuis 1989 :

- Pas du tout, non pas du tout ! Je n'ai jamais senti la présence de quoi que ce soit au-dessus de nous ! Nous étions dans la cour comme si c'était une cour normale. Je ne me sentais de manière différente par rapport au Chemin Rouge ou ailleurs ; là, je savais que l'Inspection était là. Par nos comportements, et par les comportements de tous les membres de l'Inspection, nous avons eu d'excellentes relations.

L'introduction de l'informatique

Gérard AVENTURIER :

- Madame COUTURIER, vous n'êtes restée qu'un an à Pasteur, l'année scolaire 1985-1986, mais c'est une arrivée marquante sur le plan pédagogique, puisqu'elle a vu les débuts de l'informatique à Pasteur.

Madame COUTURIER :

- OUI, je faisais de l'informatique avec le conseiller pédagogique d'alors, Monsieur FAUDRIN. J'avais le CE2 - CM1, et on travaillait sur le "Logo". On faisait de l'informatique avec les CM2, avec la classe de Catherine COLLARD.

Gérard AVENTURIER :

- Qu'est-ce que vous rappellent ces premières pratiques de l'informatique ?

Madame COUTURIER :

- Les enfants étaient très intéressés. C'était une méthode nouvelle, ils étaient motivés et c'était, aussi, intéressant pour les maîtres de découvrir ce nouvel apprentissage.

Le site informatique, composé d'une tête de réseau et de six appareils, suivra la transfert à Chavassieu qui, équipé seulement de trois ou quatre ordinateurs, recueillera avec une certaine satisfaction cet ensemble. Le site était placé au rez-de-chaussée du bâtiment principal, à droite en entrant et à côté de la salle de cours de langue et de culture d'origine. Le rez-de-chaussée à gauche était occupé par la salle de rééducation psycho-motrice de Madame IMBERT et par la classe de perfectionnement de Monsieur Jean-Pierre MEYER. A l'étage, fonctionnaient aussi en 1992-1993, à droite, la classe de Monsieur CHARRIER (CP - CE1), à gauche, la classe de

Monsieur Jean-Pierre TRAPEAUX (CE2-CM1-CM2) et une bibliothèque d'école, nouvellement créée ; le fichier en a été établi par Monsieur Francisque MAYNIEL, titulaire-mobile rattaché à l'école. Ainsi, Pasteur termine son existence d'école propre avec deux classes ordinaires et une classe spécialisée.

Le reflux des effectifs

Comment l'Ecole Pasteur qui comptait encore dix classes en 1972 a-t-elle vu ses structures s'affaiblir ? Elle perd deux classes en 1974 avec l'ouverture du Chemin Rouge. En 1976, elle compte encore en plus de la classe de perfectionnement six classes primaires, les cinq cours habituels et un CM1-CM2. De 1977 à 1983, le nombre de classes primaires se maintient à cinq, avec un effectif d'élèves de 150 à 120 environ. En dix ans, de 1983 à 1993, Pasteur va perdre les trois quarts de ses élèves et trois classes en terminant à la fin de cette année scolaire présente avec deux classes ordinaires et trente élèves. La cinquième classe a fermé en 1984, la quatrième en 1989, la troisième en 1992.

Parmi une multiplicité de causes déclarées et latentes, retenons une analyse et une tentative d'explications :

Gérard AVENTURIER :

- ... Et pourtant, Madame FAURE, malgré la bonne entente dans votre équipe, la quantité d'élèves qui se maintenait, vous sentiez des menaces peser petit à petit sur l'école, notamment au moment de votre départ dans l'année 1983.

Madame FAURE, Directrice de 1977 à 1983 :

- Oui, il était très difficile d'avoir des élèves parce que l'Ecole Pasteur n'était fournie par aucune Ecole Maternelle. Alors, il fallait prendre un élève à Bouvier, un élève au Château Lachèze, deux élèves par exemple à l'Ecole Jeanne d'Arc, puis chercher de ci, de là, un peu partout. Il en venait aussi pas mal de l'Ecole maternelle Notre-Dame. Et on arrivait quand même par connaissance à avoir un certain nombre d'élèves. Les classes "tournaient", mais ça devenait de plus en plus difficile.

Gérard AVENTURIER :

- Donc à l'époque, vous aviez plus de 110 élèves dans les classes.

Madame FAURE :

- J'en ai eu jusqu'à 150. Et quand je suis partie, d'ailleurs, ça me tracassait énormément. Et on voyait que ça allait être de plus en plus difficile.

Gérard AVENTURIER :

Vous avez fait la proposition d'une classe maternelle intégrée à Pasteur, mais c'est une mesure qui n'a pu aboutir !

Certes l'Ecole Pasteur avait souvent connu des variations importantes d'effectifs :

- de sa création 1913 à 1928 : de 200 élèves environ à 95 élèves
- de 1930 à juin 1934 : de 124 élèves à 222 élèves,
- de 1971 à 1984 : de 260 élèves à moins de cent élèves.

Mais en ces dernières années, elle a subi ce qu'elle n'avait jamais connu, une hémorragie d'inscriptions ininterrompue et irréversible.

*

TROISIEME PARTIE

**PASTEUR A TRAVERS
SES STRUCTURES**

Classes primaires et Classe de Perfectionnement,
Cours Complémentaire, Cours d'Enseignement Commercial
et d'Enseignement Ménager

LES CLASSES PRIMAIRES

Regards sur le personnel enseignant

Rappelons ou découvrons tous les Directeurs de l'Ecole de janvier 1913 à juillet 1993 :

Directrices de l'Ecole Primaire et du Cours Complémentaire :

	1913 - 1929	Madame Jeanne MERCIER	
1er janvier	1930 - 1941	Madame Valentine MICHALON	
	1941 - 1951	Mademoiselle Isabelle VERNAT	décédée en 1951
	1951 - 1967	Mademoiselle Andrée MERLE	décédée en 1970

Directrices et Directeurs de l'Ecole Primaire :

	1967 - 1970	Madame Madeleine AGRICOL
	1970 - 1972	Madame Louise ARMAND
	1972 - fin 1973	Madame Marie-Louise BON
janvier	1974 - juin 1974	Madame Irène JOUVE
	1974 - 1977	Monsieur Germain ROCHE
	1977 - Toussaint 83	Madame Francia FAURE
Toussaint	1983 - 1985	Madame Andrée PICHON
	1985 - 1989	Monsieur Luc NOVERT
	1989 - 1993	Monsieur Marc CHARRIER

Pasteur a connu trois Directeurs et dix Directrices. Donnons aussi les noms des maîtres de la classe de perfectionnement avec quelques impasses dont nous nous excusons :

1954 - 1957	Monsieur René JOURDY (classes de garçons)
1958 - 1968	Madame Gisèle MOULAGER
1970 - 1972	Madame ROLLET
1972 - 1973	Mademoiselle Nicole MOYROUD (Mme COLOMB)
1973 - 1976	Madame Janine CHALAND
1976 - 1977	Monsieur Gilles SEVE
1977 - 1987	Madame Janine CHALAND
1987 - 1993	Monsieur Jean-Pierre MEYER

Les institutrices et professeurs qui ont accompli les plus longs services à Pasteur sont : Madame ROZIER 33 ans, Mesdemoiselles JAYOL, Marie ROUX et Andrée MERLE ainsi que Madame CREPET 29 ans, Madame MICHALON 28 ans.

Regards sur le recrutement des élèves

Ce recrutement, divers selon les époques, perçu différemment selon les points de vue des maîtres, ne s'est pas dégradé autant qu'on a voulu le dire ces dernières années, pour autant qu'on ne veuille pas ériger certaines origines sociales en handicaps scolaires.

Madame THEVENET, à Pasteur de 1957 à 1976 :

- On se rendait bien compte que les enfants des classes aisées ne venaient pas chez nous.

Gérard AVENTURIER :

- Vous avez eu la fille d'un sous-préfet.

Madame THEVENET :

- Vous voyez, ça m'a marquée... J'ai bien eu la petite fille d'un chirurgien de la Clinique Nouvelle. Mais, prioritairement, ces enfants ne venaient pas chez nous.

Tel est à peu près l'avis de Madame ARMAND pour les années 1970 - 1972.

Gérard AVENTURIER :

- Vous recrutiez les élèves dans quel quartier, sur quel secteur ?

Madame ARMAND :

- Dans tout le centre-ville. Nous avons des enfants de commerçants, ce qui est assez rare, nous avons des enfants d'ouvriers évidemment, de cadres moyens. Nous avons aussi quelques petites filles d'immigrés, en particulier quelques maghrébines, sans que cela soit péjoratif. Nous avons deux ou trois portugaises, une petite turque qui est arrivée, qui était ravissante d'ailleurs et qui servait d'interprète avec ses parents.

Même ces dernières années, il y a pu avoir de très bonnes classes.

Gérard AVENTURIER :

- Madame CHAZELLE, vous avez gardé un souvenir particulièrement positif et intéressé de l'année 1983 - 1984.

Madame CHAZELLE, en poste à Pasteur de 1982 à 1985 :

- J'avais des enfants de très bon niveau ; il y avait un milieu familial qui était bon : médecin, anesthésiste, professeur, instituteur. Et ça a été une année formidable... Et puis les élèves "poussaient". C'est sûr qu'on a fait beaucoup de choses que je n'ai pas refaites l'année suivante. Je n'avais pas dut tout le même milieu.

Gérard AVENTURIER :

- Et quel autre cours avez-vous fait à Pasteur ?

Madame CHAZELLE :

- La première année, j'ai fait le CE1, puis les deux dernières années le CM1, ce qui fait que la dernière année, j'ai retrouvé en CM1 la classe que j'ai eue au CE1.

Gérard AVENTURIER :

- Et comment les élèves vivaient-ils cela ?

Madame CHAZELLE :

- Moi, je les connaissais dès le départ et j'ai parfois été surprise. J'en avais pas un souvenir toujours très bon et là, ils s'étaient épanouis.

Pendant, les années 1985 - 1990, le recrutement a été dominé par une grande hétérogénéité.

Gérard AVENTURIER :

- Monsieur NOVERT, le recrutement des élèves se faisait, vous me disiez, dans des milieux sociaux relativement disparates.

Monsieur NOVERT :

- Nous avons des enfants d'intellectuels, médecins, professeurs de lycée, et nous avons aussi l'inverse, pas mal d'enfants qui venaient de l'extérieur, qui avaient été rejetés éventuellement d'autres écoles, qui étaient d'origines diverses telles que turque, portugaise ou un anglais pour une question de santé... Le niveau, reconnaissons-le, était très hétérogène forcément. Je crois que c'était la raison d'être de l'établissement et des maîtres qui y étaient.

LA CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

Il y a quarante ans

Pasteur a abrité provisoirement, de 1954 à 1957, une classe de garçons dirigée par Monsieur René JOURDY.

Gérard AVENTURIER :

- Tu as fait l'ouverture d'une classe de perfectionnement, qui avait un recrutement bien particulier, qui ne ressemblait pas à celui très organisé d'aujourd'hui. Quelles caractéristiques présentaient ces élèves ?

René JOURDY :

- Très hétéroclites... Les termes sont difficiles à employer, parce qu'employer les termes de débile profond ou moyen, de débile léger, c'est délicat. A l'époque c'était très chiffré ; le Binet-Simon, c'est un test de mesure du quotient intellectuel, c'est le premier qui a existé. Et alors, en dessous d'un certain Q.I., on

était considéré comme idiot ; au-dessus, imbécile ; au-dessus, débile profond ; un peu plus haut débile moyen ; un peu plus haut débile léger ; puis enfin, pas débile du tout, pour celui qui atteignait autour de 100... Si bien que j'avais des élèves qui avaient toujours à ce Binet-Simon, il faut bien le préciser, des Q. I. entre 45 et 50 et d'autres des Q. I. de 80. En fait, j'avais aussi bien des débiles que de simples retardés scolaires, de bons caractériels, on n'en gardait pas beaucoup dans les classes ordinaires ; et puis des dyslexiques...

Pour la période suivante, les critères d'entrée en classe de perfectionnement ne s'étaient nullement améliorés :

Gérard AVENTURIER :

- Vous m'avez dit, Madame MOULAGER, que la classe de perfectionnement a été un enseignement difficile à assurer, dans la mesure où vous n'étiez pas armée pour cette classe.

Madame MOULAGER, enseignante dans cette classe de 1958 à 1968 :

- Ah, oui ! J'ignorais même l'existence de ces classes, quand j'ai été nommée dans les classes de perfectionnement. Je n'avais aucune formation. D'ailleurs, les enfants étaient aussi mis là tout à fait arbitrairement, il n'y avait pas de commission médico-pédagogique. Au lieu d'en avoir une quinzaine, j'en avais plutôt une vingtaine.

Gérard AVENTURIER :

- Mais vous avez tenu le coup finalement dix ans ?

Madame MOULAGER :

- ...avec l'aide de Monsieur ROSE qui m'avait passé des documents. Monsieur ROSE était l'Inspecteur spécialisé pour les classes de perfectionnement; Il me maintenait chaque année, sans même que je le demande, parce qu'enfin il avait trouvé quelqu'un de stable pour le poste.

Gérard AVENTURIER :

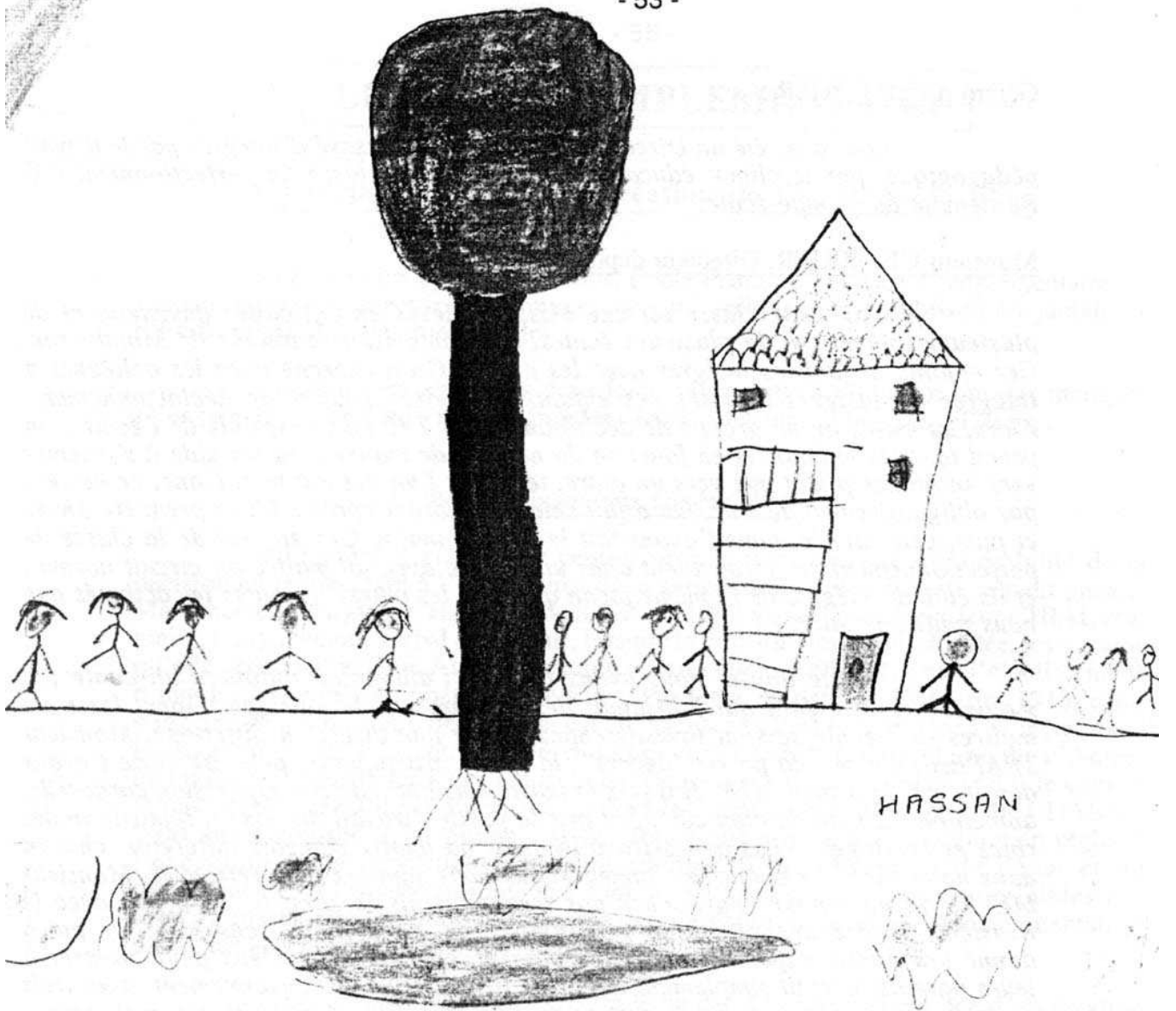
- Et j'imagine que c'est une expérience qui vous a servie par la suite dans une classe ordinaire.

Madame MOULAGER :

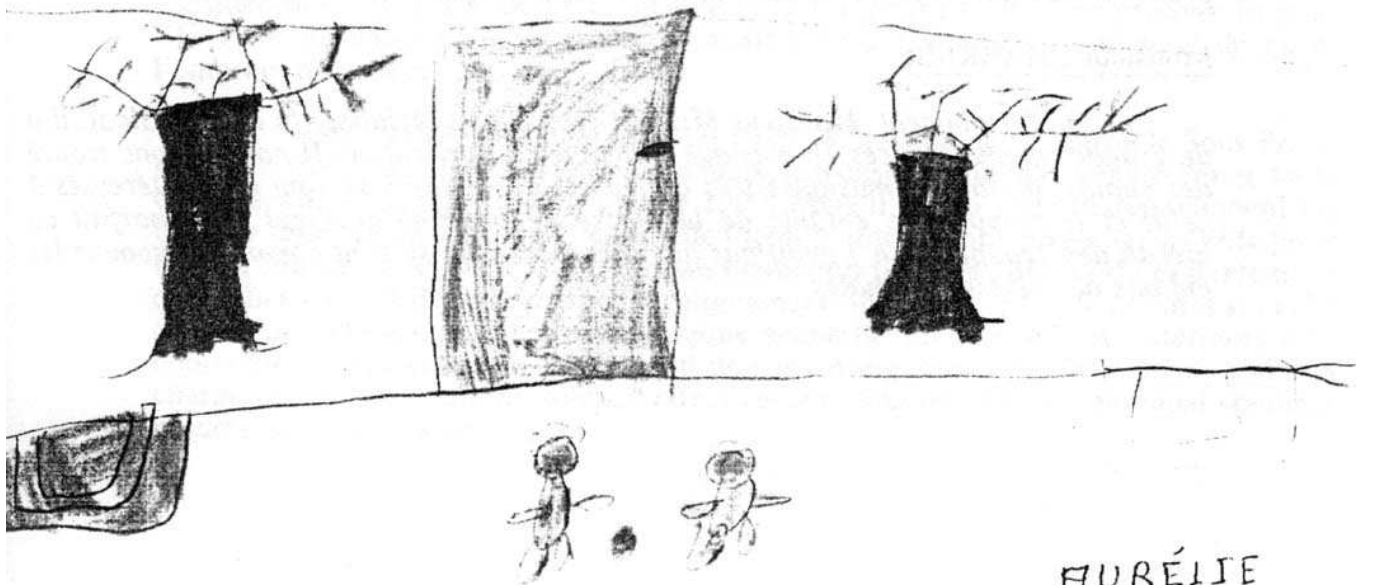
- Oui, cette expérience pédagogique est assez intéressante.

Aujourd'hui, en 1993

Dans l'Ecole Pasteur d'aujourd'hui, la classe de perfectionnement n'est plus isolée et bénéficie d'échanges pédagogiques dont rend compte le Directeur actuel, Monsieur CHARRIER.



HASSAN



AURÉLIE

Gérard AVENTURIER :

- Vous avez été un Directeur, je crois, qui a essayé d'intégrer par le travail pédagogique, par le climat éducatif, les élèves de la classe de perfectionnement à l'ensemble du groupe-école.

Monsieur CHARRIER, Directeur depuis 1989 :

- Oui, cette classe est une classe d'élèves en difficultés qui viennent de plusieurs communes, de plusieurs écoles, de Montbrison et autour de Montbrison. Ces enfants, il faut les intégrer avec les autres. On a cherché avec les collègues à intégrer à plusieurs reprises ces enfants dans des groupes de décrochage. Alors, qu'est-ce qu'un groupe de décrochage ? C'est l'ensemble de l'école ; on prend tous les enfants, et en fonction du nombre de maîtres, on les aide à s'orienter vers un atelier plutôt que vers un autre, tenu par l'un des maîtres. Donc, ce ne sera pas obligatoirement le leur. On a fait cela le vendredi après-midi la première année et puis, cette année, nous l'avons fait le samedi matin. Ces enfants de la classe de perfectionnement se retrouvaient dans un groupe avec un maître du circuit normal, et ils étaient intégrés de la même façon que tous les autres à toutes les activités que nous pouvions faire.

Cette année, nous avons terminé l'animation autour d'un conte ; il s'agissait d'un enfant qui fabriquait des instruments de musique. Donc, les trois maîtres de l'école se sont investis chacun dans une direction différente. Monsieur TRAPEAUX a pris la partie "décors", la partie artistique de peinture et de travaux des décors. Monsieur MEYER a pris la partie musique : danse, expression corporelle, animation. Et moi, de mon côté, j'ai pris la partie "travail du texte", répartition des rôles et bruitages. Nous avons travaillé trois ou quatre samedis différents, chacun dans notre coin. Le cinquième samedi, nous nous sommes déjà retrouvés, Monsieur MEYER et moi, pour coordonner nos travaux. Puis le samedi, on a fait avec le troisième maître une répétition générale. Enfin, on a filmé l'ensemble, ce qui a donné une cassette que les enfants se passent, emmènent chez eux pour montrer à leurs parents. C'était simplement le fait de travailler en décrochage, avec trois classes et trois maîtres, chacun faisant quelque chose qui était différent, mais tout le monde travaillait sur le même thème.

Gérard AVENTURIER :

- Ça a abouti donc à une production pédagogique qui, en même temps, a éveillé les enfants à différents domaines, artistique, manuel.

Monsieur CHARRIER :

- Absolument. Monsieur MEYER était plus spécialisé du côté musical, il a de grandes connaissances en musique africaine en particulier ; Il nous a donc trouvé des chants, plutôt des musiques très curieuses. Les enfants se sont bien intéressés à cela, et le travail des enfants de la classe de perfectionnement était parfait au niveau des groupes. Il n'y avait pas de différences ; ils se sont comportés comme les enfants des classes normales.

LE COURS COMPLEMENTAIRE

Un serpent de mer : la création de l'E. P. S. de filles

Pendant plus de cinquante ans, Ecole Primaire et Cours Complémentaire de Pasteur ont eu des directrices communes, ce qui implique que Montbrison n'a jamais eu d'Ecole Primaire Supérieure de filles

Pourtant, les tentatives pour faire naître cette structure n'ont pas manqué. Elles peuvent se répartir en deux grandes phases, chacune d'un style différent :

1 - De 1908 jusqu'aux années 1920 :

Municipalité et pouvoir central se renvoient déjà la responsabilité de la décision en la mesurant à l'importance de la subvention ou de l'investissement propre. Mademoiselle Virginie CHABAL avait pris en 1908 vis-à-vis de Monsieur CHIALVO, maire, l'engagement verbal de fournir, lorsque la construction serait décidée, les terrains qu'elle possédait avenue Alsace-Lorraine et qui étaient suffisants pour l'établissement d'une Ecole Primaire Supérieure de filles. Par lettre en date du 13 février 1913, cette personne demande à être délivrée de cet engagement. C'est la première à se lasser dans le dossier d'une E. P. S. introuvable, d'un projet qui, à la différence du mythe d'Antée, ne touchera jamais la terre des réalisations. Dans sa séance du 18 mars 1913, le conseil municipal décide qu'il n'y a rien à répondre à la sommation de Mademoiselle CHABAL **“qui agira comme il lui plaira”**. Il développe une argumentation déjà bien réglée : l'exécution de la construction est subordonnée à la subvention de l'Etat et du département, or les subventions de l'Etat sont fixées sur des bases trop faibles par rapport aux dépenses ; donc, le principe de la création dépendra d'une augmentation de la part apportée par l'Etat et le département.

Six ans auparavant, en 1907, la Ville de Montbrison avait décidé la création de cette Ecole Supérieure et avait invoqué pour son abandon les mêmes raisons. Plans et devis allaient être faits, les honoraires de l'architecte payés. Mais la contribution départementale, 8 100 F, insuffisante pour **“une Ecole devant servir uniquement aux enfants étrangers à la Ville”**, a tout condamné à l'échec. La comparaison avec l'importance et le mode de versement consentis pour la construction de l'E. P. S. de garçons, était par trop défavorable. La somme à engager était beaucoup plus considérable : 120 à 150 000 F au lieu de 30 000 F pour l'E. P. S. de garçons. Et pour l'E. P. S. de garçons, le département avait voté des annuités permettant de gager l'emprunt nécessaire.

1907, 1913, troisième refus en 1920. A la sortie de la guerre, le Sous-Préfet relance la question. Dans sa séance du 3 mars, le Conseil décide de prendre **“en grande considération”** la reprise du projet de 1907. Mais il attend que **“le département lui indique dans quelle mesure et de quelle façon il entend subventionner la Ville pour la création de cette Ecole qui intéresse beaucoup plus les enfants du département que celles de la Ville elle-même.”** L'alignement simulé de l'E. P. S. de filles sur celle de garçons est abusif : celle de garçons accueille 65 % d'élèves extérieurs à la commune en raison du développement de son enseignement professionnel. Mais les charges envisagées sont très lourdes effectivement pour un budget communal vraiment modeste à cette époque.

1948-49

Noël

1

Sujet 1 C'est la nuit du 24 Décembre.
Le père Noël va faire sa tournée.
Imaginez sur ce sujet, un petit
conte bien joli.

Oh! petits enfants, songez que,
pendant que vous dormirez,
le bon Noël va parcourir le
monde entier pour satisfaire
tous les enfants.

Vêtu de sa grande robe pourpre
bordée de fourrure blanche, char-
sé de sandales dorées, le père
Noël compte ses innombrables
jouets.

Cout y est, il va partir.

Regardez il attelle ses rennes
et fait un signe amical aux
anges qui l'entourent.

Il ferme à clef sa demeure féer-
ique, installe sa hotte et le

2 - Après 1940 :

On va chercher à opérer par voie de transfert ou de transformation. En juillet 1941, l'inspecteur primaire, Monsieur BONNET, invite le Conseil municipal à donner son avis sur le projet de transformation du Cours Complémentaire de jeunes filles en Ecole Primaire Supérieure. Plusieurs raisons plaident en faveur d'un statut mieux adapté : le Cours Complémentaire, qui comprend maintenant plus de 80 élèves, est réparti en trois années ; il obtient depuis plusieurs années de bons résultats aux examens et au concours : concours d'entrée à l'Ecole Normale, Brevet d'Enseignement primaire élémentaire, Brevet d'enseignement commercial. Le changement de statut permettrait à une Ecole Primaire Supérieure de filles **“de donner un enseignement général conforme à celui des lycées et des collèges et, à l'avenir, de concourir pour les classes de seconde des établissements du second degré.”**

En conséquence, les postes de professeurs d'anglais, au Cours Complémentaire, les deux postes de sténodactylographie et comptabilité pour l'enseignement commercial, ceux enfin de professeur de couture et de repassage pour l'enseignement ménager ne sont pas gagés sur des postes d'Etat. Ce sont des emplois municipaux, parfois subventionnés, dont nous suivons le financement par inscription aux budgets annuels successifs : de 1922 à 1939, les crédits pour les cours d'anglais passent de 150 à 800 F, pour les cours de sténodactylographie de 300 F à 800 F, pour les cours pratiques de comptabilité établis à 800 F à partir de 1932, pour les salaires de professeur de couture et de repassage de 500 à 1 200 F. Le Cours Complémentaire emploie à la fois un personnel d'Etat et un personnel municipal. Certains enseignants semblent avoir travaillé successivement sous deux statuts comme Mademoiselle DE LESPINOIS, ancienne enseignante d'Etat qui est rémunérée en 1940 par la Municipalité pour huit heures d'anglais données par semaine à la section commerciale.

Le 21 juillet 1941, la municipalité donne un avis favorable à la demande de l'Inspecteur pour la transformation du Cours Complémentaire en Ecole Primaire Supérieure de filles. Mais elle refuse sans nuance l'acquisition ou la construction d'un vaste immeuble liée à l'ouverture d'un internat, sans compter **“l'établissement de cuisines, réfectoires et dortoirs”**. Les locaux de Pasteur, dont la seconde extension est en cours, suffiront pour l'exercice scolaire.

Le problème va se présenter très différemment en 1942, un an plus tard exactement en juillet 1942. Le Cours Complémentaire peut être transféré dans les vastes locaux inoccupés de **“l'ex-Ecole Normale”**. Rappelons que le nouvel Inspecteur Primaire, Monsieur BLANC, essaie de faire avancer la transformation du Cours Complémentaire en Collège moderne ou classique de jeunes filles, par étapes : d'abord par la création de l'internat, puis par l'accession au statut de Collège. Pour l'internat, Monsieur BLANC souligne qu'il n'en existe aucun dans la région, que 27 élèves du Cours Complémentaire déjà prennent pension dans les familles montbrisonnaises et que ces élèves constitueraient le noyau de l'internat qui se développerait si le Cours Complémentaire était par la suite transformé en Collège. Monsieur BLANC met l'accent sur l'infériorité des structures dont souffrent les jeunes filles. L'Ecole Primaire Supérieure de garçons **“peut espérer une expansion en vue de la préparation au Baccalauréat 1re partie ; il n'existe rien de correspondant pour les jeunes filles ni dans l'enseignement public, ni dans l'enseignement privé. Montbrison et sa région ont évidemment intérêt d'un point de vue intellectuel, à l'ouverture d'un tel établissement.”**

Ce projet de création dans les locaux de **“l'ex-école normale”** d'un établissement secondaire de jeunes filles répond pleinement aux vœux de la Commission Départementale de l'Instruction Publique où siège l'adjoint au Maire,

Madame GAURAND. Elle n'a pas besoin, en Conseil le 2 juillet 1942, de stimuler l'approbation de ses collègues qui envisageait la concrétisation du projet pour le mois d'octobre suivant. On sait qu'un transfert ne pourra être entrepris et que le Cours Complémentaire continuera à unir sa destinée à celle de l'Ecole Pasteur.

Une structure disparue : le Cours Supérieur

Le Cours Supérieur était une structure située après le Cours Moyen 2e année et accueillait des enfants de 12 - 13 ans. C'était une classe d'accès au Cours Complémentaire, une sorte de sixième sans langue. Prenons le témoignage de sa représentante la plus ancienne.

Gérard AVENTURIER :

- Madame ROZIER, j'ai l'honneur d'interroger la Doyenne de Pasteur. Si vous me le permettez, je peux dire votre âge : 84 ans. Alors, c'est déjà le record pour les anciennes enseignantes de Pasteur. Et il y a un second record, c'est la durée de votre temps d'enseignement à Pasteur. Vous y avez exercé de 1934 à 1967, c'est-à-dire 33 ans. Vous avez enseigné au Cours Supérieur. Aujourd'hui, c'est un cours complètement disparu. Vous aviez des élèves de quel âge ? A quoi les prépariez-vous ?

Madame ROZIER :

- Elles avaient le Certificat d'Etudes et elles devaient rentrer au Cours Complémentaire, mais elles faisaient le Cours Supérieur entre.

Gérard AVENTURIER :

- Vous les prépariez, vous m'avez dit, à un concours bien difficile, le concours des Bourses 2e degré.

Madame ROZIER :

- Ce n'est pas toutes les élèves qu'on présentait aux Bourses 2e degré ; d'abord, elles n'y avaient pas toutes droit, mais enfin celles qu'on y présentait, elles y ont généralement réussi. Elles savaient bien lire, cela est sûr.

Gérard AVENTURIER :

- Non seulement lire, mais comprendre toutes les finesses du français. Vous me rappeliez un texte de Balzac, Eugénie Grandet où...

Madame ROZIER :

- où il fallait trouver tous les sens du mot "certain" dans le texte de Balzac, et c'était pas le même sens que dans la langue courante.

Gérard AVENTURIER :

- Et il y avait des problèmes compliqués ?

Madame ROZIER :

- Toutes les épreuves aux Bourses étaient difficiles. Il y avait des épreuves

de calcul, de français, de questions de dictée, de composition française... Il fallait que les gosses soient douées. Si elles n'avaient pas été douées du tout, on ne les aurait pas présentées.

Gérard AVENTURIER :

- Comment ces élèves étaient recrutées ?

Madame ROZIER :

- Il fallait qu'elles aient le Certificat d'Etudes. Les collègues des environs m'envoyaient de très bonnes élèves. Et puis il y en avait de Montbrison, les élèves de Montbrison venaient presque toutes au Cours Complémentaire faire leur Cours Supérieur. Mais pour celles des environs, les maîtresses n'envoyaient que leurs bonnes élèves.

Gérard AVENTURIER :

- Vous aviez des effectifs très élevés à l'époque ?

Madame ROZIER :

- Oh ! oui. On avait toujours plus de 36 élèves. Les corrections étaient longues, surtout qu'on leur faisait faire des devoirs de toutes sortes ; toutes les semaines, on faisait un devoir de calcul, de composition française et plusieurs dictées.

Une classe spéciale pour préparer l'Ecole Normale

Madame CHARRIER, élève de 1948 à 1953 :

- Il y avait une troisième, une classe de préparation à l'Ecole Normale où Mademoiselle MERLE donnait des cours à ses élèves pour essayer de les amener là aussi à être institutrices.

Gérard AVENTURIER :

- Beaucoup d'élèves du Cours Complémentaire réussissaient à entrer à l'Ecole Normale ?

Madame CHARRIER :

- Oui, beaucoup d'élèves passaient par l'intermédiaire de l'Ecole Normale. Certaines ont fait des études plus importantes, sont allées au Lycée et sont maintenant professeurs.

La sélection était rude, au moins aussi rude quelques années avant.

Madame JOANNIN :

- Je n'ai pratiquement pas quitté les bâtiments de l'Ecole Pasteur de 1936 à 1947. J'ai passé mon Brevet Elémentaire en 1946 et je suis restée dans ce qu'on appelait une troisième spéciale où on ne faisait que préparer le Concours d'entrée à l'Ecole Normale, avec une poignée de camarades. Six ont été reçues à l'écrit, ont été admissibles ; et nous sommes restées deux à l'oral pour entrer à l'Ecole Normale.



Souvenir Écolaire
==== Année 1949 ====

LE COURS D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

On peut se demander, avec le recul du temps, comment les classes d'Enseignement Commercial ont pu fonctionner, et pourtant elles ont bien fonctionné. On a déjà évoqué les difficultés pour mettre sur pied vers 1918 cette structure, la doter d'équipements et ... beaucoup plus tard d'enseignants d'Etat, pour l'installer entre 1932 et 1942 dans des locaux en nombre restreint jusqu'à devoir l'établir dans un hall d'entrée. Ce Cours Commercial continuera à remplir ses fonctions à Pasteur, après le départ du Cours Complémentaire au Château Lachèze et jusqu'au transfert de celui-ci avenue d'Allard. Madame Hélène CHARRIER, maître auxiliaire de l'enseignement technique qui enseignait les matières relatives au commerce, au secrétariat, nous rappelle que tout a été transporté - "élèves, classes, documents" - en 1964 rue d'Allard. C'est sans doute grâce à la volonté farouche des premières Directrices, Madame MERCIER, Madame MICHALON, Mademoiselle VERNAT, Mademoiselle MERLE et de leurs adjointes, que cet enseignement commercial a pu former aussi longtemps des élèves et les préparer au Brevet d'Enseignement Commercial. C'est là qu'on mesure combien le défaut de la structure d'Ecole Primaire Supérieure a compliqué leur tâche.

Histoire abrégée du Cours d'Enseignement Commercial

En février 1918, Madame MERCIER lui fait faire ses premiers pas en demandant la création d'un cours de sténodactylographie qui, plus tard, permettra à de nombreuses élèves **"de trouver à s'occuper soit dans les usines en construction, soit dans le commerce local."** Elle mesure déjà, tout en essayant de le franchir, l'obstacle représenté par l'absence d'Ecole Primaire Supérieure : **"Les cours de l'espèce ne figuraient qu'au programme des écoles supérieures, le traitement du professeur de sténographie serait à la charge de la Ville, mais l'on obtiendrait de l'Etat la remise gratuite d'une machine à écrire."** Madame MERCIER possède dans ses bagages, il vaut mieux, une personne qualifiée pour le poste : **"Madame GALICHET, professeur de sténodactylographie, consentirait à faire chaque semaine trois cours d'une heure, moyennant un traitement annuel de 300 F, qui est déjà celui payé par l'Etat au professeur faisant un cours semblable à l'Ecole Primaire Supérieure de garçons."** Le Conseil, dans sa séance du 19 février 1918, reconnaît le côté pratique de la demande, **"son utilité incalculable"** et décide la création à l'Ecole de filles d'un cours de sténo. Il vote à l'unanimité pour la personne qui sera chargée de cet enseignement un traitement annuel de 300 F et en inscrit la dépense au budget de 1918.

Ce sont les premiers fondements du Cours Commercial ; viendront s'y ajouter des cours de comptabilité, donnés également par un professeur municipal. Le 11 septembre 1932, le Conseil municipal vote une subvention de 200 F au titre du premier trimestre de l'année scolaire 1932 - 1933 pour participation au fonctionnement du cours de comptabilité à l'Ecole publique de jeunes filles. Les crédits annuels, équivalents pour les cours de comptabilité et de sténodactylographie, s'élèvent à 800 F.

Jusqu'alors, seuls fonctionnaient des cours et non des classes fédérées autour d'un Cours Commercial. Le 15 mars 1937, le Maire fait connaître au Conseil qu'il a reçu la visite de Monsieur l'Inspecteur des Services Techniques de la Loire et de Monsieur POIRION, Inspecteur Primaire, qui ont demandé à la Municipalité d'envisager la création à l'Ecole Publique de filles d'un cours d'enseignement technique, sténodactylographie, comptabilité. Le Conseil approuve le principe de la

création projetée. La section d'Enseignement Commercial est officiellement créée avec des professeurs de sténodactylographie, comptabilité, anglais, rémunérés ... par la municipalité ! L'acquisition de matériel est aussi à sa charge et pleine d'aléas : le 23 mars 1938, le Conseil décide l'acquisition d'une machine à écrire neuve pour 3 500 F et de deux machines d'occasion pour 2 500 F. Le 8 septembre 1941, le Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale alloue une subvention de 2 500 F à la Ville de Montbrison **"pour l'acquisition de matériel et d'outillage en faveur de la section commerciale"**, à condition que la municipalité consente à la même dépense pour le même objet. Cette subvention de 2 500 F va servir à un tout autre usage que celui prévu par la délibération du 8 septembre.

En effet, trois mois plus tard, le 23 décembre 1941, il va être examiné en Conseil municipal le recrutement d'un Professeur d'Enseignement Technique, officiel, diplômé d'Etat ou presque, Mademoiselle VERDIER, professeur stagiaire, titulaire de la 1re partie du professorat d'Enseignement Technique. C'est l'Inspecteur Primaire en poste, Monsieur BLANC qui a présenté le 8 décembre 1941 à la Commission municipale de l'Instruction publique, présidée par Monsieur MERLE, tout l'intérêt d'une telle nomination. En fait, l'Inspecteur vient également aménager une demande mal formulée de Mademoiselle VERNAT, la nouvelle Directrice de l'Ecole, qui a sollicité **"une augmentation de traitement pour un professeur débutant, traitement insuffisant pour vivre à Montbrison."** L'Inspecteur explique à la Commission qu'il s'agit bien plutôt d'une question de fond pour le Cours commercial de filles. Il rappelle que l'Enseignement commercial donné au Cours Complémentaire est entièrement à la charge de la Ville, selon la loi Astier (25 juillet 1919). Il comprend **"surtout la sténodactylographie, la comptabilité, la correspondance commerciale."** Or pour être bien enseignées, ces diverses matières doivent être confiées à des maîtresses spécialisées, **"ayant un sens pédagogique développé."** On ne peut se satisfaire de maîtresses improvisées, en songeant à l'avenir de cette section **"qui est appelée à rendre de très grands services à l'Industrie et au Commerce local."** L'Inspecteur Primaire, par des démarches personnelles, a pu obtenir la nomination d'un professeur, ancienne élève de l'Ecole Normale de l'Enseignement Technique qui possède la première partie du diplôme délivré par cette Ecole, Mademoiselle VERDIER. Mademoiselle VERDIER a été nommée au Cours Complémentaire comme stagiaire ; elle n'a pas droit à un poste de titulaire parce que l'école n'est pas une école d'enseignement technique. Payée comme stagiaire, elle subit par rapport à une titulaire un manque à gagner de 200 F par mois environ, soit 2 400 F par an. Le Conseil municipal affecte à ce financement, dans sa séance du 26 décembre 1941, les 2 500 F votés le 8 décembre précédent pour l'acquisition de matériel et encore inutilisés. Comme l'Inspecteur Primaire en formulait le vœu, le Cours Commercial va prendre de l'importance et il bénéficiera enfin **"de professeurs titulaires de l'enseignement technique"** entièrement rétribués par l'Etat.

Témoignages de quelques professeurs du Cours Commercial

Interrogeons quelques-uns précisément de ces professeurs de l'Enseignement technique. Madame COLOMB, professeur de 1946 à 1975 à Montbrison, donnait à Pasteur après 1951 des cours d'orthographe aux Sections commerciales. Evolution significative de l'enseignement technique qui a ressenti de plus en plus fortement l'attraction de l'enseignement général. Comme le constate Antoine PROST, **"les professeurs de l'enseignement technique redoutent de faire figure de parents pauvres ; ils tentent de prouver aux défenseurs des enseignements généraux que, de leur point de vue même, l'enseignement technique est estimable et dispense lui aussi une culture... On retrouve ici l'éternel problème de l'humanisme technique."**¹ Madame TERRADE rend précisément un vibrant

¹ Cf. Antoine PROST : "HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT EN FRANCE", Armand Colin, Collection U, page 314.

hommage au niveau de connaissances générales de ses anciennes élèves :

Gérard AVENTURIER :

- Madame TERRADE, vous avez enseigné en Section commerciale, à Pasteur, de quelle année à quelle année ?

Madame TERRADE :

- Depuis 1956 jusqu'à l'ouverture du Collège, avenue d'Allard. J'avais des cours à l'Ecole Pasteur et au Château Lachèze.

Gérard AVENTURIER :

- Cette section commerciale avait une configuration bien particulière ; vous prépariez à des examens spécifiques ?

Madame TERRADE :

- Au Certificat d'Aptitude Professionnel d'Employée de comptabilité, pour être aide-comptable.

Gérard AVENTURIER :

- Les élèves avaient quel âge et venaient de quelle classe ?

Madame TERRADE :

- Elles venaient de 5e, parfois de 4e. Les élèves avaient un niveau nettement supérieur à celui de maintenant, c'est incontestable. En principe, pour l'orthographe, il n'y avait pas de problème. Ils calculaient sans machine ; je pense que c'était mieux. Je me souviens du cours de math. où j'arrivais et où je disais : $1\ 457\ 250,40 + \dots$, et cætera ..., et en quinze minutes, les élèves faisaient leurs additions. Ils avaient un niveau nettement supérieur qu'on n'atteint plus même en B. E. P..

Gérard AVENTURIER :

- Il fallait avoir un bon éventail de compétences pour exercer cette fonction parce que vous enseigniez pas mal de matières.

Madame TERRADE :

- Oui, parce que sur Montbrison, à cette époque, comme j'étais professeur de comptabilité, j'enseignais aussi les mathématiques, les mathématiques financières avec les logarithmes, choses qu'ils ignorent maintenant ; ils ne savent pas se servir de tables de logarithmes. J'enseignais également le dessin parce qu'il n'y avait pas de professeur de dessin et que ça me plaisait. J'enseignais le droit également.

1918 : création d'un premier cours municipal ; 1932 : création d'un second cours municipal ; 1937 : institution d'un Cours d'enseignement technique d'une section commerciale ; 1941 : recrutement de professeurs de l'Enseignement technique. Le parcours d'obstacles du Cours commercial, à Pasteur, a été long et compliqué pour devenir un enseignement organisé avec des professeurs spécialisés nommés par l'Etat.

L'ENSEIGNEMENT MENAGER

Des Cours d'Enseignement Ménager ont été organisés à Pasteur sur une longue période depuis 1919, mais jamais l'Ecole n'a possédé une structure proprement dite d'Enseignement Ménager, si ce n'est pour les cours professionnels post-scolaires dont nous avons parlé. On retrouve le fonctionnement des Cours d'enseignement professionnel et ménager à travers trois délibérations du Conseil Municipal :

— Celle du 23 novembre 1920. Madame MERCIER a demandé le 29 août 1919 l'ouverture de cours professionnels **“aux jeunes ouvrières de la ville aussi bien qu'aux jeunes filles de la campagne qui y trouveront chaque semaine le complément d'instruction qui leur est nécessaire, se soumettant ainsi à la loi du 25 juillet 1919 sur l'enseignement post-scolaire.”** Il s'agit de la loi Astier qui envisage effectivement les cours professionnels comme un complément de formation et soumet la nomination des maîtres à l'agrément du Ministre, sur avis du Conseil municipal. C'est cet avis favorable que sollicite Madame MERCIER et qui est donné le 23 novembre 1920. A la suite de la demande de Madame MERCIER de 1919, la Municipalité a déjà accordé en 1920, sur son budget annuel, un crédit de 300 F pour une maîtresse de couture et la même somme pour une maîtresse de repassage. Madame MERCIER souhaite un nouveau poste, un emploi de maîtresse auxiliaire de coupe et de cuisine qui, aux termes des articles 57 et suivants de la loi du 25 juillet 1919, pourrait être payé par l'Etat. Ce poste d'Etat ne sera pas obtenu, malgré l'avis favorable donné par le Conseil à **“cette extension de l'oeuvre post-scolaire”** et les propositions de Madame l'Inspectrice.

— Le 25 mars 1922, le Maire informe le Conseil municipal que l'Enseignement ménager à l'école de filles rend de très grands services et, qu'à ce titre, la ville recevra chaque année une subvention de 1 000 F, somme qui servira à payer la maîtresse de repassage et la maîtresse de couture, à égalité de salaire. C'est une atténuation au refus de création de poste opposé par l'Etat en 1920. Le Conseil décide d'inscrire 1 000 F au budget additionnel de 1922 pour le paiement de ces deux traitements et décide de ne reporter chaque année cette somme au budget **“qu'autant que la subvention de l'Etat sera versée dans la Caisse municipale”**.

— Un pas important est franchi en 1925. La loi de finances du 13 juillet instituait une taxe d'apprentissage d'un montant de 0,20 % des salaires et payée par les entreprises. C'est doter l'enseignement professionnel de ressources propres qui dispensent la Ville de Montbrison de financer ces cours. Dans sa séance du 16 août 1931, le Conseil souligne qu' **“il est bien entendu que, comme l'indique la demande de la Directrice, Madame MICHALON, les professeurs qui donnent des leçons à ce cours professionnel seront rémunérés par le produit de la taxe d'apprentissage (loi Astier), versée par les assujettis.”** Le 9 février 1939, le salaire de Madame COURTADE, professeur de couture, et de Madame FECHE, professeur de repassage, est augmenté de 200 F et porté à 1 000 F, puis le 24 mai 1939 à 1 200 F.

*

QUATRIEME PARTIE

LE MILIEU DES MAÎTRES

Des équipes d'enseignantes soudées

A notre connaissance, les deux dernières générations d'enseignantes ont connu la chaleur de l'entente professionnelle et de l'amitié. Madame THEVENET, à Pasteur de 1957 à 1976, se plaît à affirmer que l'équipe d'institutrices des années 60 - 70 entretenait des relations d'entente, des relations "vraiment bonnes" en permanence. Elle était composée de Madame ROZIER, Madame CREPET, Madame ROBERT, Madame BON, Madame MOULAGER, Mademoiselle JAYOL, Mademoiselle GAY, Madame THEVENET, Madame JEAN, Madame AGRICOL. Madame THEVENET marque bien que ces relations de cordialité ne débouchaient pas sur des échanges pédagogiques... jusqu'aux débats en 1970 sur les mathématiques modernes.

Madame AGRICOL (1947 - 1970) et Madame JEAN (1961 - 1977) donnent aussi leur avis sur le climat relationnel.

Gérard AVENTURIER :

- *Quelle était la caractéristique de Pasteur ?*

Madame AGRICOL :

- *C'était une bonne école où l'on travaillait bien ensemble.*

Madame JEAN :

- *C'était vraiment une ruche pour moi ; c'est à la fois un compliment et un reproche parce que chaque maîtresse était dans sa classe du moment où elle arrivait jusqu'au moment où elle partait. Seule, la maîtresse qui était de service était dans la cour. En arrivant de Saint-Bonnet-le-Courreau, je croyais qu'on allait toutes se retrouver dans la cour et apprendre à se connaître. C'est pas du tout ce qui s'est passé. C'était comme ça. Pour ne pas oublier son service, on se transmettait la cloche. Je me rappelle, un jour, j'oublie de porter la cloche à Mademoiselle GAY..., c'était la plus grande classe, moi le C. P., la plus petite. J'ai dit à mon mari : "Nous allons porter la cloche." Et Mademoiselle GAY m'a dit ceci : "Si vous ne m'aviez pas porté la cloche, je ne faisais pas mon service demain."*

Il existait forcément des relations privilégiées entre certaines collègues.

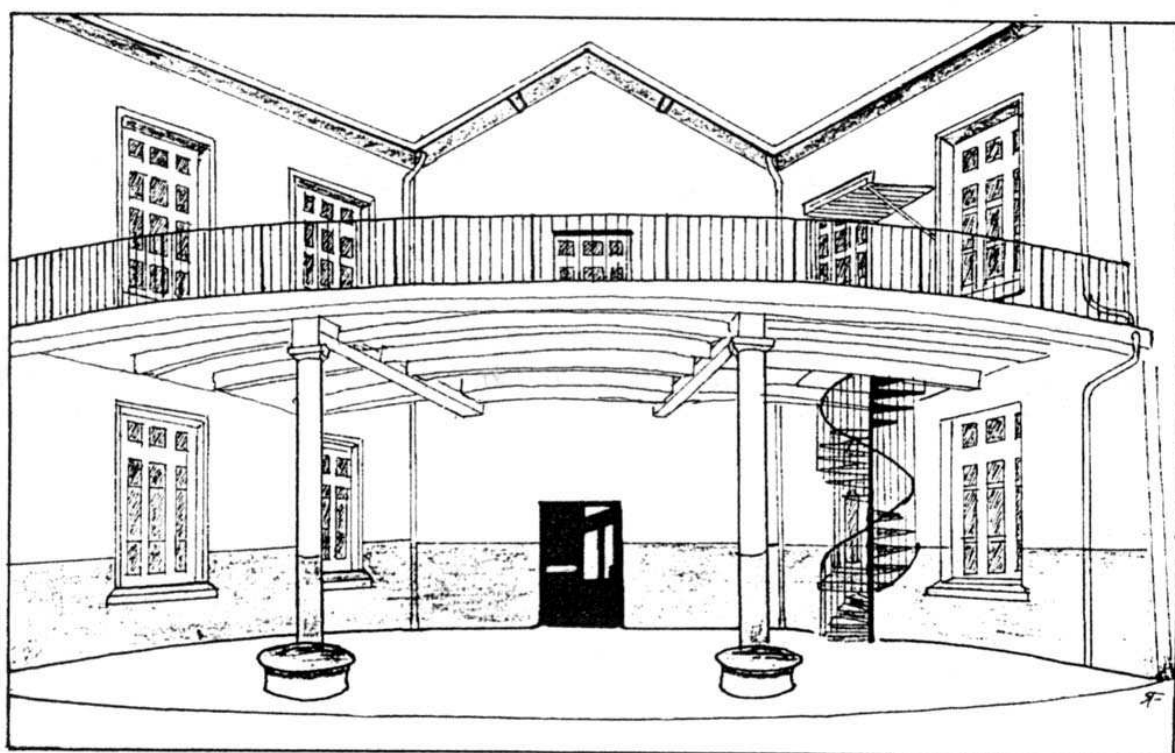
Madame JEAN :

- *Avec Madame CREPET, c'était comme avec Madame AGRICOL, on ne se cachait rien ; quelque chose ne marchait pas, on se le disait."*

Le tutoiement entre collègues femmes ne se pratiquait pas, sauf entre camarades de promotion. Madame ARMAND a succédé en 1970 à Madame AGRICOL, à la tête de Pasteur. Ses collègues étaient soit anciennes, Mesdames THEVENET, BON, MOULAGER, JEAN, soit nouvelles ou récemment arrivées, Madame JOANNIN, Madame JOUVE, Madame LIEBERMANN, Madame BEDOIN, Madame ROLLET.

Gérard AVENTURIER :

- *Madame ARMAND, vous m'avez dit que vos années à Pasteur ont été vos deux dernières années d'exercice professionnel ?*



Le bâtiment nord avec sa terrasse
par Roger FAURE

Madame ARMAND :

- Et les deux meilleures !

Gérard AVENTURIER :

- Pourquoi ?

Madame ARMAND :

- Tout d'abord, j'ai peut-être un tempérament, oui, autoritaire. Je le sais, je préfère beaucoup diriger, pas commander, mais diriger, donner mes instructions et vérifier qu'elles sont exécutées. Et j'ai toujours eu des collègues que je n'ai jamais appelées mes adjointes. Ça a toujours été mes collègues parce que j'estimais qu'en faisant le même travail que moi, j'avais un poste un peu particulier. J'étais avant tout leur collègue .

Gérard AVENTURIER :

- Vous avez apporté certains changements lorsque vous avez exercé comme Directrice de 1970 à 1972.

Madame ARMAND :

- J'ai tenu absolument à ce qu'il n'y ait plus de clans et de petites coteries entre les maîtresses, nous étions là pour travailler ensemble et, par conséquent, nous ne devions pas faire entrer en ligne de compte les petites animosités qui pouvaient exister en dehors de l'école.

Gérard AVENTURIER :

- Et vous exigiez que tout soit clarifié sur la place publique ?

Madame ARMAND :

- Je l'exigeais. Quand on avait quelque chose, on se le disait et on essayait d'apporter remède.

Madame BEDOIN, à Pasteur de 1970 à 1976, a bénéficié de ce climat pratiqué dans un milieu tonique.

Gérard AVENTURIER :

- Vous êtes arrivée en même temps que Madame ARMAND prenait la Direction. Il y a eu un certain renouvellement par l'âge, puisque des collègues qui vous précédaient étaient parties à la retraite. De quel type était ce renouvellement ?

Madame BEDOIN :

- Nous sommes arrivées trois jeunes pratiquement du même âge, Madame BARRE, Madame ROLLET qui n'enseigne plus et moi-même. Madame BARRE faisait office de demi-décharge pour Madame ARMAND qui, elle aussi, arrivait de Moingt en tant que Directrice. Evidemment, comme ont dit certains collègues, c'était du sang neuf. Et ça reste à prouver. C'est vrai qu'on a amené une certaine jeunesse entre guillemets, il ne faut pas être trop prétentieuse.

Troisième exemple d'équipe coopérative, celle dirigée par Madame FAURE.

Gérard AVENTURIER :

- Vous avez eu la Direction en 1977.

Madame FAURE :

- Je l'ai eue à partir de la rentrée 1977, avec de nouveaux collègues : Monsieur OFFREY au C. P. ; Monsieur BOYER au C. E. 1, Monsieur NOVERT au C.E.2, Madame MARTINEZ au CM1 et Madame CHALAND en classe de perfectionnement. Madame MARTINEZ se destinait plutôt à l'Ecole Maternelle où elle est retournée ; elle a été remplacée par Monsieur CROS. Et là, j'ai passé de bonnes années, pendant tout le temps où nous avons été ensemble. C'est un des meilleurs souvenirs de ma carrière. Nous formions une équipe très soudée, efficace, très bien organisée et tout marchait bien à l'école. Nous avions bon nombre d'élèves.

L'Ecole Pasteur était encore étendue sur les deux bâtiments. Monsieur NOVERT, Directeur de 1985 à 1989, a aussi connu une équipe unie :

Gérard AVENTURIER :

- Dès votre première année de retraite, vous m'avez dit que les enfants vous manquaient beaucoup. Vous étiez très attaché aux élèves de Pasteur. Pourquoi ?

Monsieur NOVERT :

- D'abord, je m'étais un peu dévoué à la survie de l'établissement. J'estimais bien l'équipe d'alors.

Gérard AVENTURIER :

- Avec quels maîtres étiez-vous ?

Monsieur NOVERT :

- Monsieur OFFREY, Madame Janine CHALAND, Mademoiselle Véronique BERGER. On était assez soudé, on avait à peu près les mêmes points de vue sur les enfants.

Gérard AVENTURIER :

- Et les enfants vous ont laissé un souvenir très fort !

Monsieur NOVERT :

- Ils nous affectionnaient très fort ; ils avaient le sentiment qu'on s'occupait d'eux, comme de nos jours les collègues.

Cette entente était parfois magnifiée et scellée par les repas de l'amitié, comme celui pris pour le départ en retraite de Madame ARMAND en 1972.

Madame ARMAND :

- Je vais vous dire comment s'est terminée ma dernière année scolaire. J'ai dit à mes collègues : "Je suis bien contente de partir en retraite. J'ai été très contente de travailler avec vous. Je vous informe donc que je vous inviterai à un repas en commun". Et nous sommes montées à l'auberge de Conol ; nous avons passé une journée comme des petites filles. Nous avons ri en évoquant les différents souvenirs de l'école, comme des gamines !

L'adaptation des nouveaux maîtres

L'entrée à Pasteur a laissé aux enseignants des souvenirs divers, selon leur tempérament, leur poste précédent, leur adaptation à la ville. La classe à plusieurs cours ou très hétérogène a été plus d'une fois le lot du nouvel arrivant.

Madame THEVENET, arrivée en 1957 :

- J'ai eu, en arrivant, un Cours moyen 1re et 2e années.

Gérard AVENTURIER :

- Et pour vous ça a été un soulagement d'avoir cette classe ?

Madame THEVENET :

- Bien sûr, parce qu'en venant de Veauchette avec trente élèves, en classe unique où j'étais bien occupée, j'étais contente d'être à Montbrison, de ce point de vue. Je crois bien, on peut tout vous dire ?, qu'on m'avait mis les mauvais élèves. J'ai été surprise. L'Inspecteur est venu me voir, d'ailleurs. Il a constaté aussi bien que moi que j'avais une mauvaise classe. Mais quand même, je ne m'en sortais pas mal... Et puis quand j'ai eu le CMI un an plus tard, ça a été

Gérard AVENTURIER :

- le paradis ?

Madame THEVENET :

- Oui.

Gérard AVENTURIER :

- A Pasteur, vous étiez prête à faire n'importe quelle classe, puisque vous aviez appris à tout faire en classe unique.

Madame THEVENET :

- Ah! oui ! Je savais tout faire...

Même héritage pour Madame FAURE, à son entrée.

Madame FAURE :

- J'ai été adjointe à partir de la rentrée 1972. Je suis arrivée de l'Ecole Maternelle de Moingt et j'ai eu une classe de Cours Moyen 1re année où on m'avait réservé les mauvais élèves. Je me suis adaptée ; l'année suivante, je me suis retrouvée au Cours préparatoire, et l'année après, j'ai pu récupérer un Cours Moyen 2e année où je suis restée jusqu'à la fin de ma carrière.

Dernier constat du même type chez Monsieur NOVERT :

Monsieur NOVERT :

- Je suis arrivé en 1976, j'ai remplacé Madame THEVENET qui était au CM1. L'école comptait six classes, il y avait même deux CM2. On avait dédoublé les CM2 par ordre alphabétique ; malheureusement, on m'avait donné les moins bons ; éventuellement, on avait gardé les bons dans la classe du CM2 pur et on m'avait adjoint sept ou neuf élèves avec les CM1.

L'accueil pouvait heureusement être parfaitement désintéressé, même très bienveillant et formateur pour une débutante.

Gérard AVENTURIER :

- Madame BARRE, vous avez passé une année à Pasteur en 1970 -1971 au titre de ce qu'on appelait une remplaçante, en assurant l'après-midi le demi-service de la Directrice, Madame ARMAND. Quelles matières vous enseigniez et comment vous avez été accueillie dans cette école ?

Madame BARRE :

- J'ai été accueillie très chaleureusement par Madame ARMAND qui se montrait toute dévouée pour m'expliquer le travail. Je restais, en fait, deux jours à Montbrison et deux jours à Saint-Etienne. Madame ARMAND s'occupait du français et des mathématiques, et moi je m'occupais de l'éducation physique et de ce qu'on appelait, à l'époque, l'éveil.

Gérard AVENTURIER :

- Alors, je crois que lorsque vous deviez repartir faire votre service à Saint-Etienne, vous partiez presque avec des larmes, et lorsque vous reveniez à Montbrison à l'Ecole Pasteur, c'était avec de la joie.

Madame BARRE :

- C'était ça parce que j'étais très bien accueillie à Pasteur, alors qu'à Saint-Etienne, j'avais de gros problèmes, disons relationnels, avec la Directrice de Saint-Etienne. Et à Pasteur, on me faisait confiance, vraiment confiance, j'organisais les activités comme je l'entendais. Madame ARMAND m'aidait puisque je débutais, mais jamais elle n'aurait essayé de détruire ce que je faisais, bien qu'à l'époque c'étaient des matières qui passaient pour "plus légères".

Le passage de la classe unique ou de l'école à deux classes à une classe de Pasteur à un seul cours était diversement ressenti. :

Madame THEVENET, arrivée en 1957 :

- Le CMI à Pasteur était le paradis parce qu'alors je pouvais vraiment me consacrer à tous les élèves. Dans la classe unique, j'étais toujours éparpillée ; il fallait aller de l'une à l'autre, j'avais des bonshommes de cinq ans et j'avais des grands.

Jean-Paul CROS, à Pasteur de 1979 à 1982 :

- J'arrivais de Pommiers-en-Forez où effectivement j'étais responsable d'une classe unique qui était assez chargée d'ailleurs ; j'ai toujours eu 19 élèves. J'ai eu tous les cours de la Grande Section au CM2.

Gérard AVENTURIER :

- Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, tu te sentais plus à l'aise en campagne avec plusieurs sections, avec toutes les sections, que dans une classe à un seul cours, à Pasteur... La première année, du moins ?

Jean-Paul CROS :

- Oh oui ! Ça a été d'ailleurs ma grande surprise. On ne passe pas facilement, justement, d'une classe unique à un cours unique de ville. Je crois, à la limite, que c'est peut-être même deux métiers différents. Il a fallu que je m'adapte et que je fasse un gros effort.

Madame BEDOIN, arrivée en 1976 :

- J'ai quitté une classe d'Ecotay avec six élèves, une classe unique. Et je me suis retrouvée à Pasteur, avec une vingtaine d'élèves et un CE1 - CE2, une classe à deux cours. Donc évidemment, l'effectif était plus important, mais j'avais beaucoup moins de cours à surveiller et à faire travailler.

Madame JEAN arrivait en 1961 de Saint-Bonnet-le-Courreau :

Gérard AVENTURIER :

- Vous arrivez de Saint-Bonnet où, avec votre mari, vous avez marqué l'école et la commune. Votre mari était, en 1961, parmi les Conseillers pédagogiques fondateurs. J'en sais quelque chose puisque je dois beaucoup à son expérience et à sa connaissance de la pédagogie. C'est lui qui m'a mis le pied à l'étrier en 1977 lorsque j'ai dû prendre la succession de Monsieur DUPERRAY. Et vous, Madame JEAN, en 1961, vous vous retrouvez dans un Cours préparatoire aux effectifs énormes....

Madame JEAN :

- Plus de trente élèves, c'était la première fois que je prenais une classe aussi chargée. Mais dans cette classe, il n'y avait qu'un cours, c'était quand même une compensation. A Saint-Bonnet, j'avais l'habitude de prendre les élèves, du fait qu'il y avait toujours la concurrence. Dès qu'on me les donnait, souvent à deux ans et demi, je ne pouvais les refuser. A Saint-Bonnet, j'avais quinze élèves l'hiver et vingt l'été. J'avais une petite classe, mais je prenais les sections enfantines et le cours préparatoire.



LOURIE & PETHIN
L. A. G. C.
L. A. G. C. P. B. E. R.

LYCEE MARIO MEUNIER
MONTBRISON

ANNÉE SCOLAIRE
1967 - 1968

La taille de l'école, l'importance de son effectif, la densité d'élèves dans la cour ont été perçues aussi différemment :

Madame MOULAGER, arrivée en 1958 :

- Ma première arrivée à l'école a été une peu "tristounette" parce que quand je suis entrée, j'ai trouvé cette école sinistre. Elle était entourée de murs, je venais de la campagne, j'avais l'habitude de voir de l'espace, et là, c'était vraiment un espace très réduit. Les élèves étaient très nombreuses, environ 250 dans le primaire, et certainement une centaine d'élèves qui faisaient partie du Cours Complémentaire et qui venaient des classes du bâtiment annexe. Elles se retrouvaient toutes dans la cour de récréation, ce qui faisait qu'on avait l'impression d'une multiplicité d'élèves dans un espace très réduit.

Monsieur CHARRIER développe un point de vue différent :

Gérard AVENTURIER :

- Vous êtes le dernier Directeur de Pasteur, vous y avez passé quatre ans. Vous m'avez dit que ça a été une période assez longue et assez fructueuse pour vous rendre cette école très attachante. Qu'en est-il ?

Monsieur CHARRIER, arrivé en 1989 :

- Oui, en effet, j'étais normalien à Dijon dans une grosse école. Je suis venu à Sury en 70, toujours dans une grosse école, puis au Chemin Rouge où c'était vraiment une très grosse école. Je n'avais jamais connu de petite école, si ce n'est mon école d'origine, mon école de campagne où j'ai fait mon enseignement primaire. Et en arrivant ici, j'ai eu l'impression de retrouver un peu cette ambiance de petite école de campagne. "Campagne" n'est peut-être pas le mot. Et cette école à petites classes m'a donné un peu cette impression. On retrouvait les sensations, les impressions des petites écoles rurales.

Monsieur CHARRIER a travaillé avec trois classes à Pasteur, Monsieur BOYER avec le double, ce qui peut changer la vision de l'école :

Gérard AVENTURIER :

- Gérard BOYER, tu es resté longtemps en poste à Saint-Jean-la-Vêtre où ton souvenir est encore marqué, en poste double de "couple pédagogique". Tu as quitté ton poste pour entrer en 1977. Est-ce que l'adaptation a été difficile en venant d'une école de campagne ?

Gérard BOYER, à Pasteur de 1977 à 1982 :

- C'était peut-être pas tout à fait pareil, passer d'une école avec 26 élèves avec deux cours de récréation et arriver dans une cour très petite avec 150 élèves. J'ai perdu trois kilos... Et je me souviens, mon fils, qui était au Cours préparatoire, est resté quinze jours les larmes aux yeux, sans vouloir aller se mêler aux jeux.

D'autres se sont adaptés parfaitement à l'Ecole Pasteur et à Montbrison :

Gérard AVENTURIER :

- Madame JOUVE, vous avez enseigné à Pasteur de 1968 à 1974. Et vous deviez vous adapter non seulement à une nouvelle école, mais aussi à Montbrison. Ça a été, je crois, une adaptation réussie.

Madame JOUVE :

- Oui, je pense que ça s'est très bien passé. Lorsque je suis arrivée ici, je ne connaissais absolument aucune collègue puisque j'étais de la vallée du Gier, de Saint-Chamond plus exactement. La collègue qui m'a accueillie en première, c'est Madame CREPÉT, me disant : "C'est très difficile de s'adapter à Montbrison". Et quelques temps après, un mois environ, elle m'a dit : "Vous avez été très bien accueillie par les collègues et par les parents", ce qui m'a bien réconfortée.

Rapports entre les différentes structures

Le Cours Complémentaire, coexistant avec l'école Primaire, semble avoir entretenu des rapports sereins avec elle. Il y avait même des relations de profonde estime, voire de véritable amitié entre instituteurs et professeurs.

Madame AGRICOL, à Pasteur de 1947 à 1970 :

- Il y a toujours eu de très bons rapports. Quand j'étais jeune, Mademoiselle MERLE était avec moi, elle dans les grandes classes, moi dans les petites. C'était une collègue, c'était surtout une amie. Je me rappelle.... quand on a fêté son départ, j'avais fait des chants. Monsieur l'Inspecteur, Monsieur DUPERRAY, voulait que je chante : "Ce n'est pas un adieu". Je l'ai chanté. Mais je lui ai dit : «Je ne veux pas chanter ça. Mademoiselle MERLE est une amie, je vais chanter des chansons.» Je me rappelle ce qu'on avait chanté. Je l'avais baptisé : "Au revoir, Madame la Directrice". J'avais dit aux élèves : "Appliquez-vous ! parce que c'est pour elle que vous chantez." Les petites se sont appliquées. Monsieur DUPERRAY est venu leur faire des compliments. Elles et Mademoiselle MERLE étaient très émues, parce qu'il y a eu toujours de très bons rapports entre les instituteurs du Cours Complémentaire et de l'Ecole Primaire."

Rappelons que Monsieur DUPERRAY est l'Inspecteur qui a été en poste le plus longtemps à Montbrison, de 1952 à 1977, et qui aura le plus fortement marqué la circonscription par la durée de ses services et par sa forte personnalité.

Rapports de l'Ecole avec l'Inspection à partir de 1985

Depuis 1985, l'Inspection Primaire et l'Ecole Pasteur vivent côte à côte, l'une dans les bâtiments annexes, l'autre dans le bâtiment principal.

Gérard AVENTURIER :

- Une école et des maîtres placés aux portes de l'Inspection ne se sentent-ils pas dans une situation un peu particulière, je ne dirai pas, bien sûr, dans une situation de surveillance. Est-ce que les rapports avec ces maîtres fonctionnent comme avec les maîtres des autres écoles ?

Monsieur GUILLAUMOND, Inspecteur de l'Education en poste à Montbrison depuis 1991 :

- Il faudra poser la question à toutes les personnes qui travaillent à l'Inspection. Je vais vous donner le point de vue de l'Inspecteur. Pour l'Inspecteur, il n'y a pas de distinction entre l'école qui se trouve à proximité du lieu d'inspection et les autres écoles, y compris les écoles les plus éloignées de la circonscription, telle Sauvain ou telle Les Salles. Il n'y a pas plus de rapports, ni même moins de rapports entre l'Inspecteur et les enseignants. Je dirai que je regrette de ne pas pouvoir voir, discuter plus fréquemment avec les enseignants des écoles, préoccupé qu'on est par des tâches multiples. Mais l'école Pasteur n'a pas de statut particulier.

Monsieur CHARRIER, Directeur depuis 1979 :

- On a eu l'occasion à plusieurs reprises, de se rencontrer pour des problèmes pédagogiques, professionnels, mais on s'est salué si l'occasion se présentait de se rencontrer. Même quelquefois, on a arrosé quelque chose ensemble, parce que les bons moments il faut savoir les prendre. On n'a jamais vraiment ressenti la présence de l'Inspection à nos côtés. C'était plus facile pour nous. Dès que nous avions un problème quelconque, nous traversions la cour et on allait demander carrément tel renseignement ou bien tel imprimé qui était incompris ou mal rempli. On revenait tout de suite et on le redonnait immédiatement. C'était un avantage.

*

CINQUIEME PARTIE

L'ENSEIGNEMENT

A

PASTEUR

L'enseignement du Français

Gérard AVENTURIER :

- Madame CHARLES, vous avez enseigné également le français en Cours Complémentaire. Quelle branche du français était la plus ingrate, la plus difficile à organiser ?

Madame CHARLES, professeur de 1940 à 1966 :

- La rédaction, parce que pour les faire progresser, il aurait fallu beaucoup de temps, plus qu'on en a au moment du compte rendu du devoir. Mais enfin ! on faisait du travail.

Gérard AVENTURIER :

- Vous faisiez des corrigés de rédaction ?

Madame CHARLES :

- On faisait la recherche d'idées, par exemple ; et puis alors, on essayait de rédiger un petit passage ou d'emprunter à certains devoirs, qui étaient bons, un petit passage. Et on essayait de leur montrer comment la phrase s'était enrichie, quel était l'intérêt d'un détail ajouté.

Gérard AVENTURIER :

- C'est un travail sur la langue qui reste toujours d'actualité ; il est d'ailleurs réapparu dans les instructions Chevènement de 1985.

Et l'entretien s'est naturellement prolongé par la comparaison des niveaux d'orthographe entre deux générations :

Gérard AVENTURIER :

- Est-ce que l'orthographe de vos élèves vous semblait meilleure que celle que peuvent avoir les élèves d'aujourd'hui ?

Madame CHARLES :

- Oui, je crois que par rapport à mes petits-enfants, on faisait davantage attention à l'orthographe. J'ai par exemple, un petit-fils qui est docteur en micro-électronique et qui a une orthographe déplorable.

Gérard AVENTURIER :

- Oui, ce qui ne se trouvait pas autrefois. Les gens très diplômés avaient une orthographe irréprochable.

Madame CHARLES :

- Il a toujours négligé ça, il ne s'en est pas soucié tandis qu'à cette époque, on n'aurait pas pu atteindre probablement ce niveau avec une mauvaise orthographe.

Une visite dans la classe

Luyet

Une personne étrangère à l'école (inspecteur délégué cantonal, maire, ...) est venue visiter votre classe. Vous écrivez à un camarade pour lui raconter cette visite.

Ma chère Yvette,

Je vais te raconter quelque chose de sensationnel. Le nouvel inspecteur est venu ce matin pendant le cours d'anglais.

Tu vas essayer de t'imaginer la scène avec l'aide de ces quelques lignes.

Le calme règne dans la classe. Tous les yeux sont fixés sur le professeur et sur l'élève interrogé.

Soudain un bruit sec se fait entendre comme par enchantement toutes les têtes se tournent : un monsieur ! Chacun a un haut le corps mal dissimulé car ce visiteur est l'ins-pec-teur !

Mais c'est bien lui, ce grand monsieur à lunettes, il a dû voir notre émotion (il en a l'habitude) car il rit quand il serre la main de mademoiselle Bougechet et en prononçant

Madame COLOMB, qui a enseigné de 1949 à 1964, le français, l'histoire, la géographie aux classes de 6e et de 5e à Pasteur ou au Château Lachèze, le français avec l'orthographe aux sections commerciales, est du même avis.

Gérard AVENTURIER :

- *Comment vous enseigniez l'orthographe à cette époque-là. Vous donniez beaucoup de dictées ?*

Madame COLOMB :

- *Beaucoup non, peut-être une par semaine. Dictée-Questions : il y avait le travail de grammaire qui était important et qui préparait à cela.*

Gérard AVENTURIER :

- *Est-ce que l'orthographe vous semble en crise aujourd'hui ? Ou en tout cas en déclin, peut-être pas d'une manière systématique, mais sur certains plans...*

Madame COLOMB :

- *Il me semble, il me semble...*

Gérard AVENTURIER :

- *Pourquoi ?*

Madame COLOMB :

- *Sans doute, parce qu'on ne lui a pas accordé suffisamment d'importance. Et parce qu'il y a eu quand même, je dirai à partir de 1960, la suppression de tous les examens, quels qu'ils soient. Il y a eu baisse de niveau.*

Gérard AVENTURIER :

- *Est-ce que les élèves n'apportent pas la même attention, la même vigilance ?*

Madame COLOMB :

- *Peut-être... Ils sont sollicités par tellement de choses, enfin, mais c'est plus actuel, par la télévision, entre autres. Et les maîtres aussi n'accordent pas la même importance à l'orthographe.*

Pour ou contre les Mathématiques modernes ?

... Car le débat était aigu, même tranché et opposait souvent les membres d'une équipe d'école, en 1970 - 1972.

Madame THEVENET, à Pasteur de 1957 à 1976 :

J'étais maîtresse d'application, donc je suis allée à Saint-Etienne pour me recycler. C'était le jeudi ? Moi qui n'aimais pas les maths, j'ai beaucoup aimé les mathématiques modernes. C'étaient tout à fait les premières leçons. A côté de cela,

Madame AGRICOL, plus tard Madame ARMAND étaient tout à fait contre ça. Madame ARMAND disait que c'était trop tard pour apprendre, qu'elle aimait mieux faire sa classe. Moi j'ai assez aimé, essayé.

L'intéressée répond directement :

Gérard AVENTURIER :

- Je vais vous poser une question un peu provocante. Les années 1970 -1972 marquaient l'introduction des mathématiques modernes à l'Ecole Elémentaire. Comment cela s'est-il passé pour vous ?

Madame ARMAND, à Pasteur de 1970 à 1972 :

- Pour moi, j'ai continué à faire des maths classiques, au grand désespoir de Madame JOUVE qui avait la classe parallèle à la mienne, et qui ne comprenait pas que je ne me forme pas à ces choses si belles. Et elle me disait : "Tu verras quand tes élèves iront au collège ou au lycée, elles seront complètement perdues". Et je disais : "On verra bien, il y aura bien un professeur qui les repêchera !"

Gérard AVENTURIER :

- Et elles n'ont pas coulé ?

Madame ARMAND :

- Pas du tout, pas du tout !

Un enseignement de très haute qualité : l'Histoire de l'Art

Madame COLOMB, élève du Cours Complémentaire de 1932 à 1937 :

- Je n'ai pas oublié les cours d'Histoire de Mademoiselle VERNAT à propos de la Renaissance italienne, la Renaissance espagnole, c'est là que j'ai appris l'essentiel de la Renaissance.

Nous avons eu la chance de pouvoir confronter le témoignage d'une ancienne élève et celui de son professeur :

Madame MEYER, élève du Cours Complémentaire de 1940 à 1944 :

- Et si j'ai un autre souvenir à évoquer, j'aime beaucoup l'histoire et c'est un peu grâce à Madame CHARLES qui nous faisait faire des albums d'histoire.

Gérard AVENTURIER :

- C'était en quelle année ?

Madame MEYER :

- En 1942, 1943, des albums d'histoire où il fallait coller beaucoup de documents et faire beaucoup de recherches. Je crois qu'elle m'a donné le goût de l'art sous toutes ses formes. Je tiens à la remercier, elle était vraiment un professeur d'histoire très rigoureux.



Quelle classe ? En quelle année ? Reconnaissances ?

Gérard AVENTURIER :

- C'était remarquable pour l'époque.

Madame MEYER :

- Et je pense qu'elle devait faire un travail personnel de préparation...

Gérard AVENTURIER :

- Donc, déjà à cette époque, on cherchait à donner le goût de la recherche personnelle.

Madame MEYER :

- Ah, oui ! Parce qu'il fallait chercher des documents et je les découpais... dans les livres de mes parents parce que je voulais faire mon album. Madame CHARLES prenait les albums et mettait une note. Les notes, c'était quelque chose qui comptait. Le cahier de notes, c'était quelque chose !

Le professeur en question ne s'est pas rendu compte de la portée de son enseignement.

Gérard AVENTURIER :

- Quelles sont les disciplines que vous avez enseignées ?

Madame CHARLES, professeur de 1940 à 1966 :

- J'ai enseigné le français en 5e, ensuite en 5e et en 4e, et puis la morale. Je faisais "Morale" dans toutes les classes, avec des compositions trimestrielles et puis l'histoire.

Gérard AVENTURIER :

- Je crois qu'il est presque de notoriété montbrisonnaise que vous étiez passionnée par l'histoire et que vous donniez la passion de l'histoire à vos élèves, en particulier en matière d'art.

Madame CHARLES :

- Eh bien ! Je l'ai su, surtout après, quand je les ai revues et qu'elles m'ont dit ce qu'elles avaient aimé et comment elles avaient continué leurs albums d'oeuvres d'art, par exemple, pendant leurs voyages où elles avaient apprécié la découverte des pays où elles passaient.

Gérard AVENTURIER :

- Mais, vous-mêmes, de quels outils, de quels instruments vous vous serviez pour leur faire connaître l'art ?

Madame CHARLES :

- On avait un "cartoscope", quelque chose comme ça avec lequel on faisait des projections. Et puis je faisais venir des cartes postales représentant les oeuvres d'art dont on parlait, par régions, par exemple sur l'art gothique, l'art

roman et différents monuments ! Et elles mettaient un petit commentaire dans leurs albums.

Gérard AVENTURIER :

- Vous me parliez d'une élève qui a transmis elle-même à ses enfants le virus de l'art que vous lui aviez communiqué.

Madame CHARLES :

- Oui, elle m'a dit qu'elle avait appris à ses enfants et à son mari à aimer les voyages et les découvertes dans le domaine de l'art.

Des méthodes de lecture au Cours Préparatoire

Gérard AVENTURIER :

- Madame JOANNIN, pour la petite histoire, vous vous rappelez la méthode de lecture, le livre de lecture avec lequel vous avez appris à lire ?

Madame JOANNIN, élève de C. P. en 1936 - 1937 :

- Je ne me souviens pas du livre de lecture, mais je me souviens des alignements de syllabes au tableau et Madame LASSEIGNE qui insistait... Elle insistait sur les enfants qui n'avaient pas la mémoire : l et a, la ; b et a, ba. Et ça durait comme ça... (geste) ! Je me rappelle seulement que c'était quelqu'un d'extrêmement sévère, très exigeante.

Nouveaux maîtres, nouvelles méthodes.

Madame JEAN, institutrice du C. P. de Pasteur de 1961 à 1977 :

- On m'a imposé le livre de lecture pendant deux ou trois ans. J'avais horreur de "Pigeon vole". Et quand "Pigeon vole" a été bien abîmé et qu'il n'a plus pu servir, alors j'ai choisi "Poucet l'Ecureuil" que j'ai gardé jusqu'à la fin de ma carrière. Ce livre a d'ailleurs été fortement critiqué par le Directeur de l'Ecole Normale qui est venu m'inspecter en 1976.

Gérard AVENTURIER :

- Votre collègue, Madame CREPET, je crois, était très satisfaite du niveau de lecture des enfants que vous lui envoyiez ?

Madame JEAN :

- Si Monsieur l'Inspecteur était allé voir Madame CREPET, il aurait pu connaître le niveau des élèves que je lui passais parce qu'elle me le disait.

Monsieur OFFREY a pris la suite de Madame JEAN.

Gérard AVENTURIER :

Au C. P., la première année, tu succédais à Madame JEAN, maîtresse d'application, et tu n'as pas osé changer immédiatement de méthode de lecture.

Monsieur OFFREY :

- Et puis seulement après, bien sûr, j'ai réussi à prendre un méthode plus récente qui s'appelait "Au fil des mots".

Indiquons que plusieurs institutrices, dont celles du Cours Préparatoire, étaient maîtres d'application. Madame JOANNIN, devenue institutrice du Cours Préparatoire de 1967 à 1973, rappelle les exigences de réussite à ce niveau scolaire :

Gérard AVENTURIER :

- Vous étiez en charge du Cours Préparatoire et vous vous attachiez à faire réussir tous les élèves. Vous faisiez du soutien bien avant l'heure.

Madame JOANNIN :

- C'est-à-dire, moi je pensais que la première qualité d'un enseignant, c'était l'efficacité. Et le Cours Préparatoire était le premier barrage que rencontraient les enfants en sortant d'une Ecole maternelle où ils ont été tous très heureux. Le C. P. est quelque chose d'ardu pour eux, il fallait donc qu'il n'y ait pas beaucoup d'échecs au Cours Préparatoire. Donc en 7 ou 8 mois, il faut assumer un Cours Préparatoire, et pour l'assumer, on ne peut pas se permettre de fantaisies.

L'aide aux enfants en difficulté

Pour faire du soutien, pour organiser un traitement des difficultés, il faut d'abord poser un bon diagnostic; C'est à quoi s'efforçait Monsieur René JOURDY;

Monsieur JOURDY, en classe de perfectionnement de 1953 à 1957 :

- C'est d'ailleurs à Pasteur que j'ai découvert la dyslexie, je peux le dire très précisément, avec un élève du Cours Préparatoire qui répondait aux questions de grammaire que je posais aux élèves du Cours Moyen Ire année; J'atteignais ce rattrapage avec ceux qui n'étaient que des retardés scolaires et que je remettais dans le circuit. Ce gamin me répondait aux questions de grammaire que je posais aux plus grands, mais il n'était pas capable d'écrire : "un r et o, ça ne faisait jamais ro". C'est comme ça que j'ai découvert le problème de la dyslexie, parce qu'il n'était pas plus débile que moi."

La première forme d'aide est psychologique et consiste à gratifier l'élève de ses progrès sur lui-même.

Madame LAURENT, élève de 1953 à 1958 :

- J'ai gardé un bon souvenir de toutes les institutrices et professeurs que j'ai eus. Le meilleur souvenir, c'était Madame AGRICOL qui encourageait beaucoup les élèves. Elle leur donnait une image lorsque l'élève travaillait bien. Elle ne regardait pas spécialement le résultat, elle regardait si l'élève avait fait un progrès ou pas. L'élève pouvait avoir fait cinq fautes ; pour elle, si elle jugeait le progrès énorme, elle donnait la récompense. Donc elle encourageait toute la classe, du plus faible au plus fort. Je pense que ça comptait beaucoup pour les élèves d'être sur la même ligne.

Certaines structures étaient-elles mieux adaptées aux rythmes propres de progression des enfants ?

Gérard AVENTURIER :

- Jean-Paul CROS, tu es spécialisé par tes fonctions de rééducateur dans les problèmes d'enfants en difficulté. Justement, est-ce que les problèmes d'enfants en retard te paraissent plus faciles à traiter dans une classe à un seul cours ?

Jean-Paul CROS :

- Oh oui ! Contrairement à ce qu'on pourrait penser, sûrement... parce que dans la classe unique, il y avait la souplesse pédagogique, la souplesse dans le temps. A la limite, les heures, je ne m'en occupais pas ; que je sorte à trois heures, trois heures et quart, trois heures et demie, peu importe, ça ne pouvait gêner les collègues. Donc les élèves en difficulté passaient naturellement d'un cours à l'autre.

Il arrivait qu'on modifiât l'organisation des classes à un seul cours pour constituer un "enseignement de niveau", alterné ou permanent :

Madame CHARLES, à Pasteur de 1940 à 1966 :

- Dans certaines écoles, on faisait le dédoublement en mettant une bonne, une mauvaise, une bonne, une mauvaise. Chez nous, nous avons fait une bonne classe de quatrième avec les élèves qui étaient capables de bien suivre et puis les faibles dans une autre classe. Ça a donné d'excellents résultats, du moins pour moi. J'étais très contente parce que ces élèves plus faibles ont lutté entre elles et ont réussi à faire de remarquables progrès. J'avais l'impression qu'elles travaillaient avec plaisir, beaucoup plus que lorsqu'elles avaient de très bonnes élèves à leur tête qui menaient la classe et qui les enfonçaient."

D'autres formules plus souples de regroupement par niveau réel ont été pratiquées :

Gérard AVENTURIER :

- Pierre OFFREY, les dernières années de ton enseignement à Pasteur, vous avez fait ce qu'on appelle maintenant un décroisement.

Pierre OFFREY, à Pasteur de 1977 à 1989 :

- Dans l'école, nous étions quatre collègues. Nous avons testé carrément tous les élèves de l'école et nous avons fait quatre niveaux, classes mélangées, sans tenir compte des classes. Le matin, ça devait être l'heure de la rentrée des classes, de huit heures et demie jusqu'à la récréation, on prenait donc ces élèves de tous les niveaux et on faisait surtout des rattrapages de français, d'orthographe, pas tellement de mathématiques. Et après, chacun reprenait sa classe normale.

Gérard AVENTURIER :

- Je me rappelle que ça a donné d'assez bons résultats.

Pierre OFFREY :

- Oui, il y avait beaucoup d'élèves qui avaient réussi à s'améliorer. C'était pas la panacée, mais enfin !

L'Ecole Pasteur sort de ses murs

Permettant de tirer un meilleur parti des compétences de chacun, les échanges de service ont été pratiqués à Pasteur, il y a déjà une génération.

Madame JOUVE de 1968 à 1974, à Pasteur :

- Après le départ de Madame AGRICOL, en 1970, j'ai continué à organiser les lendits avec l'aide de plusieurs de mes collègues. J'aidais Madame THEVENET avec sa classe pour l'entraîner. Et puis, lorsque de plus jeunes sont arrivées, nous avons fait des lendits et des danses, danses folkloriques, danses collectives qui étaient très appréciées. Les enfants aimaient beaucoup. Je le faisais non seulement pour ma classe, mais pour d'autres classes. On faisait des échanges avec les collègues ; elles m'emmenaient mes élèves à la piscine et, moi, je faisais de la danse. Ou bien c'était en commun avec ma classe.

Gérard AVENTURIER :

- Je crois que vous étiez réfractaire au chlore de la piscine.

Madame JOUVE :

- Madame AGRICOL a accepté d'emmener mes élèves, pendant que je faisais autre chose dans sa classe, et puis on a continué ainsi avec Madame BEDOIN par la suite.

Pasteur a été parmi les premières écoles à organiser une classe de découverte au mois d'octobre.

Gérard AVENTURIER :

- Jean-Paul CROS, tu as été le premier à Montbrison avec Madame BEDOIN, alors à Chavassieu, à faire une classe de découverte au Col de la Loge, en octobre 1979. Vous avez affronté la difficulté de faire une classe-nature en début d'année, même si la date pouvait paraître peu favorable.

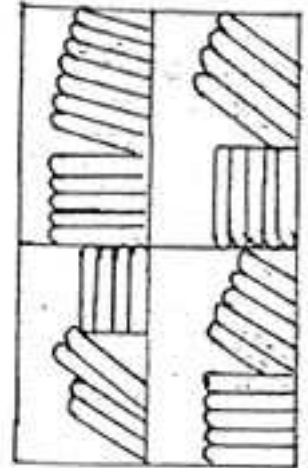
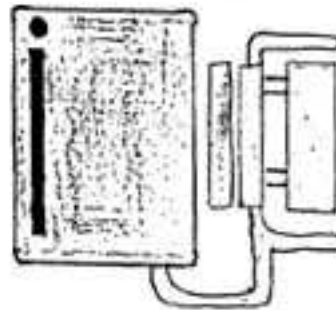
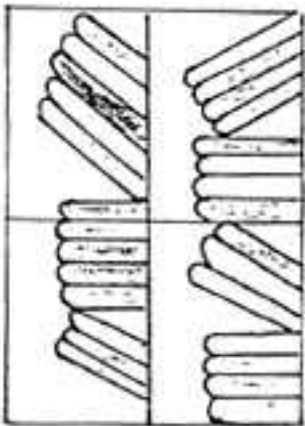
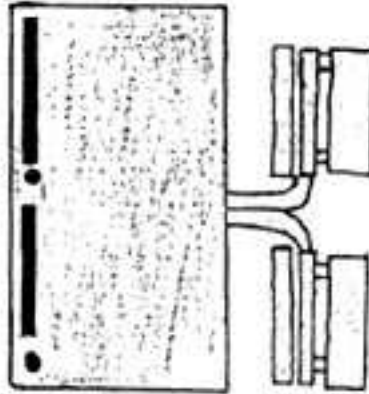
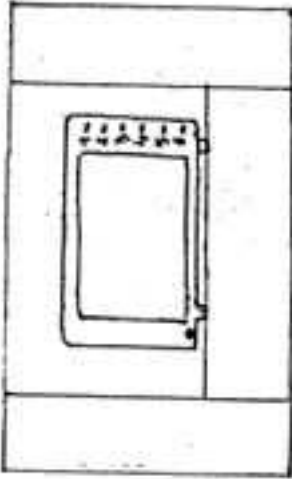
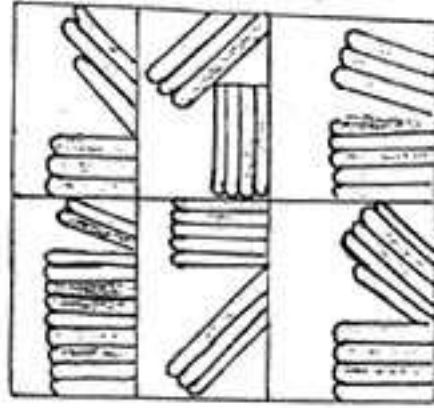
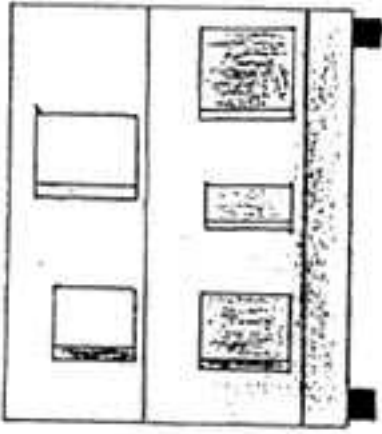
Jean-Paul CROS :

- Oh ! non. Je ne suis pas d'accord, je ne pense pas que c'était une date défavorable. Au contraire, ça a permis à la classe de se souder ; il y a eu une ambiance très chaleureuse et familiale, ce qui nous a permis de passer une année assez tranquille.

Enfin, la pratique du ski de fond a été souvent contrariée par le manque de neige, mais il y a eu au moins une année d'exception.

Monsieur BOYER, à Pasteur de 1977 à 1982 :

- L'hiver 79 - 80 ou 78 - 79, on avait pu faire du ski de fond de novembre à mars. Le petit village de La Sauvetat, aux Limites, était resté dans la neige de la Toussaint jusqu'au mois de mars. Je crois qu'on n'a pas revu autant de neige dans notre région depuis ce temps-là.



CANDY

Le niveau scolaire de l'établissement

Gérard AVENTURIER :

- *L'école Pasteur était un bon lieu de formation ; vous en portez témoignage, Madame MEYER ; vous êtes devenue Directrice d'école.*

Madame MEYER, élève de 1937 à 1944 :

- *Beaucoup d'autres m'ont suivie, peut-être à des niveaux supérieurs.*

Gérard AVENTURIER :

- *L'instruction y était donnée d'une manière très sérieuse, très rigoureuse.*

Madame MEYER :

- *C'est sûr.*

C'est aussi l'avis de Madame AGRICOL.

Gérard AVENTURIER :

- *D'après les registres matricules que vous avez devant vous, il semble que l'Ecole Pasteur était un vivier pour l'Ecole Supérieure et l'Ecole Normale. Donc, l'enseignement y était de bonne qualité.*

Madame AGRICOL, à Pasteur de 1947 à 1970 :

- *Madame TAUZIA, professeur au Collège, nous disait : "Les élèves de Pasteur, j'en suis très contente."*

*

SIXIEME PARTIE

LA VIE SCOLAIRE

A

PASTEUR

L'Ecole s'ébat sur la place publique

La place Pasteur a été la cour de récréation la plus célèbre du Montbrisonnais. Marguerite FOURNIER-NEEL en parle dans son ouvrage "MONTBRISON - Coeur du Forez". Quand cette pratique a-t-elle commencé ? Quand a-t-elle pris fin ? C'est vraisemblablement en 1937 - 38, pendant la construction de la première extension, que les plus grandes filles ont pris leurs récréations sur la place Pasteur, sauf les samedis. Madame MEYER, élève à partir de 1937, et Madame JOURDY, élève à partir de 1939, se rappellent avoir joué sur cette place, désignée déjà comme "cour auxiliaire" potentielle dans un compte rendu du 5 juillet 1935.

Après le Tiers Temps instauré par une circulaire d'août 1968, on donnait même des leçons d'Education Physique et Sportive sur la place Pasteur.

Gérard AVENTURIER :

- *Les récréations se déroulaient sur la place Pasteur, mais vous-même, Madame BARRE, vous alliez plus loin, vous organisiez une activité pédagogique sur cette place.*

Madame BARRE, à Pasteur de 1970 à 1971 :

- *Oui, c'était déjà assez charmant d'ailleurs. Les voitures ne stationnaient pas pendant le temps scolaire sur la place Pasteur. Soit on y faisait les récréations, soit on essayait de mener des activités d'E. P. S. ; on avait des classes de filles à l'époque. Les élèves étaient très disciplinées.*

Gérard AVENTURIER :

- *C'est peut-être une question indiscrete. Ça n'attirait pas de spectateurs curieux ?*

Madame BARRE :

- *Non, ça faisait partie de la vie, les gens passaient, les voitures passaient autour de nous. Personne n'allait dans la rue. On envoyait quelquefois le ballon dans la rue. Mais c'était même bien sympathique. De toute façon, je garde un excellent souvenir de l'Ecole Pasteur.*

Madame LIEBERMANN, en poste à Pasteur de 1967 à 1973, a connu la disparition des récréations, prises sur la place.

Gérard AVENTURIER :

- *Les grandes classes, Cours Moyen et Fin d'Etudes, ne prenaient pas leurs récréations dans la cour bordée par les bâtiments, mais allaient sur la place Pasteur. Comment les récréations étaient-elles organisées et quels inconvénients cela entraînait-il ?*

Madame LIEBERMANN :

- *Il y avait aussi une question de W. C.. Il fallait que les enfants aillent aux toilettes avant, puisqu'elles ne pouvaient plus ensuite. On interdisait tous les jeux de ballon parce que c'était trop dangereux d'aller ramasser les ballons dans la rue. Donc, les enfants étaient très limitées et se bornaient à jouer à la corde ou à la*

marelle. Ce n'était pas plaisant du tout et ça a été supprimé. C'est Madame ARMAND qui l'a supprimé. Ça a été transformé en deux récréations, les petits d'abord et , ensuite, les grands dans la même cour.

Gérard AVENTURIER :

- Ce qui permettait à tout le monde de rester à l'intérieur de l'école.

Madame LIEBERMANN :

- Ça faisait beaucoup de bruit à Pasteur, parce qu'il y avait tout le temps des élèves dans la cour.

Madame ARMAND n'a pu abolir ces récréations sur la place publique dès sa prise de fonctions comme Directrice en 1970 - 71.

Gérard AVENTURIER :

- Vous avez mis fin aux récréations sur la place Pasteur ?

Madame ARMAND :

- Pas tout à fait, Monsieur, pas tout à fait. Il a fallu que je lutte pour ça et que j'entretienne des relations un peu aigres-douces, plutôt aigres que douces avec les automobilistes qui voulaient absolument venir stationner sur cette place. Et alors, on venait me chercher et on me disait ; "Madame, on ne peut laisser les enfants sur la place parce qu'il y a deux, trois voitures. On n'a pas vu les gens qui y étaient ? Ce sont des enfants ; si les voitures ont des égratignures, ils viendront se plaindre... et nous verrons ce que nous ferons. Et puis, petit à petit,,, ça s'est stabilisé, les gens ne venaient plus. Mais c'était très dangereux parce qu'on était obligé d'intervenir pour les jeux de ballon en particulier. La place est en pente, et si le ballon sortait de la place, il fallait le récupérer dans la rue où passaient les voitures.

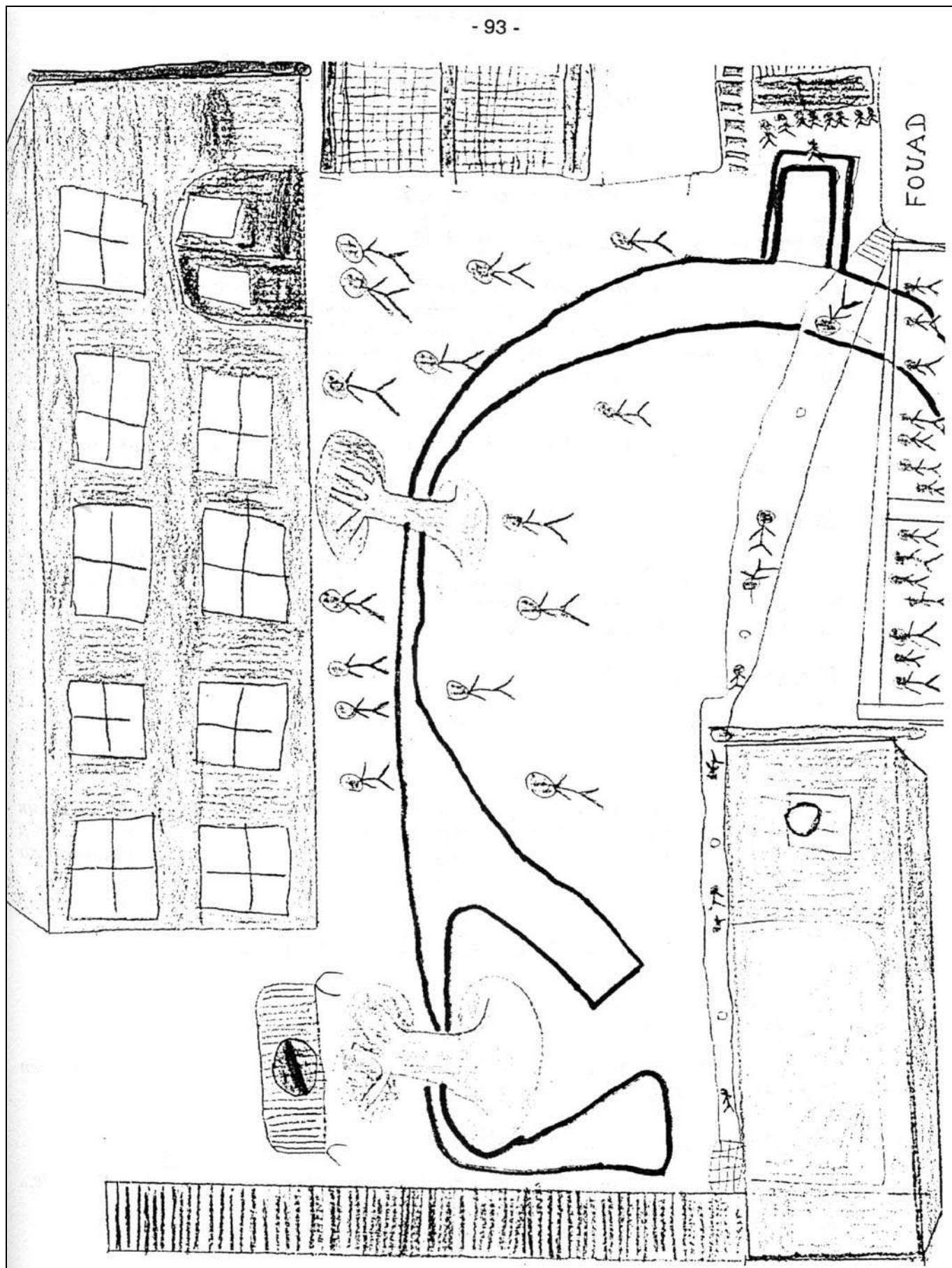
L'autre rite de Pasteur, le plus souvent transmis par la mémoire collective, était précisément l'objet qui donnait le signal des récréations. Il est conservé par une ancienne institutrice de l'école.

Gérard AVENTURIER :

- C'est la fameuse cloche dont j'ai entendu parler par plusieurs institutrices. Maurice JEAN disait que c'était un symbole.

Monsieur JEAN, Conseiller pédagogique de la circonscription de 1961 à 1979 :

- Oui, un symbole parce qu'il y avait une sirène. C'était seulement le moyen de ne pas oublier d'actionner la sirène. C'était la règle : il fallait avoir la cloche sur son bureau.



FOUAD

Retour sur la mixité

La mixité ne peut non plus être dissociée de la vie scolaire quotidienne. Elle a été introduite en 1973 à Pasteur.

Gérard AVENTURIER :

- La mixité était assez discutée et ne faisait pas l'unanimité.

Madame JOANNIN, à Pasteur de 1967 à 1973 :

- Pas du tout, pas du tout. J'étais entourée d'enseignantes pour la plupart célibataires d'un certain âge, qui voyaient comme quelque chose de terrifiant l'entrée des garçons dans une école primaire de filles. Mais elles ne voulaient pas, elles redoutaient beaucoup d'enseigner aux garçons, dans la classe. Moi, beaucoup moins, puisque j'étais restée très longtemps dans une classe unique de campagne et là, le problème ne se posait pas.

Madame JEAN garde un souvenir positif de la mixité dans son cours préparatoire :

Madame JEAN, à Pasteur de 1961 à 1977 :

- J'ai eu des filles très longtemps. Et puis, un jour, j'ai eu des garçons et des filles. La mixité c'était formidable ! C'est pas du tout les mêmes réactions. Le petit garçon qui arrive à six ans dans le Cours préparatoire n'est pas déluré comme la petite fille ! Elles avaient une façon de les avoir !

Monsieur AVENTURIER :

- Déjà !

Madame JEAN :

- Ah, oui ! Et quelquefois, c'est elles qui cherchaient... ; vous savez, un petit coup de poing. Mais alors, c'était le scandale. Elles levaient le doigt : "Il m'a fait ci, il m'a fait ça" alors que c'est elles qui cherchaient, quand on regardait au fond des choses.

Les dons privés des institutrices

Gérard AVENTURIER :

- Madame AGRICOL, Madame JEAN, vous parliez des goûters achetés "en douce". De quoi s'agissait-il exactement ?

Madame AGRICOL, de 1947 à 1970 à Pasteur :

- C'étaient des gosses qui étaient malheureuses. Il y avait cette petite... C'est quelqu'un qu'on ne peut pas oublier.

Madame JEAN, de 1961 à 1977 à Pasteur :

- On les donnait en cachette. J'ai eu une seule élève qui me l'a refusé ; elle n'a pas voulu. On était quelquefois obligé de donner un petit mouchoir, de donner un petit slip.

Madame AGRICOL :

- Mais cette petite..., elle n'avait personne ; alors, on s'en occupait. Madame CREPET me disait : «Qu'est-ce que tu lui achètes ? - Eh bien ! je lui achèterai un tablier ou une robe. -Moi, je lui achèterai des sandales.» On faisait ça en douce, je parle de nous deux, mais les autres collègues, c'était pareil ! Je me rappelle Monsieur DUPERRAY quand on est allé lui dire au revoir, il nous a dit : «Vous nous manquez surtout du point de vue humain !»

Certaines institutrices mettaient la main à la poche pour d'autres raisons.

Madame JEAN, nommée à Pasteur en 1961 :

- Au départ, j'ai eu beaucoup de difficultés du point de vue matériel scolaire. Par exemple, je me souviens, au début, j'ai eu toujours plus de trente élèves. J'avais droit à une douzaine de crayons de bois. Il fallait trier les élèves pour savoir à qui on donnerait un crayon. Je me rappelle, je n'avais pas droit au papier dessin et couleur. Je l'achetais moi-même. On a eu beaucoup de difficultés.

Les relations avec les parents

Écoutons les témoins de trois périodes différentes :

Gérard AVENTURIER :

- Les rapports entre la maîtresse et les parents étaient des rapports basés sur la confiance ?

Madame MEYER, élève de 1937 à 1944 :

- Oh ! bien sûr la confiance. On faisait confiance aux maîtres à cent pour cent. Il n'y avait jamais de contestation et il me semble qu'à l'époque, la punition c'était d'apprendre les départements. Ça commençait toujours, je ne sais pas pourquoi, par les départements du Nord. J'entendais ronronner ces départements avec les chefs-lieux, les sous-préfectures. Contre le mur, les élèves apprenaient les départements. C'était la punition.

Dans l'immédiat après-guerre, les relations étaient du même type.

Gérard AVENTURIER :

- Madame COLOMB, vous aviez des relations très espacées et finalement assez peu fréquentes avec les parents ?

Madame COLOMB, professeur de 1946 à 1975 :

- Nous les voyions relativement peu. Si le travail marchait bien, les échanges se faisaient par les bulletins trimestriels. Il arrivait que certains parents viennent s'inquiéter justement à propos d'un travail qui était insuffisant, mais c'était assez rare.

Passons à la période actuelle :

Gérard AVENTURIER :

- Je crois qu'au point de vue des rapports avec les parents, vous aviez un contact direct avec toutes les familles.

Monsieur CHARRIER, Directeur depuis 1989 :

- C'est vrai que dans ma grande école, il est difficile de connaître toutes les familles. On en connaît beaucoup, surtout si on reste, comme je l'ai fait au Chemin Rouge, onze ans, mais on ne connaît pas tous les enfants ! Alors, ici, par ma fonction de Directeur et ensuite par le petit nombre d'enfants, j'ai eu la chance de connaître toutes les familles et tous les enfants. Et c'est appréciable de croiser quelqu'un dans la rue qui vous dit bonjour, un enfant, une grande personne, et vous savez qui elle est. Bien souvent, dans les grandes écoles, les familles vous connaissent, vous saluent et vous dites : «Oui, c'est quelqu'un que je connais de vue, mais je ne sais qui est cette personne.» C'est parfois désagréable, alors qu'ici, on connaît réellement tout le monde.

Les Fêtes des Ecoles publiques

Madame AGRICOL a été longtemps l'organisatrice talentueuse et dynamique des numéros présentés par Pasteur à la fête annuelle des Ecoles.

Gérard AVENTURIER :

- Je crois qu'un des souvenirs les plus marquants que vous ayez conservés de Pasteur, c'est la préparation et le déroulement des fêtes de fin d'année.

Madame AGRICOL (1947 - 1970) :

- «On passe chez Madame AGRICOL, c'est la classe de la fête.» Les élèves, elles, ne regardaient pas que je me décarcassais pour les faire travailler. Avec Madame CREPET, on en prenait le plus possible. Il y en a qu'on était obligé de ne pas choisir, on en avait peut-être besoin de 15 à 20, il y en avait 20.

Gérard AVENTURIER :

- Où se déroulait la fête ? Dans la cour de l'école ou dans une salle ?

Madame AGRICOL :

- Ah non ! A l'Union Sportive Laïque, rue de la République.

Gérard AVENTURIER :

- Et qu'est-ce que vous donniez comme spectacles ?

Madame AGRICOL :

- Je ne passais pas de disques. Je prenais pour chanter les élèves de quatorze ans qui ne jouaient pas, parce que si les petites s'étaient trompées, le disque continuait... tandis que le chant, on l'arrêtait, vous comprenez. Une année Monsieur DUPERRAY était venu nous féliciter, j'étais avec Madame CREPET. On avait donné : "Au pays des fées et des chimères".

Gérard AVENTURIER :

- Toutes les écoles de Montbrison participaient à cette fête-là. Chaque école donnait son numéro ? Elle avait lieu à peu près à quelle date ?

Madame AGRICOL :

- A la Fête des Mères, le dernier dimanche de mai.

Madame JEAN :

- Chavassieu faisait des exercices d'acrobatie sur des matelas.

Madame AGRICOL :

- Monsieur DUMAS était très bon musicien, il donnait de jolis numéros. Il y avait une jolie fête.

Une élève de Madame AGRICOL, Madame CHARRIER qui était dans sa classe en 1952 - 1953, donne le point de vue de l'écolière :

Gérard AVENTURIER :

- Madame CHARRIER, vous voulez évoquer un dernier souvenir, celui de la préparation et de l'organisation des fêtes dans la classe de Madame AGRICOL, au Cours Moyen 2e année. Madame AGRICOL m'a dit qu'on appelait sa classe "la classe de la fête". Et pourtant, on y travaillait d'arrache-pied.

Madame CHARRIER :

- On travaillait très tôt le matin. Les élèves étaient toutes volontaires pour venir préparer l'entrée en sixième puisqu'il fallait travailler dur à cette époque. Tout le monde ne passait pas le concours d'entrée en sixième. Avec Madame AGRICOL, nous le passions toutes et, en plus, il y avait la préparation de la fête, de cette fête du mois de mai qui se passait à l'U. S. L. pour laquelle certains enfants, peut-être pas toute la classe, répétaient. Il y avait la répétition entre midi et une heure, le matin, le soir. La fête était un moment merveilleux et qui demandait beaucoup à l'institutrice.

Madame JOUVE, de 1970 à 1974, après le départ de Madame AGRICOL, a assuré la suite de cette organisation.

Gérard AVENTURIER :

- Vous avez collaboré avec Madame AGRICOL, puis pris sa suite sur le plan de l'enseignement de la musique, de la danse, de l'organisation des fêtes scolaires.

Madame JOUVE :

- Oui, c'est exact. Madame AGRICOL avait des points communs avec moi ; elle aimait la gymnastique, la musique et organisait les fêtes. Elle a senti qu'avec moi elle aurait une collaboratrice. Nous avons participé toutes les deux pour faire des lendits, le temps où elle était encore là. Elle m'a d'ailleurs donné des cahiers où elle avait préparé des fêtes. Elle m'a donné aussi son diapason.

Gérard AVENTURIER :

- C'était le passage de pouvoir.

Madame JOUVE :

- Voilà. Et puis donc j'ai continué à organiser les lendits avec l'aide de plusieurs de mes collègues.

*



STUDIO
DE LA
VILLE ETIÉLÉ

Souvenir Scolaire
Année 1960

La classe de Madame AGRICOL
- Cours Moyen 2e année de 1957 - 1958 -
dans ses atours de Fête scolaire

SEPTIEME PARTIE

**HISTOIRES ET ANECDOTES
A TRAVERS L'HISTOIRE
DE PASTEUR**

Les grâces du Cours Préparatoire

Le Cours préparatoire, par la spontanéité et l'affectueuse confiance de ses élèves, secrète de francs moments de gaieté et d'échanges imprévus.

Gérard AVENTURIER :

- Madame JEAN, je crois que vous avez passé un pacte d'amour pédagogique avec le Cours préparatoire.

Madame JEAN, maîtresse du Cours préparatoire de 1961 à 1977 :

- J'ai toujours aimé les petits et surtout le Cours préparatoire parce que je trouve qu'à cet âge-là, surtout les filles, elles sont très éveillées, elles raisonnent comme de petites bonnes femmes. J'ai d'ailleurs beaucoup de souvenirs.

Gérard AVENTURIER :

- Alors, évoquons un peu ces souvenirs. Vous sortiez d'une épreuve personnelle très douloureuse et vous me disiez que les enfants arrivaient parfois à vous faire rire.

Madame JEAN :

- Je me souviens de Renée MAGAT et d'Agnès MOLON, Madame AGRICOL doit s'en souvenir. Voilà, cet après-midi là, elles avaient décidé de mimer Babar et Céleste. Elles avaient apporté les deux masques et elles connaissaient des pages entières de ces petits livres. Elles ont mimé Babar et Céleste, mais j'ai ri aux éclats ; c'était la première fois que je riais comme ça depuis la mort de ma mère.

Madame AGRICOL :

- Mon fils a passé dix-sept ou dix-huit mois en Algérie pour faire son service militaire. On se faisait du mauvais sang, mais quand on était avec les élèves, on arrivait à oublier qu'il était là-bas.

L'égoïsme de ces jeunes enfants pouvait créer des projections et des confusions tenaces :

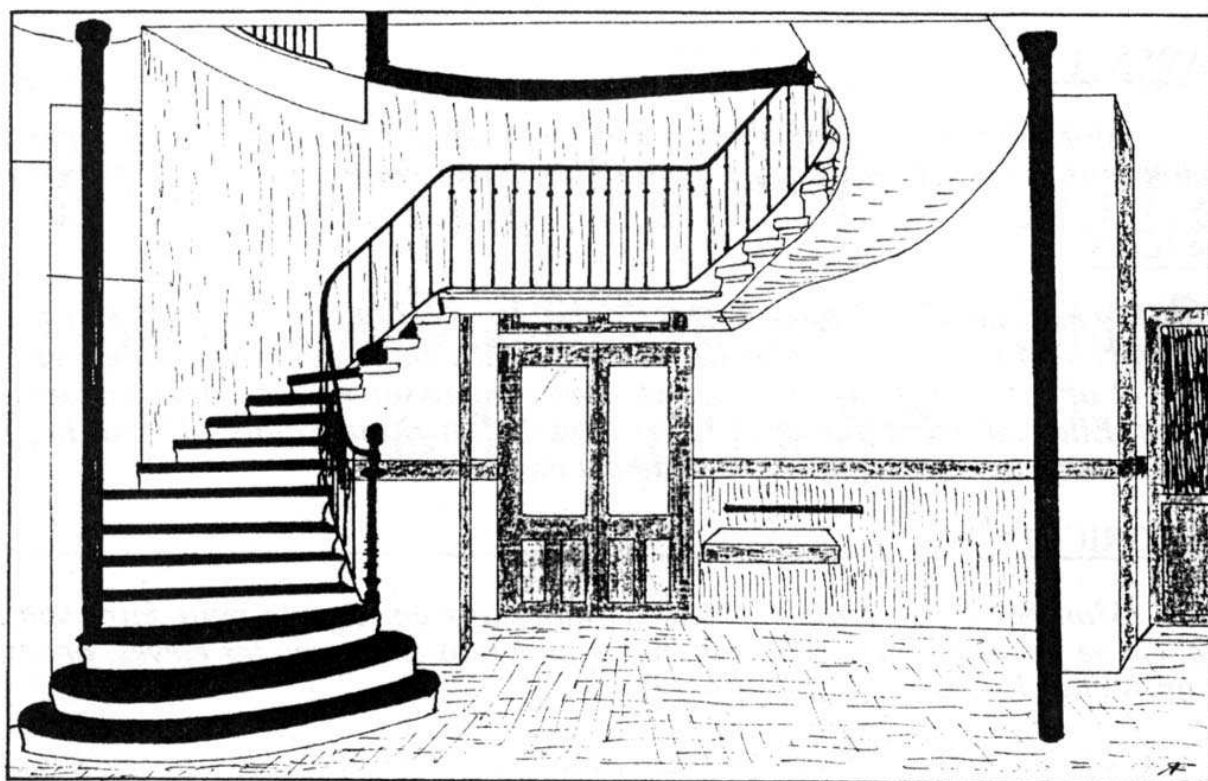
Gérard AVENTURIER :

- Madame JEAN, votre mari vous a conduite à l'école, et les élèves n'ont pas bien su identifier qui c'était.

Madame JEAN :

- Oui, elles m'ont vue descendre de la voiture, et comme c'était leur père qui les amenait en voiture, elles ont tout de suite pensé que c'était mon père qui m'amenait en voiture. Et depuis ce jour-là, elles m'ont toujours dit : «Ton papa !». Alors, quand elles le voyaient dans les rues de Montbrison, elles me disaient par exemple : «J'ai vu ton papa à tel endroit, il lisait son journal dans ton auto», ou bien : «J'ai vu ton papa. J'ai levé mon pouce, il ne m'a pas laissé passer !» C'était la petite Chamouret.

C'est aussi une conception subjective du temps qui leur inspirait la croyance suivante :



Le hall d'entrée
par Roger Faure

Madame JEAN :

- Karine TALON m'a dit un jour : «J'arrive, tu es là ! Je pars, et tu ne pars pas. Mais où il est ton lit ?». Et je retrouve maintenant ces élèves mariées et mères de famille. Je trouve que c'est "bien" ces contacts-là, même maintenant que le travail est terminé. Oui, je vous assure que ça me fait plaisir. Et quand je vois des élèves qui ont vingt-cinq ou trente ans, plus même, en les regardant, je les revois toujours à cinq ou six ans.

Gérard AVENTURIER :

- Les enfants du C. P., vous disiez, se laissaient facilement charmer. Et vous avez une anecdote à ce sujet.

Madame JEAN :

- Oui, quand nous faisons l'écriture, c'est-à-dire tout de suite après la lecture, le matin, souvent je leur disais, surtout au printemps quand j'entrouvrais les fenêtres : «Si vous ne faites pas de bruit, vous entendrez chanter les oiseaux.» Eh bien ! J'ai toujours eu un quart d'heure d'écriture dans le plus grand silence ! Ça se reproduisait le samedi, au mois de mai, quand on amenait les petits biquets. Elles aimaient entendre ces petits biquets ! Alors, je leur disais : «Si vous voulez entendre ces petits biquets, il faut vous taire.» Et tout le monde se taisait.

Une chorale reconnue

Madame AGRICOL, à Pasteur de 1947 à 1970 :

- Je répétais la fête scolaire. Ma classe donnait sur la rue du Collège. En face, il y avait le Collège et les "Petits Chanteurs à la Croix de Bois". La fête s'appelait cette année : "La ronde des provinces françaises". C'étaient tous des chants folkloriques. Les "Petits Chanteurs", à côté, les entendaient, je ne le savais pas ; les fenêtres étaient ouvertes, c'était au mois de juin. "Les Petits Chanteurs" chantaient en même temps que mes élèves. C'étaient "Les Petits Chanteurs" du temps de Monseigneur MAILLET qui avait fondé la Manécanterie. Et alors le soir, il y a eu un récital. Monseigneur MAILLET a dit : «J'ai entendu des petites filles qui chantaient ; elles chantaient bien ; mes Petits Chanteurs ont chanté avec elles. Voir toutes ces enfants réunies, c'est très bien parce que ça fait naître l'amitié, la fraternité entre les peuples. C'est par le chant et la musique que les peuples arriveront à s'entendre.»

Gérard AVENTURIER :

- C'était un compliment de la part de quelqu'un qui avait une renommée nationale, même...

Madame AGRICOL :

- mondiale !

L'Ecole Pasteur passe à la télévision avec l'A. S. S. E.

Gérard AVENTURIER :

- Madame BEDOIN, vous avez associé vos élèves à l'épopée de l'A. S. S. E. en vous transportant à Saint-Etienne, à l'occasion d'un grand match des Verts.

Madame BEDOIN :

- D'un entraînement. Pourquoi l'A. S. S. E. ? C'est parce que j'avais évidemment une classe mixte et, dans cette classe, il y avait un élève qui ne voulait absolument pas travailler autrement qu'en parlant de l'A. S. S. E. ! Un jour, je l'ai pris de haut, je lui ai dit : «C'est bien l'A. S. S. E. ! Mais j'aimerais que tu me parles d'autre chose !» Et il me dit qu'il souhaitait nous emmener voir un match. C'était impossible comme il y avait des problèmes de déplacement. On a téléphoné pour voir si on pouvait assister, non pas à un match, mais à un entraînement. Et après beaucoup de péripéties, puisque c'était au temps de la grande équipe de Saint-Etienne avec Chorzow, on a réussi par le biais d'un grand-père à obtenir des places pendant l'entraînement. Eh, mon Dieu ! Là, ça a été vraiment une grande fête pour tous les élèves, parce que ce jour-là, il y avait non seulement les joueurs, mais il y avait aussi la télévision, ce que nous n'avions pas prévu. Et les enfants sont passés sur la chaîne nationale pendant un reportage sur la grande équipe de Saint-Etienne, avec Bernard Père que nous n'avions pas reconnu alors que nous étions à côté de lui. On a figuré parmi les vedettes.

Gérard AVENTURIER :

- Et maintenant, Pasteur figure dans les archives de l'Institut National de l'Audiovisuel.

Madame BEDOIN :

- Alors, chaque élève est revenu de Saint-Etienne avec une photo dédicacée des joueurs. Nous avons ramené pour Monsieur DUPERRAY, Inspecteur à cette époque, une grande photo de tous les joueurs, avec la signature sur le visage de chacun. C'était vraiment quelque chose qui lui a fait énormément plaisir puisqu'il était lui-même supporter de l'A. S. S. E..

Gérard AVENTURIER :

- Les chauffeurs de car étaient nombreux à être candidats au déplacement ?

Madame BEDOIN :

- Ah, oui ! Nous avons pris l'entreprise de transports Damon, et ce jour-là, croyez-moi, les chauffeurs de car se sont disputés, sachant que nous allions à Saint-Etienne voir l'entraînement des Verts, pour nous emmener. J'avais emporté la caméra, et j'ai eu à côté de moi le chauffeur... constamment, qui portait mon sac en bandoulière, tellement il était heureux d'approcher les joueurs de près et les reporters de la télévision.

*

HUITIEME PARTIE

**L'HISTOIRE DE PASTEUR
A TRAVERS L'HISTOIRE
DE MONTBRISON**

par Madame Marguerite FOURNIER- NÉEL

Une école déjà avant Pasteur sur le même emplacement

Gérard AVENTURIER :

- Madame FOURNIER-NEEL, vous êtes la mémoire de toute une ville. Un certain nombre de vos articles viennent d'être regroupés par La Diana et Village de Forez dans une publication qui s'appelle : "**Marguerite FOURNIER-NEEL raconte**". Vous y évoquez l'institution des demoiselles KOPP qui était à l'emplacement de l'école Pasteur.

Madame FOURNIER-NEEL :

- Les demoiselles KOPP avaient une institution très select ! Elle était surtout fréquentée par les filles d'officiers parce qu'à l'époque, Montbrison était une ville de garnison, et c'était un petit peu un milieu spécial. L'institution des demoiselles KOPP, c'était très bien. Il a encore une survivante de leurs élèves, c'est la première abbesse des Clarisses de Montbrison. Elle a quatre-vingt seize ans. Vous voyez, c'est tout à fait "**du vieux Montbrison**".

La construction de l'Ecole Pasteur

Gérard AVENTURIER :

- La construction de l'Ecole Pasteur s'est faite en partie sur l'endroit où était située cette ancienne Ecole.

Madame FOURNIER-NEEL :

- C'est ça !

Gérard AVENTURIER :

- Est-ce que vous vous rappelez les travaux de démolition de l'immeuble des demoiselles KOPP et de construction de PASTEUR.

Madame FOURNIER-NEEL :

- Pas précisément. Je sais que ça existait avant, puis après que ça n'existait plus. Je n'ai pas assisté à la démolition, ce n'était pas dans mon quartier !

Gérard AVENTURIER :

- Votre père, Monsieur NEEL, a participé à la construction de l'Ecole Pasteur !

Madame FOURNIER-NEEL :

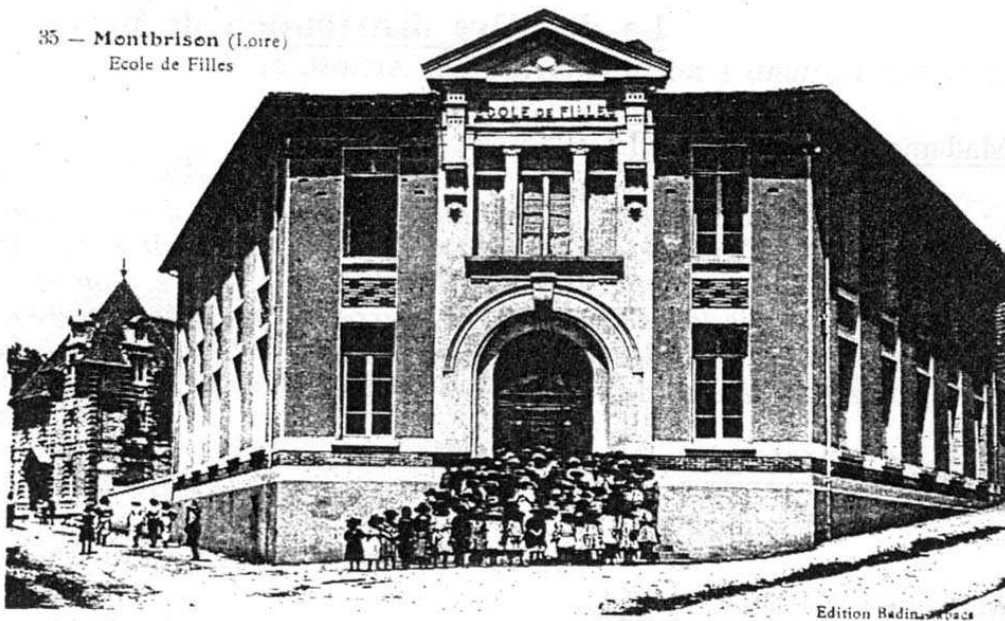
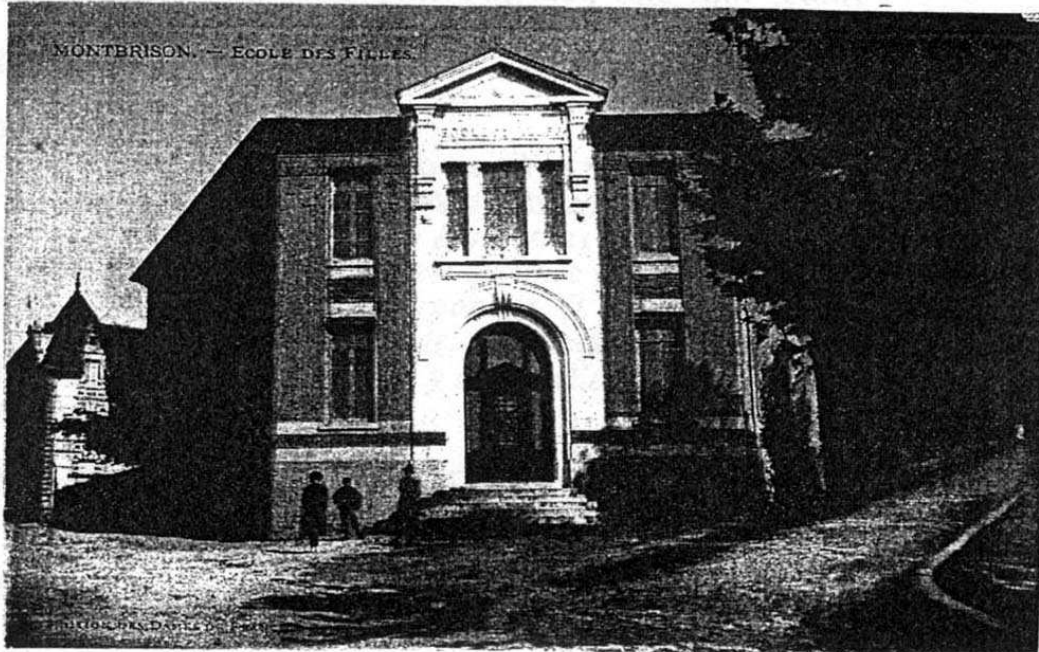
- Il a fait toute la menuiserie de l'Ecole Pasteur.

Gérard AVENTURIER :

- En 1911, il avait donc obtenu l'adjudication.

Madame FOURNIER-NEEL :

- Oui.



Pasteur pendant l'entre-deux guerres

L'ouverture de l'Ecole Pasteur

Gérard AVENTURIER :

- Alors, vous êtes peut-être encore la seule Montbrisonnaise vivante à avoir fait l'ouverture de Pasteur.

Madame FOURNIER-NEEL :

- Oui, je ne sais pas s'il y en a d'autres, il y en a peut-être d'autres. Moi, j'ai été dans les premières élèves de Pasteur.

Gérard AVENTURIER :

- Donc, ça se situait en....

Madame FOURNIER-NEEL :

- En 1913. En octobre 1912, c'est-à-dire à la rentrée, on était encore à l'école de la rue des Arches, parce que les travaux de l'Ecole Pasteur n'étaient pas terminés, et on a pris possession des lieux en 1913, en janvier 1913.

Gérard AVENTURIER :

- C'est exact, le 3 janvier 1913.

Madame FOURNIER-NEEL :

- On est resté toute l'année scolaire à Pasteur, jusqu'à la déclaration de guerre en 14.

La dernière distribution de prix

Madame FOURNIER-NEEL :

- Je me rappelle la dernière cérémonie de distribution des prix avant la guerre de 14. D'ailleurs, tout était préparé. On devait recevoir les prix sous les Halles, avec les personnalités de Montbrison : maire, sous-préfet, député. Mais lorsqu'on a appris la déclaration de guerre, la maîtresse nous a apporté les livres en tas et on nous les a distribués comme ça. On a distribué les livres à nos places ; il n'y a pas eu de cérémonie.

Gérard AVENTURIER :

- C'était le....?

Madame FOURNIER-NEEL :

- 1er août 1914. Alors, on était toutes très impressionnées. Nous avions à cette époque onze ans, douze ans. On était très impressionnées. Il y en a qui pleuraient, qui pensaient à leur papa qui allait partir. C'était très émouvant.

Pasteur évacué pendant la guerre de 1914

Gérard AVENTURIER :

- Vous avez connu dès le début de la guerre de 14 une certaine désorganisation du service scolaire ?

Madame FOURNIER-NEEL :

- C'est-à-dire, c'était tout dispersé. La classe où j'étais, c'était le Cours Complémentaire 1^{re} année. On était dans un local qui appartenait au Cercle Républicain. C'est la maison qui est occupée aujourd'hui par les Chaussures ERAM. C'était au premier étage. Je me rappelle, il y avait de très grandes salles avec de belles glaces ! Une salle du Cercle, c'était pas du tout l'ambiance de travail ! Il y avait beaucoup de distractions. Il y avait tellement de choses, à cette époque-là, qui se sont passées !

Gérard AVENTURIER :

- Vous étiez aussi distraite par le passage des convois à cheval, des premières voitures ,

Madame FOURNIER-NEEL :

- Non, parce que c'était en étage. On ne voyait pas tellement !

Gérard AVENTURIER :

- Vous preniez vos récréations où ?

Madame FOURNIER-NEEL :

- Sur la place de la Mairie. On descendait, on s'amusait sur la place de la Mairie.

Gérard AVENTURIER :

- Est-ce qu'on vous interdisait certains jeux ?

Madame FOURNIER-NEEL :

- C'était à nous de faire attention.... Enfin, on ne travaillait pas bien, c'était désorganisé.

Gérard AVENTURIER :

- Alors vous n'êtes pas restée ?

Madame FOURNIER-NEEL :

- Je suis allée à La Madeleine. Mon père était mobilisé. Ma mère a préféré me mettre à La Madeleine où j'ai poursuivi des études pas secondaires puisqu'il n'y avait pas de secondaire, mais enfin jusqu'au Brevet Supérieur.

Les premières enseignantes de l'Ecole Pasteur

Gérard AVENTURIER :

- Vous avez connu les premières enseignantes de l'Ecole Pasteur, en particulier Madame MERCIER.

Madame FOURNIER-NEEL :

- Oui, j'ai connu Madame MERCIER qui était Directrice. En même temps, elle nous donnait des cours de français, d'histoire, de géographie.

Gérard AVENTURIER :

- Quel souvenir vous en avez comme enseignante ?

Madame FOURNIER-NEEL :

- J'en ai gardé un bon souvenir. D'ailleurs, j'aimais beaucoup l'école. Oui, vous savez, je sympathisais aussi bien avec les enseignants que les élèves. Madame MERCIER a été peut-être plus douce que Madame MICHALON ; Madame MICHALON était plus sévère. D'un autre côté, j'aimais moins les mathématiques. Alors je sais que je préférais Madame MERCIER.

Gérard AVENTURIER :

- Ceci explique cela. Vous avez connu également une des premières institutrices, Madame BOIRON.

Madame FOURNIER-NEEL :

- Madame BOIREAU. Son mari était à la caserne. Il était adjudant, je crois.

Un enseignement curieux en Anglais !

Gérard AVENTURIER :

- Vous avez connu Mademoiselle DE LESPINOIS ,

Madame FOURNIER-NEEL :

- Mademoiselle DE LESPINOIS, bien sûr. On a gardé avec elle des liens d'amitié, parce qu'elle a pris sa retraite à Montbrison. Elle est devenue très âgée. Elle donnait des leçons, elle en a donné à mes filles. C'étaient des jeunes filles de Montbrison qui prenaient des leçons particulières chez elle.

Gérard AVENTURIER :

- Elle n'était pas originaire de la région montbrisonnaise ?

Madame FOURNIER-NEEL :

- Elle était du Midi. C'était une famille qui avait eu des revers de fortune. Alors elle était entrée dans l'enseignement.

Gérard AVENTURIER :

- *Comment se déroulaient les cours d'anglais avec elle ?*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *Les cours d'Anglais, c'était tout un poème... Elle parlait très lentement. On l'appelait "la miss". Alors elle nous montrait la fenêtre, elle nous disait : «Show - me - the - window.» Alors il fallait répondre : « I show you the window». Puis : «Show - me - the - door - I show you the door», et cætera... Elle nous faisait passer des couleurs au crayon de couleur. On mettait le grisé, le rosé, le vert. Comme ça on se rappelait.*

Gérard AVENTURIER :

- *La preuve, la mémoire vous en est restée quatre-vingts ans après.*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *Je ne vous dis pas que comme accent c'était bien ça... mais enfin !*

Gérard AVENTURIER :

- *Vous avez connu aussi parmi les premières enseignantes Madame LAFUMA ?*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *Madame LAFUMA était la soeur de Madame MERCIER ; son mari a été tué à la guerre dans les premiers.*

Gérard AVENTURIER :

- *Qu'est-ce qu'elle enseignait, Madame LAFUMA ?*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *Elle avait une classe primaire, elle était institutrice.*

Les résultats scolaires de Pasteur

Gérard AVENTURIER :

- *Alors, Pasteur préparait dès les premières années à plusieurs examens.*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *Eh bien, non ! Au Brevet et au concours d'entrée à l'Ecole Normale. C'est tout. Le certificat se passait à l'Ecole Primaire. Et puis ensuite, on passait au Cours Complémentaire pour le Brevet.*

Gérard AVENTURIER :

- *Pasteur préparait seulement à un concours et à un examen. Quels étaient les résultats ?*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *Pasteur avait de bons résultats.*

Hommage rendu à Mademoiselle MERLE

Gérard AVENTURIER :

- *Il y a une personne dont vous avez gardé un souvenir très fort, c'est Mademoiselle MERLE qui a été Directrice du Cours Complémentaire de 1951 à 1967. Je crois que c'était même pour vous plus qu'une relation.*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *C'était une amie. D'ailleurs, elle habitait en face de chez moi. Ses parents étaient vraiment très, très gentils, plus que gentils... Je dirais que c'était une sainte !*

Gérard AVENTURIER :

- *Très dévouée à la cause de l'enseignement.*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *Ah, oui !*

Gérard AVENTURIER :

- *Et qu'est-ce qui lui donnait ce goût de l'action ?*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *C'était son tempérament ! Et puis, elle avait été élevée d'une façon assez stricte. Elle a été tellement gentille avec ses parents. Ils sont devenus très vieux, elle est morte avant eux.*

Gérard AVENTURIER :

- *Son père, Marius MERLE, a en effet vécu très vieux. Il est mort à Marcoux à quatre-vingt dix ans, je crois. Et il a été Directeur ?*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *Directeur de l'École Annexe, et aussi professeur de gymnastique.*

Pasteur dans la mémoire montbrisonnaise

Gérard AVENTURIER :

- *Comment Pasteur a-t-elle marqué l'histoire scolaire montbrisonnaise puisque l'école va fermer ?*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *Il y a des générations d'enfants qui y sont passées... Moi j'ai perdu le contact avec l'école.*

Gérard AVENTURIER :

- *C'est une école qui va rester inscrite dans la mémoire collective !*

Madame FOURNIER-NEEL :

- *Oh, oui ! Depuis le temps, 1913 ! Cela fait quand même du temps, ça fait quatre-vingts ans d'existence.*

NEUVIEME PARTIE

**LES ENSEIGNANTES JUGÉES
PAR LEUR POSTERITE**

Les services rendus par plusieurs d'entre elles ont été évoqués à travers des témoignages :

- Madame Jeanne MERCIER, née le 20 février 1880 et retraitée le 31 décembre 1929, a été la première Directrice de Pasteur pendant dix-sept ans. C'est elle qui a eu une action décisive pour l'ouverture des Cours d'Enseignement Commercial et d'Enseignement Ménager.

- Mademoiselle VERNAT, Directrice de 1941 à 1951, récompensée par les distinctions d'Officier d'Académie en 1946 et d'Officier de l'Instruction Publique en 1951 ainsi que Madame Irène CHARLES, retraitée en 1966 et l'une de nos témoins. Ces deux professeurs d'histoire ont profondément marqué leurs élèves sur le plan culturel en matière d'histoire de l'art. Madame COLOMB, élève de 1932 à 1937, complète son hommage : *«Je voudrais signaler que nous avons des professeurs vraiment remarquables, Mademoiselle VERNAT, entre autres, qui nous enseignait le français, l'histoire, la géographie. Elle enseignait avec une telle compétence et un tel coeur qu'on aimait ses cours.»*

- D'autres Directrices ont reçu des marques d'estime de leurs collègues, ici même. Deux autres, parmi les enseignantes qui ont témoigné, ont eu aussi l'hommage de leurs élèves : Madame COLOMB et Madame AGRICOL.

Madame LAURENT, élève du Cours Complémentaire en 1959 - 1960 :

- Madame COLOMB était mon professeur principal à l'époque. Elle m'enseignait l'histoire, la géographie et même le dessin parce qu'il n'y avait pas de professeur. Donc nous nous sommes connues une année, mais nous sommes restées en très bons termes toutes les deux. On continue à se voir après vingt et quelques années, même plus.

Madame AGRICOL, institutrice à Pasteur de 1947 à 1967, Directrice de 1967 à 1970, a marqué l'Ecole publique de filles. Deux anciennes élèves, Madame LAURENT et Madame CHARRIER, ont souligné sa volonté et son organisation pédagogique pour faire réussir toutes les élèves. Madame CHARRIER, élève de 1948 à 1953, exprime sa reconnaissance : *«Madame AGRICOL était quelqu'un de remarquable. Je l'ai d'abord connue au Cours Préparatoire, puis au Cours Moyen 2e année où elle nous faisait travailler d'arrache-pied pour nous conduire toutes, je dis toutes, en sixième. Beaucoup de mes camarades ont d'ailleurs eu une situation brillante grâce à elle, et elles ont fait des études importantes.»*

Madame MOREL qui a exercé à Pasteur de 1943 à 1952 a laissé un grand souvenir d'estime, puis d'amitié à Madame JOANNIN :

Madame JOANNIN, élève de C. M. 2 en 1940 - 1941 :

- Il y a d'autres enseignantes qui m'ont marquée, comme Madame MOREL. Madame MOREL a été mon institutrice au Cours Moyen 2e année, et c'est pendant cette année-là qu'on préparait cette espèce de nouveau petit concours pour entrer en sixième, puisque je suis d'une classe qui n'a pas passé le Certificat d'Etudes pour entrer au Cours Complémentaire. Avec Madame MOREL, j'ai gardé des liens toute la vie ou presque. On se voyait régulièrement. C'est même chez son mari, qui était ébéniste, que j'ai acheté mes meubles quand je me suis mariée. Et c'est elle qui était présente aux côtés de Monsieur Lucien FAUGERE, quand j'ai passé mon Certificat d'Aptitude Pédagogique de nouvelle institutrice en 1951. Je l'ai revue pendant plusieurs années, pendant sa retraite et elle me disait un jour : «Tu te rends compte, j'ai plus d'années de retraite que d'années d'enseignement...» C'était

une personne qui était restée extraordinaire, qui est morte le jour où elle a décidé qu'elle allait mourir puisqu'elle a refusé les soins. Au moment où elle est tombée gravement malade, elle a dit : «Ma vie s'arrête là ; je m'en vais comme ça.»

Mademoiselle ROUX, née le 4 mars 1914, enseignante au Cours Complémentaire de 1938 à 1969, s'est attiré beaucoup de sympathies tant par son activité professionnelle que par son action éducative en dehors des cours.

Madame Hélène CHARRIER, élève de 1948 à 1953 :

- Le jeudi, Mademoiselle ROUX avait quelques personnes qu'elle avait dirigées vers les Eclaireuses. Celles-ci faisaient visiter la région à beaucoup d'élèves du Collège. Mademoiselle ROUX nous apprenait ainsi à diriger les jeux, des activités de colonies de vacances. Elle était toujours disponible, elle était toujours là. Il y avait les fêtes de fin d'année, les fêtes de Noël ; elle était toujours sur la brèche, aussi bien pour la partie pédagogique que la partie extra-scolaire.

Madame JOANNIN, élève de 1936 à 1947 :

- Mademoiselle ROUX c'était quelqu'un qui m'a accompagnée très longtemps dans mon enfance, parce que je faisais partie d'un petit groupe d'Eclaireuses et d'Eclaireurs de France. C'est Mademoiselle ROUX qui était la cheftaine. Je l'avais eue au Cours Complémentaire en tant que professeur d'histoire et de géographie. Je passais avec elle mes après-midi du jeudi et souvent le dimanche, puisque nous partions ensemble. On a fait des camps de vacances aux Pradeaux où son frère était instituteur, il nous louait un petit pré pour camper. On se rejoignait avec les Eclaireuses de Saint-Etienne, puis j'ai fait le camp aux Contamines-Montjoie dans les Alpes, en tant qu'Eclaireuse. C'est Mademoiselle ROUX qui nous accompagnait. Avec elle aussi, je suis restée en liens... Je la voyais, elle m'envoyait une petite invitation quand elle s'occupait de l'association France - U. R. S. S.. J'allais chez elle jusqu'au jour où elle est morte brutalement, justement le jour d'une exposition France - U. R. S. S.. On l'attendait, elle n'est pas venue ; elle était morte brutalement à son domicile. Mademoiselle ROUX était quelqu'un qui a beaucoup compté pour moi.

Deux collègues de Mademoiselle ROUX expriment aussi leur grande estime pour elle.

Madame TERRADE, professeur de 1955 à 1964 à Pasteur :

- Les voyages avaient plutôt lieu début juillet. Il y avait une collègue, un professeur de français, Mademoiselle ROUX qui s'occupait des Eclaireuses et qui m'a demandé, lorsque je suis arrivée, de bien vouloir participer aux voyages organisés. C'est avec plaisir que je l'ai fait. J'en ai d'excellents souvenirs. Et chaque année, on prévoyait un but de voyage.

Gérard AVENTURIER :

- Vous alliez où par exemple ?

Madame TERRADE :

- A Paris, plusieurs fois, avec Versailles, Le Louvre. On a même fait Nice parce que beaucoup ne connaissaient pas la mer. On a été reçues à l'Ecole Normale de Nice, à Cimiez ; on a visité Monte-Carlo. Pour les élèves de Montbrison, à cette époque, c'était un beau voyage !

PERSONNEL ENSEIGNANT

NOMS ET PRÉNOMS	DATE ET LIEU de naissance	DATE de la nomination dans la commune	TITULAIRE ou STAGIAIRE	CLASSE	SERVICES ANTERIEURS		COMMUNES dans lesquelles il a exercé sa fonction d'enseignant (Nommer la date de chaque affectation)	INTERDICTIONS de services (En être mentionner au cas de la censure)	RÉCOMPENSES OBTENUES	TITRES DE CAPACITÉ obtenus en vertu de la loi du 30 mars 1930 (Noms des diplômes obtenus)	DATE à laquelle il a exercé sa fonction dans la commune au 31 de chaque année	OBSERVATIONS
					siège de l'école de (Indiquer la date de sa nomination dans la commune)	DATE de la nomination dans la commune						
M ^{lle} Spichler M ^{lle} Geneviève M ^{lle} Geneviève M ^{lle} Geneviève M ^{lle} Geneviève	24.11.1897 Melle Melle Melle Melle	24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906	titulaire titulaire titulaire titulaire	2 ^e classe 2 ^e classe 2 ^e classe 2 ^e classe	24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906	Amélie Amélie Amélie Amélie						
M ^{lle} Fernand M ^{lle} Fernand M ^{lle} Fernand M ^{lle} Fernand	19.11.1901 19.11.1901 19.11.1901 19.11.1901	19.11.1901 19.11.1901 19.11.1901 19.11.1901	titulaire titulaire titulaire titulaire	2 ^e classe 2 ^e classe 2 ^e classe 2 ^e classe	19.11.1901 19.11.1901 19.11.1901 19.11.1901	Amélie Amélie Amélie Amélie						
M ^{lle} Geneviève M ^{lle} Geneviève M ^{lle} Geneviève M ^{lle} Geneviève	24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906	24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906	titulaire titulaire titulaire titulaire	2 ^e classe 2 ^e classe 2 ^e classe 2 ^e classe	24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906	Amélie Amélie Amélie Amélie						
M ^{lle} Geneviève M ^{lle} Geneviève M ^{lle} Geneviève M ^{lle} Geneviève	24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906	24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906	titulaire titulaire titulaire titulaire	2 ^e classe 2 ^e classe 2 ^e classe 2 ^e classe	24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906 24.11.1906	Amélie Amélie Amélie Amélie						

Madame COLOMB, professeur de 1946 à 1975 :

- Mademoiselle ROUX, c'était quelqu'un d'agréable, quelqu'un de solide, qui était foncièrement bonne, honnête, foncièrement laïque pour la défense de la laïcité mais sur le plan de la tolérance et de la valeur de l'enseignement. Elle faisait partie, sur le plan syndical, de la Commission Paritaire. Elle était très proche de la vie scolaire, elle était aussi très proche de ses élèves, d'autant plus qu'elle s'est occupée pendant des années des Eclaireuses.

Mademoiselle Andrée MERLE, descendante d'une grande lignée d'enseignants¹, professeur de sciences au Cours Complémentaire de 1938 à 1967, décédée en 1970 à 60 ans, a rejoint Mademoiselle ROUX dans l'unanimité et la force des témoignages de reconnaissance.

Madame CHARRIER, élève de 1948 à 1953 :

- Mademoiselle MERLE est une personne aussi qui a beaucoup marqué. Elle était la Directrice de l'Ecole lorsque j'étais élève, et elle était aussi la Directrice du Cours Complémentaire. Je l'ai connue dans les deux établissements. Elle enseignait les mathématiques en classe de troisième.

Madame MEYER, élève de 1937 à 1944 :

- En particulier, Mademoiselle MERLE m'a beaucoup aidée au début de ma carrière, puisque je suis partie dans l'Est et je la voyais de temps en temps. En 1957, c'est elle qui m'a dit : «Le département de la Loire est plutôt déficitaire ; si vous voulez venir dans le département...»

Madame TERRADE, Professeur au Cours Complémentaire de 1955 à 1964 :

- Mademoiselle MERLE, j'en ai un souvenir au début de ma carrière ! Mademoiselle MERLE était une personne exceptionnelle. Elle est partie bien trop tôt, c'est dommage ! J'en ai un souvenir inoubliable.

Madame JOANNIN, élève de 1936 à 1947 :

- Mademoiselle MERLE, c'était un personnage à l'école, et en dehors de l'école. C'était presque un guide moral. C'était quelqu'un qui s'intéressait à vous toute la vie, que j'ai retrouvée après quand j'étais enseignante. Elle m'avait signalé d'ailleurs, puisqu'elle savait que je voulais revenir sur Montbrison, un poste d'institutrice, le poste au moment où il s'est dégagé. C'était quelqu'un qui s'intéressait à vous, qui s'intéressait à votre famille, qui donnait des conseils. C'était une personne d'une très haute valeur morale et qu'on ne pouvait pas oublier.

Y-a-t-il beaucoup de métiers où les personnes expérimentées suivent et facilitent les premiers pas des jeunes dans leur carrière avec cette sympathie agissante, comme si c'était un prolongement naturel de leurs responsabilités professionnelles ?

*

¹ C.F. mon article : "ETRE MAITRE D'ECOLE VERS 1850, quand les parents payaient le charbon... et l'instituteur", à paraître dans Village de Forez, septembre 1993.

DIXIEME PARTIE

**L'AVENIR DES ENFANTS
ET
DU SITE DE PASTEUR**

Une Fusion, non une Fermeture !

Gérard AVENTURIER :

- Monsieur GUILLAUMOND, vous êtes Inspecteur de l'Education Nationale, en poste à Montbrison depuis septembre 1991 et vous avez donc vécu les deux dernières années de Pasteur. Les écoles de campagne ferment de plus en plus fréquemment, mais une école qui ferme en ville, c'est quelque chose quand même relativement plus rare. Qu'en pensez-vous ?

Monsieur GUILLAUMOND :

- Monsieur AVENTURIER, corrigez un petit peu votre information, à savoir que l'Ecole Pasteur ne ferme pas au sens administratif du terme puisqu'il s'agit d'une fusion entre deux écoles, donc très proches l'une de l'autre, l'Ecole Pasteur et l'Ecole Chavassieu. Mais c'est vrai que dans la perception qu'on peut avoir de cette fusion, il y aura bien fermeture sur le site, dans le centre, à Pasteur. Et les élèves de Pasteur, pour le plus grand nombre, se retrouveront dès l'année prochaine à Chavassieu.

Alors cette fermeture entre guillemets, cette fusion nous semble nécessaire dans la mesure où il n'y avait à Pasteur, pour l'instant, que deux classes élémentaires et une classe dite de perfectionnement. Donc, dans une zone urbaine, on avait une structure telle qu'on peut la trouver actuellement à la campagne. Il nous semblait nécessaire, dans l'intérêt des enfants, pour qu'il y ait davantage d'homogénéité dans les classes, de regrouper ces deux écoles et d'avoir donc des classes qui ressemblent davantage à ce qu'on peut trouver actuellement en ville. Voilà donc la raison essentielle de cette fusion : apporter une structure pédagogique plus intéressante aux élèves.

Monsieur le Sénateur-Maire a bien voulu répondre à nos deux questions relatives à l'affaiblissement des effectifs de Pasteur et au transfert de l'école du centre-ville :

Gérard AVENTURIER :

- L'Ecole Pasteur a perdu les trois quarts de ses effectifs en dix ans. Par quoi cette baisse des effectifs a-t-elle été entraînée ?

Monsieur le Sénateur-Maire :

- La chute lente mais régulière des effectifs de l'Ecole Pasteur qui a entraîné sa fermeture est, en effet, due à un transfert de la population d'âge scolaire du centre-ville vers la périphérie.

En effet, l'analyse détaillée et comparée des résultats du recensement de 1982 et 1991 montre bien une hausse globale importante de la population de la ville de Montbrison. Cependant, et d'une manière fort logique, les couples jeunes avec des enfants scolarisables se sont souvent installés dans les quartiers périphériques. Le centre-ville rénové grâce à l'opération programmée de l'habitat s'est alors peuplé d'une population plus âgée toujours hésitante à habiter les quartiers davantage excentrés.

DEUXIEME PARTIE



Vues actuelles de Pasteur, bâtiment principal et annexe

Gérard AVENTURIER :

- Les enfants de Pasteur, pour la plupart, rejoindront l'école Chavassieu. Chavassieu pourra-t-elle être considérée comme Pasteur comme l'école publique du centre-ville ?

Monsieur le Sénateur-Maire :

- Il est bien évident que Chavassieu deviendra, du fait de la fermeture de l'école Pasteur, l'école publique du centre-ville de Montbrison.

Regrets et désaccords

Monsieur NOVERT, Directeur de Pasteur de 1985 à 1989 :

- Je peux me permettre de dire qu'en tant qu'enseignant, je déplore à cent pour cent qu'on ait supprimé l'Ecole Pasteur. Pour le Montbrisonnais que je suis, né il y a soixante ans bientôt, l'Ecole Pasteur était la haute école du coin. Toutes les jeunes filles qui ont une place dans la société locale et même enseignante ont toutes passé par Pasteur. Il n'y avait que deux collèges : l'Ecole Supérieure où on allait jusqu'en troisième pour les garçons et l'Ecole de filles qui était un Collège d'Enseignement Général à l'époque.

On m'a quand même dit qu'il s'agissait d'un regroupement scolaire. En général, quand on regroupe dans les campagnes deux écoles, on maintient moitié des effectifs d'un côté, moitié de l'autre. Je tenais à le dire.

Madame FAURE, Directrice de 1977 à 1983, avait fait la proposition de création d'une classe maternelle à Pasteur qui lui aurait apporté des élèves pour le Cours Préparatoire en particulier :

Madame FAURE :

- Non ça n'a pas abouti. Il y avait de grosses difficultés avec des collègues. Et puis, je suis partie à la retraite à ce moment-là, je ne sais si j'aurais pu mener à bien cette chose, mais enfin, c'était quand même pas mal engagé. Et je pensais que s'il y avait une classe maternelle dans le Centre... les gens venaient quelquefois me faire inscrire des enfants pour une école maternelle. Je leur disais : « Allez donc à la gare, au Château Lachèze, ou à Bouvier, de l'autre côté du Jardin d'Allard. » C'est une ville dans laquelle il n'y a pas d'Ecole maternelle au centre. La première qu'on rencontre, c'est l'Ecole maternelle privée Notre-Dame sur le boulevard, c'est tout. Il me semblait qu'une petite école maternelle au centre, d'abord une classe, puis peut-être ça aurait pu s'étendre, aurait rendu service à des mamans qui couraient loin pour emmener leurs enfants à l'école maternelle.

Gérard AVENTURIER :

- Est-ce que la fermeture de Pasteur vous inspire des sentiments particuliers ?

Madame FAURE :

- Oui, oui ! Moi, je pense que c'est une école qui n'aurait jamais dû fermer. De par sa place d'abord, elle est au centre de la ville, et puis... elle est juste placée à côté de toutes les écoles privées. Et peut-être que d'autres écoles auraient pu l'aider à survivre pour l'école, simplement, oui.

Mêmes regrets pour Madame FAVERIAL, secrétaire de l'Inspection, pour le départ des élèves et des maîtres dont la présence faisait partie de son cadre de vie.

Madame FAVERIAL :

- En tant que secrétaire de l'Inspection de l'Education Nationale depuis quinze ans déjà, je dirai que l'on ne peut qu'être triste de la disparition d'une école publique du centre-ville, et qui plus est, quand Pasteur faisait contrepoids avec l'environnement des écoles privées du quartier. Regret également de voir cette école chargée d'un certain passé montbrisonnais disparaître. Enfin du point de vue des sentiments personnels, je dirai que je regretterai sincèrement l'amitié des collègues-maîtres et l'affectueuse présence des élèves qui contribuaient, je dois le dire, pour beaucoup au climat relationnel qui régnait dans cet établissement.

La transformation du site

Gérard AVENTURIER :

- Monsieur GUILLAUMOND, les enfants de Pasteur vont donc se transporter à Chavassieu, l'école va se vider d'enfants et vous, vous allez rester ! Est-ce que ce n'est pas un paradoxe ? Une Inspection Primaire vouée à l'enseignement et à l'éducation de l'enfance qui demeure dans une école silencieuse ?

Monsieur GUILLAUMOND, Inspecteur de l'Education Nationale :

- Alors, je peux vous rassurer tout de suite, à savoir que nous n'allons pas être seuls dans ces bâtiments. Avec l'accord de la Municipalité, nous avons obtenu que l'ensemble des bâtiments de Pasteur soit réservé à un usage scolaire. Et dans nos bâtiments, nous retrouverons bien entendu le centre de Documentation et d'Information, la Ludothèque, un Point d'Arts Plastiques. Il y aura aussi les salles et les bureaux réservés au personnel des Réseaux d'aide. Et nous avons aussi des salles qui pourront accueillir de manière ponctuelle des élèves, soit pour des activités concernant le centre de documentation, soit pour des activités concernant le Point "Arts Plastiques". Donc les enfants seront toujours présents et nous entendrons toujours depuis nos bureaux de l'Inspection des cris et des rires d'enfants.

Parmi le personnel en fonctions dans les bâtiments de l'Ecole, en 1992-1993, resteront en place, sauf mutation : l'Inspecteur, Monsieur Jean-Marc GUILLAUMOND, les Conseillères Pédagogiques Eliane MARTIN et Denise BAROU, la secrétaire Marie-Claude FAVERIAL, la documentaliste Danièle BAROU, la rééducatrice Simone IMBERT.

Les maîtres Marc CHARRIER, Jean-Pierre TRAPEAUX, Jean-Pierre MEYER rejoindront l'Ecole Chavassieu. L'agent chargé du restaurant scolaire, Danielle FAURE, quittera également Pasteur. Quatre délégués départementaux de l'Education Nationale se dévouaient au bien-être de l'établissement : Monsieur QUIN, Madame TARY, Madame Mireille LEMAITRE, Madame HUTCHINGS, fille de la Présidente du secteur de Montbrison, Madame JOUVE.

En réponse à notre dernière question : *"Pasteur restera-t-il bien à la disposition des services de l'Education?"*, Monsieur le Sénateur-Maire nous a donné communication de l'extrait de la délibération du Conseil Municipal du 8 mars 1993 fixant cet avenir :

"M. LIEBERMANN fait part à l'Assemblée des propositions formulées par l'Inspection Académique de la Loire pour la rentrée scolaire 1993-1994 et qui prévoient notamment une fermeture de classe à l'Ecole Chavassieu, le regroupement des écoles primaires Pasteur et Chavassieu sur ce dernier site.

Les bâtiments de Pasteur ainsi libérés pourraient accueillir des cours de langues pour les étrangers, le centre de documentation de l'ensemble des écoles, les locaux de la ludothèque actuellement à l'école maternelle du Château Lachèze, des bureaux supplémentaires pour l'Inspection, un Centre d'Arts Plastiques...

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité un avis favorable au regroupement des écoles Pasteur et Chavassieu et prend acte des autres propositions formulées."

Le départ des enfants pour Pasteur

Gérard AVENTURIER :

- *Donc Pasteur s'en va avec une certaine nostalgie, mais pas dans la désespérance.*

Monsieur CHARRIER, Directeur actuel :

- *Pas du tout, pas du tout ! Disons que j'ai passé ici quatre années agréables. J'en aurai de bons souvenirs. C'est vraiment un peu triste de sentir une école qui se ferme ! Mais des écoles qui se ferment, il en existe malheureusement dans les campagnes, il en existe aussi dans les villes. Il y a des quartiers qui dans Saint-Etienne ou dans d'autres grandes villes se vident de leur population, les écoles déclinent. Bien souvent, on est obligé de fermer. Quand il y avait groupe I et groupe II, on a regroupé en une seule école parce qu'il n'y avait plus les effectifs pour tenir deux écoles l'une à côté de l'autre.*

Gérard AVENTURIER :

- *C'est exact. On ne peut que souhaiter bon vent aux enfants de Pasteur, aux parents et aux enseignants.*

Monsieur CHARRIER :

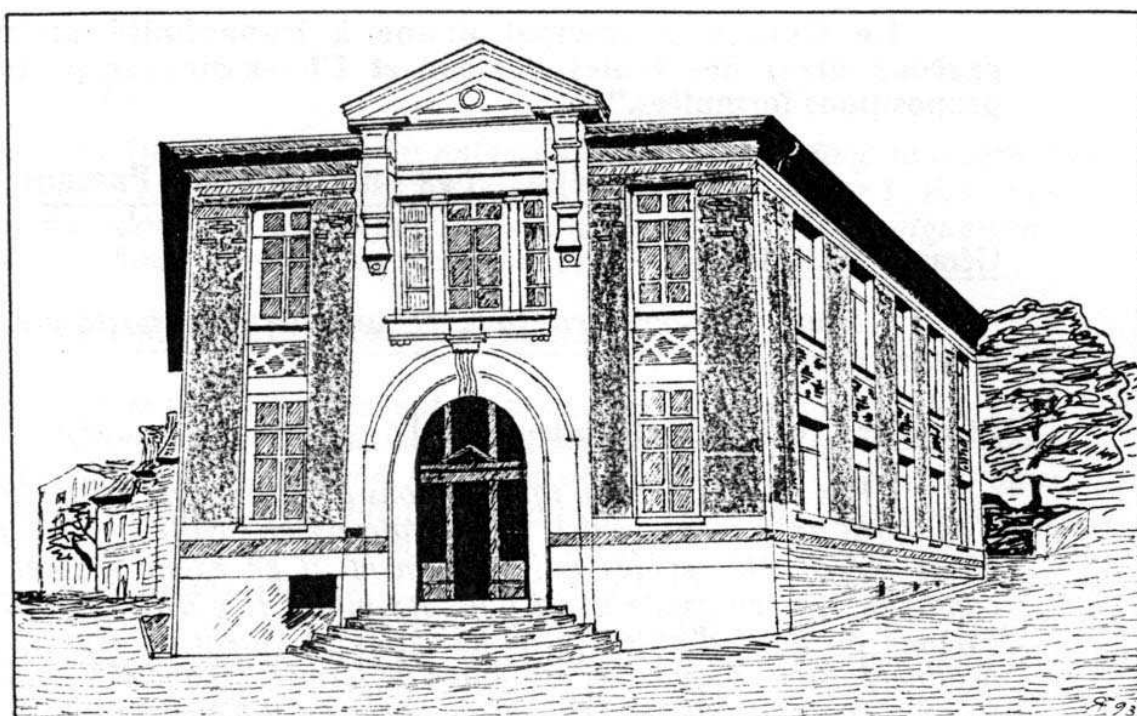
- *On n'a aucune raison d'être pessimistes. Les parents ont bien joué le jeu. Ils nous suivront pratiquement tous à Chavassieu.*

Gérard AVENTURIER :

- *C'est important.*

Monsieur CHARRIER :

- *J'ai déjà essayé de contacter les parents de Chavassieu. Ça se passe très bien. Je ne vois pas de raison pour que ça ne continue pas.*



Vue d'ensemble
Dessin à la plume de Roger Faure

Impressions des derniers élèves de Pasteur

Pauline, Cours Élémentaire 2e année :

- *Pasteur est une école formidable. Dommage que je n'ai pas pu rester plus longtemps. Je suis en C. E. 2. J'ai appris plein de choses et j'espère qu'à Chavassieu, ce sera pareil.*

Souad, Cours Moyen 2e Année :

- *L'école Pasteur c'est tout mon bonheur ; tout est à l'intérieur : mes secrets, mes chagrins et mon amour pour cette école si merveilleuse et très bien.*

Cela fait maintenant cinq ans que je suis à l'école Pasteur. Je regrette de quitter cette école merveilleuse.

Alexandre, Cours Élémentaire 2e année :

- *Pasteur est une école où dans la cour de récréation on pouvait jouer au ballon, aux billes, aux loupes. Moi, je ne voulais pas que Pasteur ferme ses portes. Mais quand j'ai appris que Pasteur fermait, j'avais beaucoup de chagrin. Je pense que ma nouvelle école sera comme Pasteur.*

Candy, C. M. 2 :

L'Ecole Pasteur

L'Ecole Pasteur est remplie de bonheur,
On la gardera toujours dans notre coeur.
L'Ecole Pasteur est comme une fleur
Qui un jour doit éteindre sa lumière
Pour faire mieux que l'Ecole Pasteur
Il faudra se lever de bonne heure.

Zévit, C. M. 2 :

A l'Ecole Pasteur,
Il y a beaucoup de bonheur,
Et parfois des malheurs.
L'Ecole Pasteur
Est avant les autres écoles la meilleure.

Parce qu'il y a beaucoup de place
Pour jouer dans la cour
Et pour faire des grimaces
A ses camarades de classe
Tandis que dans les autres écoles
Ils sont serrés comme des pots de colle.

EN MANIERE DE CONCLUSION :

MERCI PASTEUR !

3 Janvier 1913 - 6 Juillet 1993. La «**vieille dame**» de la vie scolaire montbrisonnaise a eu quatre-vingts ans. Pendant plus de trois quarts de siècle, elle a regroupé de nombreuses structures d'enseignement en accueillant un temps des élèves de six à seize ans ; elle a soutenu le défi pour la réussite scolaire face à des établissements montbrisonnais de qualité ; elle a façonné plusieurs dizaines d'enseignants de grande renommée.

C'est la seconde Ecole publique de Montbrison à disparaître après l'Ecole annexe de garçons. L'histoire de Pasteur et l'histoire de Montbrison se sont parfois mêlées ; longtemps même, la formation des jeunes filles montbrisonnaises a beaucoup dû à Pasteur. L'Ecole Pasteur a déjà secrété de la part des élèves vis-à-vis de leurs maîtres une capacité de reconnaissance et d'identification morale telle que les liens des uns et des autres ont souvent dépassé le temps des cours et la période de l'enfance. Pasteur a donné avec rigueur les premiers savoirs ; mieux encore, elle a souvent éduqué pour la vie par l'exemple professionnel et privé de ses enseignants.

*

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Page
1 - La Halle aux Grains	9
2 - L'Ecole Pasteur repliée à l'Hôtel de Ville	16
3 - Quand Pasteur était occupée par la troupe en 1914-18	19
4 - Cours d'Enseignement Professionnel en 1921	21
5 - Délibération du Conseil Municipal du 2 septembre 1933	25
6 - Plans du rez-de-chaussée pour la dernière extension en 1941	28
7 - Plans du premier étage du bâtiment principal (1913) et de son annexe (1938)	29
8 - Pasteur au Centre du Centre-Ville	34
9 - Classe de sixième de Mme Colomb	37
10 - L'Ecole Pasteur vue par l'un de ses derniers élèves	44
11 - Les enfants de Perfectionnement dessinent leur école	53
12 - Cahier des meilleures rédactions - Classe de 6e de Mme Colomb	56
13 - Classe de Cours Complémentaire de Mme Colomb	60
14 - Le bâtiment nord avec sa terrasse par Roger Faure	67
15 - Regroupement du Cours Complémentaire de filles et de l'E. P. S. de garçons	73
16 - Rédaction de 1949 - Classe de 6e de Mme Colomb	79
17 - Quelle classe ? En quelle année ? Reconnaissances ?	82
18 - La Bibliothèque d'Ecole vue par un élève de 1993	88
19 - Les jeux à Pasteur en 1992 - 1993	93
20 - La classe de Mme Agricol en Fête (1957-1958) et la classe de 6e A de Mme Colomb	99
21 - Le hall d'accueil par Roger Faure	102
22 - Pasteur pendant l'entre-deux guerres	107
23 - Pages du second registre matricule de Pasteur (1941 - 1958)	116
24 - Vues actuelles de Pasteur, bâtiment principal et annexe	120
25 - Vue d'ensemble. Dessin à la plume de Roger Faure	124

Les illustrations 1 - 2 sont extraites de "MONTBRISON, promenade historique et sentimentale",
Section cartophilique du Forez philatélique, Le Hénaff éditeur.

Les illustrations 3 - 22 reproduisent des cartes postales de Louis TISSIER

TABLE DES MATIERES

Page
4

AVANT-PROPOS

5

Première partie :

LA CREATION DE PASTEUR : UNE DOUBLE OPERATION

1er juin 1912 : Un calme apparent avant les vacances	7
Les élèves de Pasteur bénéficieront-ils de fournitures gratuites ?	7
La distribution des prix demeure un événement mondain	8
Les travaux de construction de Pasteur	8
Une école équipée de chauffage central en 1912 !	8
Dégagement d'une rue et d'une place pour une Ecole	10
Ouverture, inauguration et réception définitive des travaux	11

Deuxième partie :

REPERES POUR L'HISTOIRE DE PASTEUR

Avant la guerre de 1914

- Les écoles à Montbrison	14
- Les premières enseignantes à Pasteur	15

La guerre de 1914 - 1918

- Remplacer les enseignants mobilisés	17
- L'occupation des écoles	17
- Le problème des indemnités d'occupation	18
- Premiers développements de l'Ecole	20

L'entre-deux guerres : une extension des bâtiments qui a demandé dix ans

- Nouveaux projets de la Directrice, Madame MERCIER	22
- La réputation scolaire, sujet de débats	23
- La Médecine scolaire, sujet de débats également	24
- Qui doit payer le matériel d'enseignement ?	24
- Création des bâtiments annexes	24
- La dernière phase de construction	30

La guerre de 1939 - 1945

- Les années 1940 - 1942	32
- Les années 1942 - 1945	33

Les années 1945 - 1970

- Les transformations du Cours Complémentaire	36
- L'Ecole Primaire demeure une Ecole prospère	36
- Quelques menus faits en guise de miroir de l'époque	38

Les années 1970 - 1985

- Les réformes pédagogiques	40
- Le choc de la mixité	41
- La création du Chemin Rouge	41
- Les premières difficultés de recrutement	42

Les années 1985 - 1993

- L'Installation de l'Inspection de l'Education	43
- L'introduction de l'informatique	45
- Le reflux des effectifs	46

Troisième partie :

PASTEUR A TRAVERS SES STRUCTURES

Les classes primaires

- Regards sur le personnel enseignant	49
- Regards sur le recrutement des élèves	50

La classe de perfectionnement

- Il y a quarante ans	51
- Aujourd'hui, en 1993	52

Le Cours Complémentaire

- Un serpent de mer : la création de l'Ecole Primaire Supérieure de filles	55
- Une structure disparue : le Cours Supérieur	58
- Une classe spéciale pour préparer l'Ecole Normale	59

Le Cours d'Enseignement Commercial

- Histoire abrégée du Cours Commercial	61
- Témoignages de quelques professeurs	62

L'Enseignement Ménager 64

Quatrième partie :

LE MILIEU DES MAÎTRES

Des équipes d'enseignant(e)s soudées	66
L'adaptation des nouveaux maîtres	70
Rapports entre les différentes structures	75
Rapports de l'Ecole avec l'Inspection à partir de 1985	75

Cinquième partie :

L'ENSEIGNEMENT A PASTEUR

L'enseignement du Français	78
Pour ou contre les Mathématiques modernes ?	80
Un enseignement de très haute qualité : l'Histoire de l'Art	81
Des méthodes de lecture au Cours Préparatoire	84
L'aide aux enfants en difficulté	85
L'Ecole Pasteur sort de ses murs	87
Le niveau scolaire de l'établissement	89

Sixième partie :

LA VIE SCOLAIRE A PASTEUR

L'Ecole s'ébat sur la place publique	91
Retour sur la mixité	94
Les dons privés des institutrices	94
Les relations avec les parents	95
Les Fêtes des Ecoles publiques	96

Septième partie :

HISTOIRES ET ANECDOTES A TRAVERS L'HISTOIRE DE PASTEUR

Les grâces du Cours Préparatoire	101
Une chorale reconnue	103
L'Ecole Pasteur passe à la télévision... avec l'A. S. S. E.	104

Huitième partie :

L'HISTOIRE DE PASTEUR A TRAVERS L'HISTOIRE DE MONTBRISON
par Madame FOURNIER-NEEL

Une école déjà avant Pasteur sur le même emplacement	106
La construction de l'Ecole Pasteur	106
L'ouverture de l'Ecole Pasteur	108
La dernière distribution des prix	108
Pasteur évacué pendant la guerre de 1914	109
Les premières enseignantes de l'Ecole Pasteur	110
Un enseignement curieux en Anglais	110
Les résultats scolaires de Pasteur	111
Hommage rendu à Mademoiselle Merle	112
Pasteur dans la mémoire montbrisonnaise	112

Neuvième partie :

LES ENSEIGNANTES JUGEES PAR LEUR POSTERITE

Madame Mercier, Mademoiselle Vernat, Madame Charles, Madame Colomb, Madame Morel, Mademoiselle Roux, Mademoiselle Merle	114
--	-----

Dixième partie :

L'AVENIR DES ENFANTS ET DU SITE DE PASTEUR

Une Fusion, non une Fermeture !	119
Regrets et désaccords	121
La transformation du site	122
Le départ des enfants pour Pasteur	123
Impressions des derniers élèves de Pasteur	125

En manière de conclusion :

<u>MERCI PASTEUR !</u>	126
-------------------------------	-----

TABLE DES ILLUSTRATIONS	127
--------------------------------	-----

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent à tous ceux qui m'ont encouragé et aidé :

- Les trente personnes qui ont donné leur témoignage et sa raison d'être à cette Histoire de Pasteur.
- Monsieur MORDELET qui a bien voulu écrire la présentation de l'ouvrage.
- Mademoiselle Régine GUILLOT qui a facilité mes recherches aux Archives Municipales.
- Messieurs DUPLAN, FAVERIAL, TISSIER qui nous ont confié des reproductions anciennes, Mesdames BEDOIN, COLOMB, LAURENT et Monsieur CHARRIER qui ont mis à notre disposition des documents privés et professionnels, Monsieur Roger FAURE qui nous a fourni sa plume... de dessinateur.
- Madame Nicole MARREL qui a conçu la mise en page et réalisé la frappe informatique.

Supplément au n° 56 de VILLAGE DE FOREZ, bulletin trimestriel d'histoire locale
Siège Social : Centre Social de Montbrison, rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude LATTA

Dépôt légal : 4e trimestre 1993

Impression : Centre Départemental de la Documentation Pédagogique, SAINT-ETIENNE